

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4232 du Vendredi 31 Mai 2024 - 71^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

PROBLEME DES TERRES

Les évêques en mission d'information auprès du Premier ministre

(Lire aussi l'éditorial en page 3)

EXAMENS D'ETAT A L'ENSEIGNEMENT GENERAL

Bientôt le CEPE!



Les candidats pendant le déroulement du CEPE (Ph d'archives) P.13

FONCIER

Vous avez dit déguerpissement ?

(P.4)

FOOTBALL/LIGUE 1

L'AC Léopards en haut du podium

(P.20)



Les champions de la saison 2023-2024

CANAL+

CHAQUE JOUR DES SURPRISES VOUS ATTENDENT !

DECODEUR HD 1000 FCFA
A PARTIR DE LA FORMULE EVASION

SECRET STORY
TOUS LES JOURS SUR 24/24H SUR LE CANAL 99

COPA AMERICA USA 2024
DU 21 JUIN AU 15 JUILLET SUR CANAL+ SPORTS

FAST
LE 26 JUIN SUR CANAL+ PREMIERE



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE
ET DE LA PECHE
PROJET AGRICULTURE, JEUNES
ET ENTREPRENARIAT
UNITE DE GESTION DU PROJET



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

MISSION:
RECRUTEMENT D'UNE STRUTURE DE FACILITATION POUR L'APPUI AUX MICROS,
PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (MPMEs) DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE.

Réf.: AMI N° 005 /SC/24/MAEP/UGP-PAJE

1) Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fond International de Développement Agricole (FIDA) un prêt destiné à couvrir le coût du Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat (PAJE), et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

2) L'objectif du projet Agriculture, jeunes et Entrepreneuriat (PAJE) est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de «Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires».

3) Le PAJE souhaite utiliser une partie du montant des ressources du projet pour le recrutement d'une structure de facilitation (Cabinet/Bureau d'études, ONG ou entreprise privée) dont la principale mission consistera à identifier les porteurs d'initiatives économiques bancables et des MPMEs existantes, à les orienter et à les préparer avant d'entrer en phase d'incubation, pour le renforcement des capacités, l'appui à la configuration technique et économique du projet d'entreprise et la validation des projets d'entreprises, et à appuyer la structuration des chaînes de valeurs des filières cibles du projet entre autres.

4) L'Unité de Gestion du Projet PAJE ("le client") invite à présent les cabinets/Bureau d'études, ONG ou entreprises privées intéressés à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les candidats doivent fournir les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations: (i) la nature des activités de la structure et le nombre d'années d'expériences pertinentes; (ii) les qualifications de la structure dans le domaine des prestations indiquées ci-dessus et notamment les références concernant l'exécution des contrats relatifs.

5) Les critères pour l'établissement de la liste restreinte portent sur:

N°	Critères	Points
1.	Justifier une expérience générale d'au moins 8 ans de réalisation d'études ou autres intervention (Appui, formation, etc.) dans le domaine agricole	20
2.	Justifier trois (3) expériences missions similaires, y compris en envergure	60
3.	Justifier un personnel permanent comprenant au moins un expert en développement rural (minimum BAC + 5) et un socio-économiste (minimum BAC +4), justifiant chacun 3 ans d'expérience au moins	20

6) Les cabinets/Bureau d'études, ONG ou entreprises privées intéressés doivent manifester leur intérêt et attester qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services. Les structures seront sélectionnées selon la méthode sélection fondée sur la qualification des consultants (QC) expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/-/document/ifad-procurement-handbook>. Cette méthode prévoit, après l'annonce de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI), les sociétés de conseil manifestent leur intérêt ou soumettent leur profil, qui est ensuite évalués. Seule la société qui se classe en premier rang sur la liste restreinte sera invitée à soumettre une proposition technique et financière combinée. Si cette proposition est jugée recevable et acceptable, la société sera invitée à des négociations. Les aspects techniques et financiers de la proposition peuvent tous deux faire l'objet de ces négociations. Si les négociations avec la société sélectionnée n'aboutissent pas, le projet fera appel à la société arrivée en second rang sur la liste restreinte ainsi de suite après avis de non objection du FIDA. En cas d'égalité, les atouts et faiblesses des candidats concernés seront réexaminés pour identifier le meilleur. Les seuls éléments qui seront pris en considération dans ce réexamen seront les suivants: i) le plus grand nombre de réalisations au critère 2, et ii) la préférence sera donnée aux missions réalisées dans la zone d'intervention du projet

7) Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être envoyés à l'adresse:

Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville, République du Congo, et par courrier électronique; E-mail: secretariat@maep-paje.cg au plus tard, le 13 juin 2024 à 16h 00 heure locale, en comportant 1 original et 3 copies et portant expressément la mention suivante: «AMI N° 005/SC/24/MAEP/UGP-PAJE: RECRUTEMENT D'UNE STRUTURE DE FACILITATION POUR L'APPUI AUX MICROS, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (MPMEs) DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE». Les Termes de Référence (TDR) de la mission peuvent être obtenus à la même adresse

8) Toutes demande de renseignements sera adressée uniquement par courriel à l'adresse électronique ci-dessus mentionnée.

9) Nous attirons l'attention des structures intéressées sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

10) La structure de facilitation ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute structure qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une structure de facilitation, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction de l'acheteur ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou

iii) à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur National,

Emery Fabrice BIMBOU SENG

SedLex & Partners

SedLex & Partners En sigle «SLP»

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 4.000.000 de francs CFA
Siège Social: 28, rue Likouala, Base Agip,
Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2024-B17-00003

Aux termes d'un acte dressé par Maître Sandra Célia M'BATCHI-DHELLO BOUBAG, Notaire à Pointe-Noire, République du Congo, le 29 mars 2024, et enregistré à Pointe-Noire le 16 avril 2024 sous le folio 072/5, numéro 488, il a été constaté le dépôt des pièces sociales portant constitution d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes:

- Dénomination sociale: **SEDLIX & PARTNERS**
- Forme de la société: Société par actions simplifiée Unipersonnelle
- Capital social: 4 000 000 Francs CFA
- Siège social: 28, rue Likouala, Base Agip, Pointe-Noire
- Objet social: Conseil juridique et fiscal
- RCCM: CG-PNR-01-2024-B17-00003
- Président: Patrice BAZOLO

Pour avis

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

CABINET

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

Appel d'Offres N°: Tx-015-AON-MATIER-CGMP/2024

1. Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement, exercice 2024 des fonds, afin de financer la réalisation des travaux, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de: **travaux de construction des ouvrages de la route OWANDO-OSSANGOU-KOUYOU NGANDZA, dans le département de la Cuvette.**

2. Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants:

- Installation du chantier;
- Travaux préparatoires;
- Travaux de construction des ouvrages;
- Travaux de finition.

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après: Place de la République, Immeuble du Plan, 1^{er} étage, portes 101, 102 et 118, du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30.

5. Les exigences en matière de qualifications

sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) Francs CFA**. La méthode de paiement sera en espèce. Le document d'Appel d'offres sera adressé par version papier.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après: Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, place de la République, Immeuble du Plan, 1^{er} étage, portes 101, 102 et 118 au plus tard le **27 juin 2024 à 13 heures 30 minutes**.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après: Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, place de la République, Immeuble du Plan, 1^{er} étage, salle d'ouverture des offres, porte n° 114 à **14 heures 30 minutes**. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de **deux millions (2 000 000) Francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le

Le Directeur du Cabinet du Ministre d'Etat

Zacharie MOKEMO

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteur en chef: Cyr Armel YABBAT- NGO
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Secrétaire de rédaction:

Guy-Saturnin MAHOUNGOU
06 671 72 20 / 05 575.66.20

Infographisme: Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial: Brazzaville:

Tél.: 06.660.75.86

Pointe-Noire: Chef de bureau

Véran Carrhol YANGA
05 6977554 / 06 6682472

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet:

www.lasemaineafricaine.info

PARLEMENT

Mettre la population à l'abri de la manipulation et de la surenchère démagogique

Prélude aux 6^{ème} et 3^{ème} sessions ordinaires du Parlement qui s'ouvrent le 2 juin prochain, les deux chambres du Parlement ont tenu, dimanche 26 mai dernier, leur conférence des présidents pour adopter l'ordre du jour de ces sessions. Au total, 17 affaires seront examinées par les députés, et 16 affaires par les sénateurs. C'est Léon Alfred Opimbat, premier vice-président de l'Assemblée nationale, qui a présidé la séance du côté de la chambre basse, et Pierre Ngolo, président du Sénat, pour la chambre haute. En présence du Premier ministre Anatole Collinet Makosso.

La sixième session ordinaire de l'Assemblée nationale comportera deux ratifications; neuf projets de loi, notamment ceux portant réglementation des jeux de hasard et d'argent; la création de l'autorité de régulation des jeux de hasard et d'argent et celui portant charte des établissements publics administratifs; trois propositions de loi émanant des parlementaires.

Il y figurera aussi les questions d'actualités, les questions orales au Gouvernement avec débats.

A noter que le projet de loi autorisant la ratification de l'accord-cadre de partenariat économique, de la promotion et protection des investissements entre la République du Congo et la République du Rwanda, a été retirée de l'ordre du jour de cette session.

Les sénateurs ont, quant à eux, arrêté 16 affaires dont 6 reportées lors de la 2^{ème} session et dix nouvelles. Outre les deux ratifications, figurent les projets de loi portant application du régime de partage de production des grumes; création du registre d'identification des bénéficiaires effectifs des personnes morales en République du Congo; de l'agence congolaise des affaires maritimes; création du centre multiservices de valorisation des ressources; portant réglementation de l'utilisation des sources de rayonnements ionisants et des applications nucléaires; création de l'agence congolaise de radioprotection et de sûreté nucléaire, etc.

Le premier vice-président de l'Assemblée nationale a annoncé que le comité de coordination composé des membres du bureau, des présidents du groupe parlementaire et des commissions permanentes, a décidé d'échanger avec le Gouvernement à une date qui sera communiquée sur les questions brûlantes de la vie nationale, notamment le phénomène des bébés noirs qui prend de l'ampleur,



Anatole Collinet Makosso

les coupures intempestives d'électricité et les pénuries d'eau, les accords signés avec le Rwanda, les 39 mois d'arriérés de pension des retraités, les violences aveugles, la cherté de la vie, l'éducation, etc.

«Nous sommes dans un jeu de rôle: le vôtre, consistant à traduire dans les faits le projet de société sur la base duquel le Président de la République a été élu pour lui permettre de présenter un bilan au souverain primaire qui l'a plébiscité aux dernières élections présidentielles; le nôtre, celui d'apporter un soutien éclairé, lucide et sans équivoque à l'action gouvernementale dès lors que les solutions sont don-



Pierre Ngolo

nées aux problèmes des populations», a-t-il rappelé.

Dans le contexte actuel, Léon-Alfred Opimbat pense que la problématique pourrait être celle de la communication. «Lorsque celle-ci est inexistante ou insuffisante, la manipulation et l'instrumentalisation deviennent dominantes. Ne dit-on pas qu'un mensonge répété mille fois se transforme en vérité? D'où l'intérêt d'échanger pour harmoniser la compréhension des sujets», a-t-il estimé.

Le Premier ministre a dit prendre acte du discours d'orientation de cette conférence des présidents. Pour Anatole Collinet Makosso, cette réunion d'échanges à l'instar de celles organisées avec la Conférence épiscopale et le Sénat permettra de donner un certain nombre d'informations aux différents acteurs politiques et sociaux, «de façon à remporter la bataille de l'opinion. Un mensonge répété donne l'illusion d'une vérité. Nous devons



Léon Alfred Opimbat

mettre notre population à l'abri de la manipulation et de la surenchère démagogique de tout acabit. Nous vous devons également des éléments de réponse sur un certain nombre de préoccupations qui sont remontées vers vous à la suite de vos différentes descentes. De ces éléments de réponse, nous construirons certainement les éléments de langage qui pourraient vous permettre de rendre compte à vos mandants du travail qui se fait au niveau du Gouvernement et de sa détermination à faire en sorte que les préoccupations du peuple soient prises en compte et que des solutions soient trouvées dans le cadre de la mise en œuvre du projet de société du Président de la République. Nous allons nous organiser pour créer les conditions de cette rencontre dès que vous nous aurez communiqué la date, le lieu et les modalités», a-t-il assuré.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Les Evêques et la question des terres

C'est une vraie onde de choc qui secoue le pays actuellement autour de la question des terres congolaises cédées en gestion aux Rwandais. A la fin de leur session extraordinaire, du 21 au 24 mai à Brazzaville, nos Pasteurs voulu savoir ce qu'il en est de cette question qui émeut profondément l'opinion ont échangé avec le Premier ministre Anatole Collinet Makosso. L'initiative est louable. Elle est destinée, quoi qu'on en dise, à chercher à connaître le pourquoi du comment pour ensuite éclairer l'opinion et le peuple des fidèles pour apaiser le pays. Dans une opinion fortement polarisée, cette démarche a été diversement appréciée. Dans les réseaux sociaux, les diatribes s'en prennent aux Evêques catholiques du Congo soupçonnés, ou clairement accusés de prendre partie pour le pouvoir et les gouvernants; de céder à la tentation de la corruption; de trahir leur peuple. Les voix qui affirment que les Evêques ont dit avec courage et qu'ils ont lu dans les accords entre le Congo et le Rwanda sont rares, mais elles existent.

Journal de l'Eglise catholique souhaite inviter au discernement. Vendues, cédées ou octroyées aux hommes d'affaires rwandais, les terres congolaises demeurent la propriété du Congo et définitivement. Dans la Bouenza, le Niari ou le Pool, des portions de terres fertiles ont déjà été cédées à des expatriés. Chinois, Sud-Africains ou Malaisiens et Hollandais (pour ce qui est de l'exploitation du bois) travaillent déjà avec des Congolais pour ce que nous supposons être le bienfait du Congo. Nous ne voulons certainement pas passer pour un pays xénophobe.

Mais nous ne voulons pas davantage passer pour un peuple naïf à qui il suffit de jeter un os pour le voir ignorer les clameurs de souffrance tout autour de nous. Car le problème de nos terres ne pose pas question en soi, mais interroge par la qualité des partenaires supposés. Et par la qualité des intentions qui les anime. En République démocratique du Congo voisine, on affirme haut et fort que les Rwandais attisent la rébellion du M-23 à l'Est. Nous ne sommes nullement autorisés à ignorer le cri de souffrance de nos frères et voisins. Nouer des accords dans ce contexte, c'est nous faire complices du martyre des nôtres.

Si, officiellement, le Congo n'a jamais condamné l'intervention des forces rwandaises en RDC, le moment est peut-être venu de le faire. C'est à cette condition que l'on clarifiera nos propres intentions, et que l'on distinguera l'entrepreneur agricole de la Bouenza, producteur de piment, du belliciste que notre peuple semble voir dans tout acte posé par les Rwandais chez nous.

Albert S. MIANZOUKOUTA

DIALOGUES INTERGENERATIONNELS DECENTRALISES

Brazzaville abritera l'événement les 8 et 9 juin prochains

Forums participatifs interactifs qui rassemblent les générations plus âgées et les jeunes, les dialogues intergénérationnels décentralisés visent à donner l'opportunité aux jeunes d'échanger et de débattre avec les décideurs de la sphère publique et privée ainsi que les modèles de réussite et d'accompagnement socioprofessionnels; de créer une passerelle de partage d'informations, d'expériences et d'opportunités; de valoriser la jeunesse par l'écoute et l'orientation; de mobiliser les partenaires et les financements dans le but de rendre effectif les projets et initiatives jeunes.

Pour Digne Elvis Ntsalissan, le dialogue intergénérationnel décentralisé n'est pas une invention congolaise, mais une initiative des Nations-unies dans le but de permettre le partage d'expériences. Il a été organisé en République du Congo pour la première fois en 2015, en collaboration avec

le Conseil national de la jeunesse. Le dialogue intergénérationnel décentralisé de 2024 est une initiative de Po na Ekolo, Samu na Bwala, qui poursuit l'objectif de créer un cadre interactif entre tous les acteurs de l'écosystème entrepreneurial en République du Congo et trois catégories de

jeunes: ceux qui ont les idées pour monter un projet; ceux qui ont des projets et qui sont en quête d'un accompagnement et ceux qui sont déjà dans l'entrepreneuriat et qui ont besoin de bénéficier de l'expérience des modèles de réussite.

Mais au-delà du dialogue interactif, «il s'agit pour nous de contribuer à l'effort national sur l'année de la jeunesse en incluant la réflexion, non seulement la société civile, des mentors, des personnes ressources, mais aussi d'associer des entreprises privées dans les financements des jeunes, dans le cadre de la responsabilité sociale des



Digne Elvis Ntsalissan (au centre).

entreprises», a expliqué Digne Elvis Ntsalissan. La première phase dite expérimentale de ce dialogue se fera dans les départements de Brazzaville, de la Bouenza et des Plateaux. «Après, ils tiendront dans tous les autres départements. La stratégie ici sera de généraliser le business model en incluant les autorités locales, les élus

dans la mise en œuvre et le suivi de chaque projet qui sera développé dans les districts», a-t-il annoncé. Le coordinateur général de «Po na Ekolo, Samu na Bwala» a indiqué que son association travaille déjà avec les partenaires publics et privés pour une levée de fonds en asso

(Suite en page 5)

VIE ASSOCIATIVE

Julien Matete Mounoua, élu président national des ressortissants de Kimongo et Londela-Kayes

C'est sous le thème générique: «*Filles et fils de Kimongo et Londelakayes, renforçons nos liens de fraternité et de solidarité*», que s'est tenue le 13 avril dernier dans la salle de conférence de l'hôtel de la préfecture du Niari, la rencontre citoyenne de la communauté Sundi. Une initiative du sénateur Julien Ignace Matete Mounoua. La cérémonie était agrémentée de la musique du groupe tradi-moderne «*Bana zola*» de PLM.

À la vue de l'inadéquation entre les textes fondateurs et la pratique sur le terrain, les parlementaires des deux districts ont résolu l'organisation d'une rencontre citoyenne, afin de redynamiser et relancer les activités du conseil national des ressortissants, Sundi de Kimongo et Londelakayes, restées en veilleuse depuis la disparition en 2013 de son fondateur, Yves Bernard Mahoungou Massila. Sous les auspices du collectif des parlementaires des deux districts transformé en commission ad hoc et supervisée par le doyen d'âge, l'honorable Antoine Ngouala s'est tenue

une session extraordinaire sous le thème: «*Dans la paix et la cohésion des filles et fils de Kimongo et Londela-kayes revitalisons notre vivre ensemble*». Dans son mot d'ouverture, le doyen d'âge a informé l'assistance que cette session se tient en conformité avec la résolution de la rencontre citoyenne de Dolisie. Il a instruit les conseillers de centrer les débats autour de la réflexion de la réorganisation des organes nationaux mis en place lors de l'assemblée générale inaugurale, en vue d'asseoir une association forte avec un président national qui doit veiller aux destinées des ressortissants



Julien Ignace Matete Mounoua

des deux districts. Au cours des travaux, la révision des documents fondamentaux (statut, règlement intérieur) a fait l'objet d'un toilettage conséquent. Puis, s'en est suivie la mise en place des instances du bureau exécutif, couplée à la commission nationale de suivi et évaluation. Le président élu, Julien Matete Mounoua, a dit toute sa satisfaction. «*Je mesure le poids de la tâche qui m'attend*», a-t-il déclaré.

Il a invité les filles et fils de Kimongo et Londela-Kayes à maintenir la flamme de l'unité pour «*nous aider à avancer dans la vision que nous sommes fortement fixés*». Une motion de confiance a été adressée au chef de l'Etat Denis Sassou Nguesso pour le maintien de la paix sur l'ensemble du territoire national.

Equateur Denis NGUIMBI
envoyé spécial.

ONG ESSOR

Remise des certificats de qualification professionnelle

C'est dans une ambiance festive que s'est déroulée, mercredi 15 mai 2024, la cérémonie de remise officielle des certificats de qualification professionnelle aux jeunes formés dans différentes filières à ESSOR. C'était dans la salle de mariage de l'arrondissement 3 Tié-tié, sous l'égide de Romuald Tchicambou, administrateur-maire. En présence de Sabrina Deleine, responsable des projets de formation et d'insertion professionnelle à ESSOR et responsable du bureau de Pointe-Noire; Roger Franck Matoko, coordonnateur départemental de l'Association des jeunes pour l'innovation au développement (AJID); des parents et des heureux bénéficiaires.



Après la remise des diplômes

L'administrateur-maire a invité les jeunes à apprendre un métier pour se prendre en charge, de tourner le dos aux basses besognes dans les quartiers. Peu avant la remise des certificats aux 34 bénéficiaires, le public a suivi le sketch dont le thème portait sur la conscientisation des jeunes à apprendre un métier, joué par les apprenants de l'ONG ESSOR.

Sabrina Deleine pense qu'après cette formation, les jeunes vont entrer dans la phase insertion du parcours de formation et d'insertion professionnelle à l'entreprise. «*Pendant un mois, ils vont avoir des formations soit sur l'insertion à l'emploi salarié, soit sur l'entrepreneuriat en fonction de leurs projets. Ils vont avoir tout une formation sur: comment clarifier leurs idées de business; développer leurs business plan... etc. Ils vont ensuite présenter ce projet devant un jury pour se voir peut-être attribuer un kit de démarrage pour leurs activités. Quant à ceux qui préfèrent s'insérer un emploi salarié, ils vont avoir toute une formation sur les techniques de recherche d'emploi. Comment élaborer leur curriculum vitae, leurs lettres de motivation, se présenter à un entretien...etc. Après cette phase, on les accompagne soit pour monter leurs activités, soit pour chercher de l'emploi. On les suit de manière assez rapprochée pendant les six premiers mois de leur insertion. Et ensuite, on commence un petit peu à s'éloigner pendant les six mois suivant pour qu'ils prennent de plus amples d'autonomie. En terme simple, la première année de leur insertion, on les suit, on les accompagne en fonction des besoins. On peut aussi continuer à les appuyer en fonction des besoins et des demandes qu'ils ont*», a-t-elle déclaré.

A noter que c'est la première cohorte du parcours de formation et d'insertion professionnelle organisée à Pointe-Noire, grâce à l'appui financier de l'ONG ESSOR, en partenariat avec le consortium l'AFD (Agence française de développement), l'AJID (Association des jeunes pour l'innovation au développement) et le Forum des jeunes entreprises.

Equateur Denis NGUIMBI

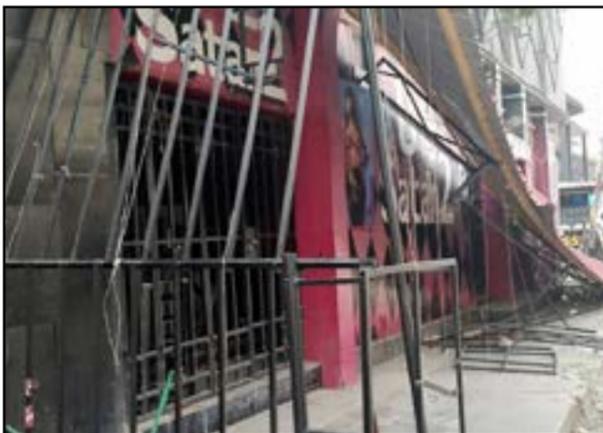
FONCIER

Vous avez dit déguerpissement ?

L'opération de déguerpissement menée depuis un certain moment au Plateau des 15 ans par les policiers pour prétendument «libérer» le domaine public est un véritable cauchemar. Non seulement des biens sont saisis, mais on note également des destructions au grand dam des populations et des promoteurs des petits boulots.

Libérer les artères principales de ses occupants anarchiques. Tel avait été l'objectif de cette opération lancée la veille de la tenue du Sommet des trois grands bassins tropicaux mondiaux. Mission réussie. Mais, on dit: chasser le naturel, il revient au galop. Sur certaines artères, les commerçants commencent à réoccuper les espaces publics libérés. D'où les multiples interpellations du ministre délégué à la Décentralisation et du développement local, Juste Désiré Mondelé. Mission a donc été donnée à la police d'exécuter cette directive afin de maintenir les villes propres. Malheureusement, cette opération salutaire se transforme dans certains quartiers à ce qu'on pourrait appeler un règlement de comptes. Au Plateau des 15 ans, par exemple, les policiers ne s'attaquent pas seulement aux tables et chaises qui sont saisies voire casées, mais également aux édifices. Les nganda sont fermés, à l'instar de Satan 2 et G8. Cette opération teintée d'injustice ne se fait que sur un périmètre donné. On note

des violations de domicile puisqu'ils pénètrent même à l'intérieur des Caves qui sont pourtant situées dans les ruelles et non dans les avenues principales pour procéder à des saisies. Pendant qu'on détruit en face, le voisin d'à côté ou d'en face sourit. Son conteneur n'est pas touché, ses chaises et tables non plus. Une opération à deux vitesses. Les faibles subissent la rigueur de la loi. Et pourtant il avait été demandé, au lancement de cette opération, aux petits vendeurs qui occupaient les avenues principales d'entrer dans les ruelles. Aujourd'hui, c'est sur ces ruelles qu'ils sont traqués et pourchassés. La rue Lagué qui a deux marchés domaniaux ne constitue pas un problème. De même que les véhicules qui sont abandonnés devant les garages ou les maisons, les ruelles et avenues qui se sont transformées en parkings ou en stations de lavages improvisées. Dans tout cela, on ne voit pas d'occupation du domaine public. Les banderoles et affiches placées ça et là, parfois sans autorisation de la municipalité, c'est normal, tout com-



Les destructions policières pour occupation du domaine public

me les eaux usées qui sont déversées dans les ruelles. Ce qui est anormal, c'est de voir les jeunes ou les petites gens qui se débrouillent à nourrir leurs familles à travers ces petits commerces occuper les devantures des parcelles. Tous les Congolais ne sont pas des fonctionnaires et ne le seront pas. Le Chef de l'Etat a décrété 2024, année de la jeunesse. Est-ce qu'en chassant les jeunes qui tiennent des kiosques ou des caves, le Congo atteindra cet objectif? Agir de la sorte, c'est pousser ces jeunes dans la délinquance: le pays n'a pas besoin d'un énième front de tension. Avec de la manière et de la méthode on arrive à plus de justice et à l'apaisement. Car les vrais problèmes qui minent le quotidien des Congolais: les pénuries d'eau et les délestages de courant, les pénuries de carburant, le chômage des

jeunes, la dégradation des routes, l'insécurité grandissante, etc., attendent des solutions autrement plus audacieuses.

KAUD

Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE KONDZI-EY ET FILS

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 19 Janvier 2024, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 11 Avril 2024, sous le folio 069/7 N0475, il a été constitué une Société Coopérative Simplifiée (SCOOPS) en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: KONDZI-EY ET FILS ;
Forme: Société Coopérative Simplifiée ;
Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) francs CFA ;
Siège social: Quartier Loandjili, vers l'hôpital, Pointe-Noire, République du Congo ;
Objet: La société a pour objet, en République du Congo:
La coopérative a pour objet principal de favoriser l'autosuffisance alimentaire au niveau national dans le domaine d'activité agropastorale. A cette fin, elle pratiquera les opérations d'agriculture

de divers culture et l'élevage des animaux, ainsi que tout ce qui peut améliorer les conditions agraires en République du Congo. Poursuivant la satisfaction des aspirations économiques, mais aussi sociales et culturelles de ses membres, la coopérative pourra effectuer toute autre opération qui sert à la réalisation de l'objet social, en ce compris le développement de la communauté.
Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM; **Gérant:** Monsieur Jérôme BENDE ; **RCCM:** CG-PNR-01-2024-K10-00001 du 18 Avril 2024.

Pour insertion légale,
Maître Léole Marcelle KOMBO.

TRANSPORTS

Le Chemin de fer Congo océan a tenu son Conseil d'administration

Le Chemin de fer Congo océan (CFCO) a tenu le samedi 18 mai dernier à Pointe-Noire son conseil d'administration transformé en une session budgétaire et bilancière. Ces travaux ont été ouverts par Jean Louis Osso, président du conseil d'administration, en présence du directeur général du CFCO, Ignace Nganga.

Le conseil d'administration visait à faire le bilan des activités menées en 2022 et voter le budget de l'exercice 2024.

La session a été l'occasion de rappeler les nombreux défis auxquels le CFCO est confrontés en termes de respect des exigences et des principes comptables et financiers.

Le président du conseil d'administration a appelé l'ensemble des participants à envisager des solutions pour faire du CFCO une entreprise majeure pour les transports en République du Congo. «La situation générale de l'entreprise en 2023 et 2024 nous enseigne sur le niveau de performance du CFCO au regard des trafics réalisés,



Jean Louis Osso

des recettes engrangées et des dépenses effectuées», a souligné le président du conseil d'administration du CFCO.

Ces travaux de session

budgétaire 2024 et bilancière 2022 du conseil d'administration du Chemin de Fer Congo Océan se sont tenus à huis clos.

Madocie Déogratias MONGO

FESTIVAL «LA ROUTE VERS YALTA» EN RUSSIE

L'artiste congolais Sam Chilson a reçu le prix du public

Du 28 mai au 1er juin s'est tenu à Moscou, en Russie, le festival international de musique dénommé: «La route vers Yalta». L'artiste, musicien, interprète et compositeur congolais Sam Chilson, qui y a pris part, a reçu le prix du public, après une finale bien méritée qu'il a perdue. De retour à Brazzaville, il a présenté son certificat et fait le bilan de sa participation au festival, au cours d'une conférence de presse organisée le 18 mai dernier à la Maison russe, en présence de Mme Maria Fakhruddinova.

Le festival «La route vers Yalta», initié en 2011, réunit tous les ans les artistes du monde entier au Kremlin, pour des spectacles. Pour l'édition 2024, les chansons interprétées devaient être en lien avec la Deuxième guerre mondiale et pouvaient être chantées en russe ou une autre langue étrangère.

Sur 142 pays postulants, seuls quinze artistes ont été sélectionnés. L'Afrique était représentée par l'Egypte, le Congo et Madagascar. Les artistes ont presté devant 6000 spectateurs. Sam Chilson a décrit le processus de sa sélection. «Après avoir appris pour le festival, je me suis rapproché de la Maison russe où j'ai été bien accueilli. J'ai déposé ce qu'il fallait et j'ai été appelé pour le casting. Nous étions nombreux et parmi ces artistes, j'étais surpris

d'être sélectionné pour représenter le Congo. Il y avait plusieurs conditions à remplir, il fallait préparer des chansons en russe et les traduire en français. Ensuite, il fallait apprendre quelques bases de la langue russe. Et c'est ce qui fut fait jusqu'à obtenir mon visa pour la Russie», a-t-il déclaré.

L'artiste a, au cours de ses prestations, interprété une chanson en kikongo, dans le style «Kilombo», puis une autre en russe, parlant d'un militaire qui quitte la terre russe pour aller se battre, laissant derrière lui sa femme et lui promettant de revenir malgré le risque que représente la guerre. «On n'a eu que quatre jours de préparation pour la finale, ça n'a pas été facile. C'étaient des nuits d'insomnie, de travail très dur. Rempoter le prix de la personne la plus aimée du public a été un honneur



Sam Chilson et Maria Fakhruddinova pendant la conférence de presse

pour moi d'avoir valablement représenté le Congo mais aussi la Maison russe. Ce festival a été une sacrée belle expérience», a-t-il indiqué.

La directrice de la Maison russe, Maria Fakhruddinova, a décrit le processus de sélection: «Nous accompagnons les artistes pour faire leurs portfolios, filmer les vidéos de casting et postuler en ligne. C'était une surprise de découvrir que l'artiste Sam Chilson était présélectionné en ligne. Pour la deuxième étape, nous avons composé le dossier nécessaire pour que l'artiste soit bien représenté à Moscou. Avec grande joie, on a suivi les participations

de l'artiste en ligne, sa demi-finale et on a appris en finale que notre artiste du Congo a remporté le prix des sympathisants de l'appui du public».

Maria Fakhruddinova a lancé un appel à tous les artistes et jeunes talents congolais. «N'hésitez pas à postuler pour des festivals et compétitions internationales en Russie, parce que la Maison russe sera toujours disponible pour vous aider et vous accompagner. On peut vous aider avec les dossiers, portfolios... afin que votre talent soit dévoilé à l'international», a-t-elle affirmé.

Cyr Armel YABBAT-NGO

(Suite de la page 3) ciant les entreprises installées en République du Congo, afin qu'elles participent à l'effort national de l'année de la jeunesse décrétée par le Chef de l'Etat, en finançant les projets des jeunes. «Après cet appel, nous allons généraliser ce concept sur l'ensemble du pays», a ajouté Digne Elvis Ntsalissan. Il a fait savoir que la levée de fonds sera au profit d'une

structure publique qui sera chargée de former et d'incuber les projets des jeunes qui seront retenus d'ici à l'horizon 2026. «Deux ans étant la durée maximum d'accompagnement des projets», a-t-il précisé. Dans ce grand projet, «Po na Ekolo n'a eu que l'idée, mais les problématiques de la jeunesse nécessitent à ce stade une mobilisation générale. Que chacun où qu'il soit, quoi qu'il entreprenne se sente

concerné. Si chacun de nous et autour de nous dans son village, son arrondissement, son quartier peut s'associer à nous pour la réussite de cette initiative, comme ces partenaires qui se mobilisent déjà par souci d'encadrement des jeunes, nous allons réussir ce beau challenge d'accompagnement des jeunes». Et d'ajouter: «Nous avons dans ce pays un écosystème entrepreneurial qui existe, des

acteurs locaux qui sont disponibles et qui ne demandent qu'à servir. Mettons-nous ensemble pour avancer, car les solutions sont à notre portée». En organisant ces dialogues, «nous ne nous substituons pas au Gouvernement, mais nous venons plutôt apporter notre pierre à l'édifice».

Cyr Armel YABBAT-NGO

COUP D'OEIL EN BIAIS

Serguei Lavrov attendu chez Denis Sassou Nguesso
D'après le journal confidentiel Africa Intelligence, « le ministre russe des Affaires étrangères, Serguei Lavrov, est attendu ce lundi 3 juin à Brazzaville ». Il aura un tête-à-tête avec le président congolais Denis Sassou-Nguesso. A Brazzaville ou à Oyo ? Certains penchent pour Oyo, où le chef de l'Etat congolais a pris désormais l'habitude de recevoir ses hôtes de marque. Les deux hommes s'y étaient déjà rencontrés, pendant plus de deux heures il y a presque deux ans, les 24 et 25 juillet 2002. Ils aborderont, inévitablement, les questions liées à la coopération entre le Congo et la Russie, mais pas seulement. L'actualité internationale, particulièrement le conflit ukrainien et, probablement, la crise libyenne seront au menu. Il est certain que cette visite sera diversement interprétée à Brazzaville!

Banalisation de la vie humaine à Brazzaville !
C'est un euphémisme de dire que la société congolaise devient de plus en plus belligère et a atteint un pic les mois d'avril et de mai. La nuit du mardi 21 mai 2024, une foule en furie s'est livrée à une barbarie inouïe en brûlant vif un jeune homme, à l'arrêt Vatican, à Nganga Lingolo, dans le huitième arrondissement de Brazzaville. La victime aurait dérobé des câbles électriques d'un poste transformateur de la société E°C en cette période de délestages chroniques d'électricité. Comme si cela n'était pas de trop, mercredi 22 mai dans le même quartier, un autre présumé voleur a été copieusement tabassé par une foule jusqu'à ce que mort s'en suive. C'était à l'arrêt Ngoko, vers Petit marché. Il aurait été pris en flagrant délit de vol d'une poule et d'un canard. «On se demande si la vie humaine a encore de la valeur pour certaines personnes. Malheureusement aussi, tous ces crimes de sang et ceux d'avant dans la capitale et dans d'autres villes du pays, se passent dans le silence et l'indifférence des autorités nationales. N'est-il pas encore temps de se ressaisir ?», a réagi un témoin qui nous a rapporté ces faits.

Spectaculaire évasion au commissariat de police du Plateau des 15 ans
Plusieurs délinquants placés en garde à vue se sont évadés du commissariat de police du Plateau des 15 ans, un matin de la semaine passée. Dans leur fuite, ils étaient encouragés par les passants et des riverains. Un lecteur nous rapporte que les fuyards auraient surpris les agents venus ouvrir leur cellule en leur «balançant au visage des selles et des urines stockées dans des bidons». Faute de toilettes, les détenus des commissariats font leurs besoins dans des bidons dans leur cellule...

La paie des fonctionnaires, à double vitesse !
Il s'observe depuis plusieurs mois un problème lié au retard des salaires mensuels des fonctionnaires de l'intérieur du pays touchant dans les guichets du Trésor public. Les intéressés s'inquiètent. Par exemple, jusqu'au milieu de la semaine passée, ils n'avaient pas encore perçu leur salaire du mois d'avril, et n'ont pas encore reçu d'éclaircissements de la part du ministère des Finances. Entre-temps, les services de la solde auraient commencé le traitement du salaire du mois de mai. Le Gouvernement privilégie par contre les fonctionnaires ayant des comptes dans les banques commerciales, alors que tous les fonctionnaires ont le même statut.

AFRICA TAX & LEGAL SERVICES
En sigle ATLS
BP 1233 Pointe-Noire
RCCM : CG/PNR/01-2019-B16-00010
SPIE OIL & GAS SERVICES CONGO
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Au capital de : 42.500.000 F.CFA
Siège Social : Section H, Parcelle 47 Bis du plan cadastral de la ville de Pointe-Noire
RCCM N° CG-PNR-01-2001-B12-01212
République du Congo

ANNONCE LEGALE
Aux termes du procès-verbal des décisions Extraordinaires du 06 Mai 2024 de la société SPIE OIL & GAS SERVICES CONGO, l'Associé unique a décidé :
* **Changement de la dénomination sociale**
L'Associé Unique après avoir pris connaissance des statuts de la société, décide de modifier la dénomination sociale de SPIE OIL & GAS SERVICE CONGO en SPIE GLOBAL SERVICES ENERGY CONGO en abrégé SPIE GSE.
* **Modification de la dénomination sociale de l'Associé Unique**
L'Associé Unique constate le changement de dénomination de l'Associé Unique et décide de la modifier dans les statuts lors de la mise à jour.
* **Mise à jour des statuts**
Compte tenu de ce qui précède, l'Associé Unique décide de mettre à jour les statuts de la société pour la conformer à ces modifications intervenues. Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire du procès-verbal et des statuts mis à jour sous le numéro CG-PNR-01-2001-B12-01212.
Inscription modificative au RCCM de Pointe -Noire le 06 Mai 2022.
Pour avis.

LIVRES

Les amateurs se sont pressés à la foire du livre

L'Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises au Congo (ESGAE) a abrité du 15 au 19 mai 2024 la deuxième édition de la foire du livre de Brazzaville (FOLIBR). Organisée par les éditions ICES et LMI, cette initiative s'est voulue une véritable semaine culturelle pour les Brazzavillois, en particulier pour les étudiants et les passionnés du livre.

Pendant ces cinq jours divers livres exposés par les éditeurs étaient à la fête.

La cérémonie d'ouverture officielle, le 15 mai, a connu une affluence importante des étudiants démontrant ainsi leur engouement croissant pour la lecture. On y a noté également la présence des auteurs, des représentants de maisons d'édition et des responsables de l'ESGAE. Elle a été marquée par la conférence inaugurale du Dr Mathusalem Nganga-Mienanzambi intitulée: «L'œuvre de Henri Djombo, entre métatextualité et doublure».

Introduisant cette conférence inaugurale, Marcel Baloula, secrétaire général de l'ESGAE, a ainsi édifié l'assistance: «Le livre est important dans la vie d'un homme. Lire permet de lutter contre le vieillissement du cerveau, d'améliorer sa mémoire, son empathie, son imagination mais aussi de prendre une pause. La lecture possède de nombreux avantages et bienfaits. Elle permet d'apprendre de nouvelles choses et de se former, de voyager à travers le monde, de développer son vocabulaire et son expression orale. La lecture peut grandement contribuer au développe-

ment personnel, dans le sens où vos lectures auront un impact sur votre esprit».

Passant en revue la production littéraire d'Henri Djombo (romans et pièces de théâtre), le Dr Mathusalem Nganga-Mienanzambi a dit: «L'œuvre d'Henri Djombo présente à ce jour une grande cohérence scripturale tant sur le plan thématique que scripturale. D'une production à l'autre, son écriture semble se structurer selon une logique de métatextualité dans le sens de Genette ou d'effets de miroir et de doublure systématique telle que préconisée par Anthony Maugeon. Une production littéraire marquée par l'économie et la critique sociologique».

Justifiant la métatextualité ou l'effet de miroir, le communicant a indiqué que "l'écriture de Djombo, se perçoit comme un effet miroir avec l'omniprésence de Joseph Ni-amo, doublure ou posture de l'auteur, se retrouvant dans la quasi-totalité de sa production littéraire.

Métatextualité ou effets de miroir. L'écriture de Djombo se perçoit comme un effet de miroir avec l'omniprésence de Joseph Ni-amo qui, tel un mort vivant, se retrouve dans la



L'assistance pendant la conférence inaugurale

quasi-totalité de la production littéraire de Djombo.

Doublure ou posture de l'auteur. Djombo se diffracte dans une multitude de doubles. Pour s'en apercevoir, il faut d'abord relever les liens étroits qui s'établissent entre économie et politique. En effet, plusieurs personnages de Djombo sont économistes, dirigeants et hommes politiques (Ni-amo est économiste de formation et garde cette posture dans toutes les créations où il apparaît par son travail et sa détermination, il est successivement, conseiller de ministre, auditeur des entreprises industrielles, directeur de la Conac... On notera, ensuite, une écriture fondamentalement économique et écologique, qui structure largement son œuvre. Enfin, il faut retenir la sensibilité historique qui fait de ces récits autant de chroniques de

l'Afrique coloniale et postcoloniale avec toutes ses réalités...»

Par ailleurs, des conférences et table ronde avec des intervenants aux profils différents ont été organisées chaque jour. Un panel de thèmes riches et variés. On peut citer: «Quelle politique du livre au Congo-Brazzaville?», développer par le Pr. André Patient Bokiba; «Faires, festivals culturels, salon du livre, quels en sont les enjeux pour les artistes et écrivains (essayistes, romanciers, dramaturges)», par Thierry Lorel; «La nouvelle génération des femmes dans la littérature congolaise», par Mireille Opa-Elion et Chantrelle Piya

La FOLIBR a pour but de faire connaître la production intellectuelle congolaise, des auteurs et écrivains, ainsi que

les maisons d'éditions congolaises. L'ambition étant de faire connaître le livre et de promouvoir la lecture sous toutes ses formes ainsi que la production intellectuelle des pays participants; de développer les circuits de diffusion du livre, de favoriser la coédition, d'inciter les investissements dans le domaine de l'édition et des arts graphiques; de favoriser le contact professionnel entre les auteurs, éditeurs, bibliothécaires et libraires; de stimuler le goût de la lecture, de promouvoir le livre scientifique et technique, tout comme le livre pour enfants.

La deuxième édition de la FOLIBR a été un envol pour garantir cet événementiel. Des élèves, des étudiants, des professeurs, des chercheurs et professionnels y ont trouvé leur compte. Avec les exposants qui ont répondu présents, il y a lieu de croire qu'à la prochaine, plusieurs éditeurs et institutions seront de la partie. «Même si le métier d'éditeur connaît des difficultés, il faut encourager les Congolais à créer des maisons d'édition. Nous n'avons pas plus de dix éditeurs au Congo. Comparé aux autres pays africains, nous sommes à la traîne ! Alors que dans presque tous les pays, ce sont des associations d'éditeurs qui organisent les différents salons du livre et, l'Etat ou les communes les accompagnent. Le président Denis Sassou Nguesso avait soulevé ce fait et encourageait les diverses associations à organiser ces

manifestations. Un décret fut d'ailleurs signé... Ce deuxième essai est une continuité pour marquer une nouvelle étape dans le développement intellectuel du pays, en faveur de la liberté d'expression et de contribuer au débat général sur la responsabilité sociale, culturelle et artistique», a dit Alain Kounzilat, initiateur de cette foire. Avant d'ajouter: «Nous sollicitons toujours une adhésion massive des entreprises pour une meilleure coopération Nord/Sud et apporter une contribution significative à la recherche scientifique et à l'environnement».

A la visite inaugurale des stands d'environ 6m² couverts, une foule compacte s'est pressée pour découvrir les ouvrages proposés en dépit de la défection de certains participants qui ont fait réserver des stands et n'ont pu honorer leur engagement. Des étudiants, les yeux brillants et sourire aux lèvres, ont cherché avec une excitation fébrile les derniers ouvrages sorties. Un exemple dans les stands de cette foire du livre : une file très longue pour rencontrer l'initiateur de cette foire. Les propos des curieux et des sachants, qu'ils soient adolescents ou plus avancés dans l'âge adulte, sont unanimes: «Cette foire du livre de Brazzaville est une belle initiative pour dynamiser un secteur plein d'avenir en République du Congo: la lecture».

Avant la clôture de la FOLIBR, un grand prix du Groupe ICES a été remis à l'ESGAE pour ses diverses publications.

Viclaire MALONGA



ETUDE DE MAITRE GILBERT OPANDET
Notaire
Titulaire d'un 'Office en la Résidence de Brazzaville
20, Avenue Albert Bassandza
(CHU — derrière l'Hôtel Les Bougainvillées) Centre-ville
BP : 755 - Tel : 06-826-42-83
e.mail : gildas_jo@hotmail.fr
République du Congo

SOCIETE D'INTERMEDIATION DES ENTREPRISES DU CONGO
Société A Responsabilité Limitée (SARL)
Capital social : 1.000.000 de Francs CFA
Siège Social : Brazzaville 152, avenue Charles de Gaulle - Plateau-ville - Poto-Poto
République du Congo

INSERTION LEGALE

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire de dissolution anticipée de la société **D'INTERMEDIATION DES ENTREPRISES DU CONGO, SARL**, en date à Brazzaville du 08 Avril 2024, déposé au rang des minutes du Notaire sous-signé le 15 Avril 2024, enregistré à Brazzaville le 24 Avril 2024, folio 076/10, no 1862, par Maître Gilbert OPANDET, les associés de ladite société ont pris les résolutions suivantes:

PREMIERE RESOLUTION: DISSOLUTION ANTICIPEE ET LIQUIDATION AMIABLE
L'assemblée générale décide, après avoir entendu lecture du rapport du gérant, de la dissolution anticipée de la société ainsi que sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour.

DEUXIEME RESOLUTION: NOMINATION DU LIQUIDATEUR AMIABLE

L'assemblée générale, sur proposition de la présidente, nomme en qualité de liquidateur Monsieur PASSI Patrice Bienvenu.

TROISIEME RESOLUTION: Pouvoirs
Tous pouvoirs ont été délégués au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant les décisions à l'effet d'accomplir toutes formalités légales ou autres.
Dépôt du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire, dûment enregistré et du Registre de Commerce de la société, a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 13/05/2024 sous le numéro CG-BZV-01-2024-D-00306.

Pour Avis
Maître Gilbert OPANDET
Notaire



MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET REGIONAL D'AMELIORATION
DES CORRIDORS
DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL
EN AFRIQUE CENTRALE (PRACAC)



AVIS DE PROROGATION DE LA DATE DE REMISE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DU SPECIALISTE EN SUIVI EVALUATION ET DE L'ASSISTANT ADMINISTRATIF ET FINANCIER/TRESORIER DU PRACAC

Référence et date de publication

- La Semaine Africaine N° 4230 du vendredi 17 mai 2024
- Les Dépêches de Brazzaville N° 4751 du lundi 13 mai 2024

Il est porté à la connaissance des potentiels candidats aux postes de Spécialiste en Suivi Evaluation et d'Assistant Administratif et Financier/Tresorier du PRACAC publiés dans les journaux mentionnés ci-dessus que la date limite de dépôt de candidature initialement prévue pour le 28 mai 2024 est prolongée au 04 juin 2024. Les dossiers sont à déposer à la même adresse sis 12 rue Duplex/ Secteur Blanche Gomez.

**Le Coordonnateur,
Benoît NGAYOU**

GABON

Plainte pour séquestration et torture de la famille Bongo

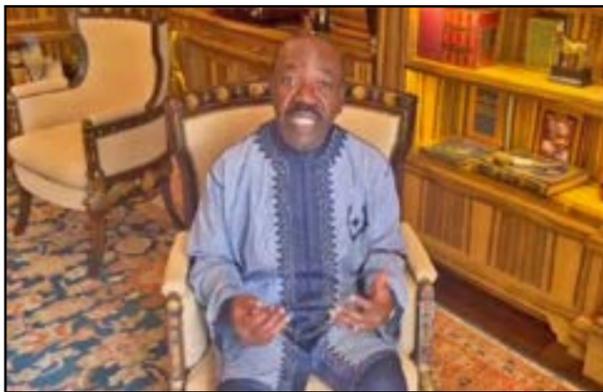
Renversé par un coup d'Etat, Ali Bongo Ondimba a entamé, avec ses deux plus jeunes fils, le 14 mai 2024 à Libreville, une grève de la faim pour protester contre la «séquestration» et les «actes de torture» dont les membres de sa famille seraient victimes. En France, un cabinet d'avocat a déposé une plainte devant le tribunal de Paris pour arrestation illégale, et séquestration aggravée par des actes de torture et de barbarie.

Maître François Zimeray indique que «même si on peut penser d'eux ce qu'on veut, ils ont les mêmes droits que les autres». Le cabinet de l'avocat de la famille Bongo a été mandaté pour déposer plainte contre X au tribunal judiciaire de Paris, au nom d'Ali et Sylvia Bongo ainsi que leurs enfants Noureddin et Jalil. La plainte révèle les mauvais traitements dont la famille aurait été victime. Des pressions à la fois physiques et psychologiques pour les dépouiller de tous leurs biens, comptes bancaires, sociétés, maisons, appartements, etc. Elle s'attarde aussi sur le sort de Sylvia Bongo. Les jours suivant le coup d'Etat survenu le 30 août 2023, l'ex-Première dame aurait été arrêtée et emmenée de force au Palais présidentiel avec son fils Jalil. Leurs moyens de communication auraient été confisqués. Mère et fils auraient ensuite été

emmenés à La Sablière, dans une villa des résidences de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) servant à l'accueil des hautes personnalités.

Jalil aurait été transféré à la résidence familiale où, depuis, il séjourne avec son père Ali Bongo et son frère Bilal. Sylvia, elle, a été mise en examen pour détournement de fonds publics, blanchiment de capitaux, faux et usage de faux. Elle se trouve désormais seule dans une aile récemment rénovée de la prison des femmes, à Libreville.

Depuis le putsch, l'ex-Première dame aurait été plusieurs fois extraite de ses différents lieux de détention pour être emmenée dans un bureau des services spéciaux, dans l'enceinte de la Présidence. Elle y aurait été interrogée, parfois pendant plusieurs jours. Des «interrogatoires parfaitement illégaux», dit la plainte, menés par des



Le sort d'Ali Bongo et sa famille inquiète

militaires, pour la contraindre à signer des documents ordonnant la cession de ses biens.

Pour la faire plier, la torture serait également psychologique puisqu'un haut gradé lui aurait montré des photos de son fils Noureddin et aurait menacé de l'exécuter si elle ne coopérait pas. L'ex-Première dame aurait notamment craqué en étant forcée d'assister aux séances de torture infligées à son fils Noureddin, détenu seul dans une cellule de la prison centrale, selon un régime carcéral strict. Le sort de Noureddin Bongo serait «particulièrement préoccupant», indique la plainte. Ses avocats estiment que c'est sur

lui que «se concentre la soif de vengeance des autorités». Lors du coup d'Etat, l'aîné des enfants Bongo aurait été enlevé chez lui, à La Sablière, par des militaires armés et cagoulés, avant d'être conduit, dans un blindé de la Garde républicaine, à l'Etat-major du palais où il aurait été séquestré pendant deux semaines dans une cellule exigüe. Il aurait fait un passage à la Direction générale des recherches, avant d'être placé sous mandat de dépôt à la prison centrale. Ses conditions de détention auraient été particulièrement difficiles.

Gaule D'AMBERT

CENTRAFRIQUE

Reprise de la navigation après le naufrage

Le ministère des Transports autorise la navigation d'une dizaine d'embarcations, sur les voies navigables en Centrafrique, après le naufrage de l'une d'entre elles le 19 avril 2024 qui avait causé la mort de plusieurs dizaines de personnes. Le gouvernement avait temporairement interdit les activités des baleinières après ce drame. Cette reprise de la navigation constitue un soulagement pour des centaines de voyageurs bloqués depuis trois semaines dans les ports du pays.

Lundi 27 mai, une baleinière de 20 mètres sur 5 ayant à bord une quarantaine d'hommes et femmes, dont quelques-uns avec des enfants sur les épaules a été mise à l'eau. Leur but: gagner la ville de Mobaye au Sud-est de la RCA. Stalonne commerçant, a indiqué que «cela fait plaisir de voir les forces navales et les policiers qui réglementent désormais la navigation. Leur présence rassure les populations et notamment nous, les commerçants, afin d'exercer notre activité sur l'eau en toute sécurité».

C'est également une délivrance pour certaines familles bloquées au port depuis un mois. Magalie est impatiente de revoir ses enfants. «Je suis commerçante et j'étais venu à Bangui pour vendre mes marchandises, explique-t-elle. Dieu merci, j'avais tout vendu. Mais je ne pouvais pas rentrer à cause de cette mesure. C'était difficile et j'ai beaucoup souffert. Maintenant, j'ai hâte de rentrer auprès de ma famille». Selon un analyste, la suspension du trafic des baleinières bloque l'économie du pays et fait flamber les prix.



La reprise de la navigation des baleinières soulage les populations

Dans les différents ports de la capitale Bangui, les contrôles techniques sont stricts. L'état des baleinières et le nombre des passagers sont contrôlés par les inspecteurs. Joachim Bigué, président du Comité d'inspection des baleinières affirme: «On a constaté qu'il y a certaines baleinières qui répondent aux normes

et que d'autres ont encore des défaillances. Nous allons les autoriser au fur et à mesure de notre avancée».

Ce sont des baleinières et menues embarcations en règles qui ont repris service sur les voies navigables de la République centrafricaine.

Gaule D'AMBERT

BURKINA FASO

Maintien au pouvoir des militaires pour cinq ans

Dans une charte adoptée samedi 25 mai dernier par les participants aux assises nationales à Ouagadougou, le régime militaire du capitaine Ibrahim Traoré arrivé au pouvoir en septembre 2022 par un coup d'Etat va prolonger sa transition à la tête du Burkina Faso pour cinq années supplémentaires. A l'issue des travaux, le colonel Moussa Diallo, président du Comité d'organisation de ces assises a souligné: «La durée de la transition est fixée à 60 mois à compter du 2 juillet 2024. Le pré-



Le capitaine Ibrahim Traoré

sident Traoré pourra se présenter aux élections présidentielles, législatives et municipales qui seront organisées pour mettre fin à la transition».

Initialement prévues pour s'achever dimanche 26 mai, ces assises ont rassemblé des représentants de la société civile, des Forces de défense et de sécurité ou encore des députés de l'Assemblée de transition. La plupart des partis politiques traditionnels ont boycotté l'événement.

Dans la nouvelle charte signée par le capitaine Traoré, les quo-

tas alloués aux partis politiques pour les postes de députés de l'Assemblée législative de transition ont été supprimés. Le patriotisme est érigé comme critère pour siéger à cette Assemblée ou au gouvernement. C'est le 1^{er} juillet 2024, que devait donc s'achever la transition, mais à plusieurs reprises le capitaine Traoré a fait état de la difficulté de tenir des élections au vu du contexte sécuritaire dans le pays.

Alain-Patrick MASSAMBA

TCHAD

Nouveau Premier ministre, Allamaya Halina déjà à l'œuvre

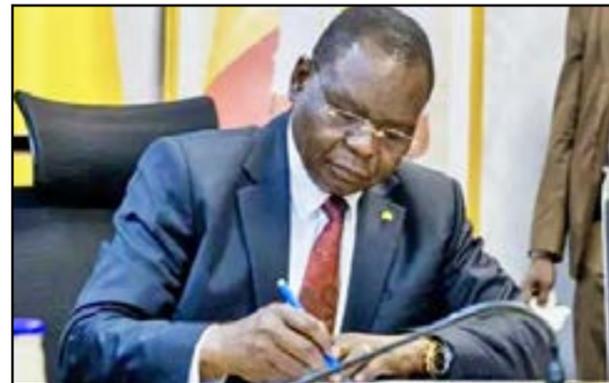
Le nouveau Premier ministre du Tchad a été nommé le 23 mai 2024 par le président Mahamat Idriss Deby. Il s'agit d'Allamaya Halina, un proche du régime Deby père, qu'il a servi durant plus d'une dizaine d'années. Ce dernier a rapidement pris fonction quelques heures après sa nomination, lors d'une cérémonie de passation de service entre lui et son prédécesseur Succès Masra.

Après avoir félicité son successeur, Allamaya Halina, l'a invité à être une source de bénédictions pour le peuple tchadien qui attend beaucoup de lui. Il place sa nomination sous le signe de la continuité du sacerdoce. «La foi, le dévouement, l'engagement et l'intégrité tels sont les maîtres mots qui doivent guider au quotidien notre action au service de la République», a-t-il annoncé. La nouvelle équipe gouvernementale est composée de 27 membres dont six ministres d'Etat.

Jusqu'à sa nomination, Allamaya Halina était ambassadeur de la République du Tchad en Chine. Il est diplomate de formation et a travaillé durant plusieurs années au sein du ministère des Affaires étrangères, où il a occupé de nombreuses fonctions. Il a ensuite été nommé au sein du protocole d'Etat et en est devenu le directeur. Pendant 13 ans environ, il a servi à ce poste le Maréchal Idriss Deby Itno. Il prend le chemin de la Chine en janvier 2023, après sa nomination par Deby fils comme ambassadeur du Tchad.



Mahamat Idriss Deby



Allamaya Halina

Pour les observateurs, «Allamaya Halina est un travailleur, compétent, mais aussi discret, très effacé, un fidèle parmi les fidèles au clan Deby. Mahamat Idriss Deby l'a choisi parce qu'il veut avoir quelqu'un qui ne constituera pas un obstacle à sa politique et ne lui fera pas ombre non plus».

D'après certains analystes, à travers cette nouvelle équipe gouvernementale, Mahamat Idriss Deby Itno n'a fait que traduire en acte sa volonté de gouverner sans partage. La nature ou la figure de ce gouvernement importe peu aux yeux des Tchadiens qui, eux, ont des priorités que la nouvelle équipe doit prendre en compte pour changer sensiblement leur quotidien.

Le nouveau gouvernement est d'abord appelé à réconcilier les Tchadiens. Il est aussi attendu dans le secteur de l'énergie, de l'eau ainsi que dans l'amélioration du système de santé, de la construction des infrastructures routières et l'amélioration du secteur de l'élevage et de l'agriculture. Le problème de l'insécurité tient aussi à cœur les Tchadiens. Autant de défis à relever.

Alain P. MASSAMBA

Maître Talitha Emma Sarah MALONGA Notaire, exerçant en l'Etude de Maître Felix MAKOSSO LASSI, Notaire, titulaire d'un Office à Brazzaville sis au n°68 Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, enceinte SOPECO, centre-ville, face Congo Telecom, République du Congo B.P. : 1444, Tel. 00242 06.481.46.10.

HONGBO INTERNATIONAL OIL ENGINEERING TECHNOLOGY

SOCIETE A RESPONSABILITEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE : 1.000.000 FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL : Tchiamba NZASSI, Village Tando Mboma
Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM N° CG-PNR-01-2017-B12-00161

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

Suivant le procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associé unique de la société: **HONGBO INTERNATIONAL** du 16 Mai 2024, enregistré en date du 17 Mai 2024 à Pointe-Noire, sous le folio 092/24 n°3878 au bureau de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre du Centre-Ville, il a été décidé:

- D'étendre l'objet social de la société en rajoutant les activités suivantes:
 - L'importation et l'exportation des véhicules et des pièces des véhicules,
 - La vente de véhicules,
 - La vente de pièces de véhicules et la réparation des véhicules.
- Corrélativement à la première résolution, de mettre à jour et de modifier entre autres l'article 3 (objet social) des statuts.
- De conférer tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant les décisions ci-dessus adoptées, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales ou autres s'il y a lieu.

Dépôt du procès-verbal des décisions extraordinaires de l'Associé unique dûment enregistré et des statuts mis à jour a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et attestation de la demande de modification a été constatée sous le numéro d'arrivée CG-PNR-01-2024-M-03883.

Fait à Pointe-Noire, le 23 Mai 2024.

Pour avis, Le notaire

LIVRES

Les amateurs se sont pressés à la foire du livre

L'Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises au Congo (ESGAE) a abrité du 15 au 19 mai 2024 la deuxième édition de la foire du livre de Brazzaville (FOLIBR). Organisée par les éditions ICES et LMI, cette initiative s'est voulue une véritable semaine culturelle pour les Brazzavillois, en particulier pour les étudiants et les passionnés du livre.

Pendant ces cinq jours divers livres exposés par les éditeurs étaient à la fête.

La cérémonie d'ouverture officielle, le 15 mai, a connu une affluence importante des étudiants démontrant ainsi leur engouement croissant pour la lecture. On y a noté également la présence des auteurs, des représentants de maisons d'édition et des responsables de l'ESGAE. Elle a été marquée par la conférence inaugurale du Dr Mathusalem Nganga-Mienanzambi intitulée: «L'œuvre de Henri Djombo, entre métatextualité et doublure».

Introduisant cette conférence inaugurale, Marcel Baloula, secrétaire général de l'ESGAE, a ainsi édifié l'assistance: «Le livre est important dans la vie d'un homme. Lire permet de lutter contre le vieillissement du cerveau, d'améliorer sa mémoire, son empathie, son imagination mais aussi de prendre une pause. La lecture possède de nombreux avantages et bienfaits. Elle permet d'apprendre de nouvelles choses et de se former, de voyager à travers le monde, de développer son vocabulaire et son expression orale. La lecture peut grandement contribuer au développe-

ment personnel, dans le sens où vos lectures auront un impact sur votre esprit».

Passant en revue la production littéraire d'Henri Djombo (romans et pièces de théâtre), le Dr Mathusalem Nganga-Mienanzambi a dit: «L'œuvre d'Henri Djombo présente à ce jour une grande cohérence scripturale tant sur le plan thématique que scripturale. D'une production à l'autre, son écriture semble se structurer selon une logique de métatextualité dans le sens de Genette ou d'effets de miroir et de doublure systématique telle que préconisée par Anthony Maugeon. Une production littéraire marquée par l'économie et la critique sociologique».

Justifiant la métatextualité ou l'effet de miroir, le communicant a indiqué que "l'écriture de Djombo, se perçoit comme un effet miroir avec l'omniprésence de Joseph Ni-amo, doublure ou posture de l'auteur, se retrouvant dans la quasi-totalité de sa production littéraire.

Métatextualité ou effets de miroir. L'écriture de Djombo se perçoit comme un effet de miroir avec l'omniprésence de Joseph Ni-amo qui, tel un mort vivant, se retrouve dans la



L'assistance pendant la conférence inaugurale

quasi-totalité de la production littéraire de Djombo.

Doublure ou posture de l'auteur. Djombo se diffracte dans une multitude de doubles. Pour s'en apercevoir, il faut d'abord relever les liens étroits qui s'établissent entre économie et politique. En effet, plusieurs personnages de Djombo sont économistes, dirigeants et hommes politiques (Ni-amo est économiste de formation et garde cette posture dans toutes les créations où il apparaît par son travail et sa détermination, il est successivement, conseiller de ministre, auditeur des entreprises industrielles, directeur de la Conac... On notera, ensuite, une écriture fondamentalement économique et écologique, qui structure largement son œuvre. Enfin, il faut retenir la sensibilité historique qui fait de ces récits autant de chroniques de

l'Afrique coloniale et postcoloniale avec toutes ses réalités...»

Par ailleurs, des conférences et table ronde avec des intervenants aux profils différents ont été organisées chaque jour. Un panel de thèmes riches et variés. On peut citer: «Quelle politique du livre au Congo-Brazzaville?», développer par le Pr. André Patient Bokiba; «Faires, festivals culturels, salon du livre, quels en sont les enjeux pour les artistes et écrivains (essayistes, romanciers, dramaturges)», par Thierry Lorel; «La nouvelle génération des femmes dans la littérature congolaise», par Mireille Opa-Elion et Chantrelle Piya

La FOLIBR a pour but de faire connaître la production intellectuelle congolaise, des auteurs et écrivains, ainsi que

les maisons d'éditions congolaises. L'ambition étant de faire connaître le livre et de promouvoir la lecture sous toutes ses formes ainsi que la production intellectuelle des pays participants; de développer les circuits de diffusion du livre, de favoriser la coédition, d'inciter les investissements dans le domaine de l'édition et des arts graphiques; de favoriser le contact professionnel entre les auteurs, éditeurs, bibliothécaires et libraires; de stimuler le goût de la lecture, de promouvoir le livre scientifique et technique, tout comme le livre pour enfants.

La deuxième édition de la FOLIBR a été un envol pour garantir cet événementiel. Des élèves, des étudiants, des professeurs, des chercheurs et professionnels y ont trouvé leur compte. Avec les exposants qui ont répondu présents, il y a lieu de croire qu'à la prochaine, plusieurs éditeurs et institutions seront de la partie. «Même si le métier d'éditeur connaît des difficultés, il faut encourager les Congolais à créer des maisons d'édition. Nous n'avons pas plus de dix éditeurs au Congo. Comparé aux autres pays africains, nous sommes à la traîne ! Alors que dans presque tous les pays, ce sont des associations d'éditeurs qui organisent les différents salons du livre et, l'Etat ou les communes les accompagnent. Le président Denis Sassou Nguesso avait soulevé ce fait et encourageait les diverses associations à organiser ces

manifestations. Un décret fut d'ailleurs signé... Ce deuxième essai est une continuité pour marquer une nouvelle étape dans le développement intellectuel du pays, en faveur de la liberté d'expression et de contribuer au débat général sur la responsabilité sociale, culturelle et artistique», a dit Alain Kounzilat, initiateur de cette foire. Avant d'ajouter: «Nous sollicitons toujours une adhésion massive des entreprises pour une meilleure coopération Nord/Sud et apporter une contribution significative à la recherche scientifique et à l'environnement».

A la visite inaugurale des stands d'environ 6m² couverts, une foule compacte s'est pressée pour découvrir les ouvrages proposés en dépit de la défection de certains participants qui ont fait réserver des stands et n'ont pu honorer leur engagement. Des étudiants, les yeux brillants et sourire aux lèvres, ont cherché avec une excitation fébrile les derniers ouvrages sorties. Un exemple dans les stands de cette foire du livre : une file très longue pour rencontrer l'initiateur de cette foire. Les propos des curieux et des sachants, qu'ils soient adolescents ou plus avancés dans l'âge adulte, sont unanimes: «Cette foire du livre de Brazzaville est une belle initiative pour dynamiser un secteur plein d'avenir en République du Congo: la lecture».

Avant la clôture de la FOLIBR, un grand prix du Groupe ICES a été remis à l'ESGAE pour ses diverses publications.

Viclaire MALONGA



UNION INTERNATIONALE DU NOTARIAT LATINE

ETUDE DE MAITRE GILBERT OPANDET
Notaire
Titulaire d'un 'Office en la Résidence de Brazzaville
20, Avenue Albert Bassandza
(CHU — derrière l'Hôtel Les Bougainvillées) Centre-ville
BP : 755 - Tel : 06-826-42-83
e.mail : gildas_jo@hotmail.fr
République du Congo

SOCIETE D'INTERMEDIATION DES ENTREPRISES DU CONGO
Société A Responsabilité Limitée (SARL)
Capital social : 1.000.000 de Francs CFA
Siège Social : Brazzaville 152, avenue Charles de Gaulle - Plateau-ville - Poto-Poto
République du Congo

INSERTION LEGALE

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire de dissolution anticipée de la société **D'INTERMEDIATION DES ENTREPRISES DU CONGO, SARL**, en date à Brazzaville du 08 Avril 2024, déposé au rang des minutes du Notaire sous-signé le 15 Avril 2024, enregistré à Brazzaville le 24 Avril 2024, folio 076/10, no 1862, par Maître Gilbert OPANDET, les associés de ladite société ont pris les résolutions suivantes:

PREMIERE RESOLUTION: DISSOLUTION ANTICIPEE ET LIQUIDATION AMIABLE
L'assemblée générale décide, après avoir entendu lecture du rapport du gérant, de la dissolution anticipée de la société ainsi que sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour.

DEUXIEME RESOLUTION: NOMINATION DU LIQUIDATEUR AMIABLE

L'assemblée générale, sur proposition de la présidente, nomme en qualité de liquidateur Monsieur PASSI Patrice Bienvenu.

TROISIEME RESOLUTION: Pouvoirs
Tous pouvoirs ont été délégués au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant les décisions à l'effet d'accomplir toutes formalités légales ou autres.
Dépôt du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire, dûment enregistré et du Registre de Commerce de la société, a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 13/05/2024 sous le numéro CG-BZV-01-2024-D-00306.

**Pour Avis
Maître Gilbert OPANDET
Notaire**



MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET REGIONAL D'AMELIORATION
DES CORRIDORS
DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL
EN AFRIQUE CENTRALE (PRACAC)



AVIS DE PROROGATION DE LA DATE DE REMISE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DU SPECIALISTE EN SUIVI EVALUATION ET DE L'ASSISTANT ADMINISTRATIF ET FINANCIER/TRESORIER DU PRACAC

Référence et date de publication

- La Semaine Africaine N° 4230 du vendredi 17 mai 2024
- Les Dépêches de Brazzaville N° 4751 du lundi 13 mai 2024

Il est porté à la connaissance des potentiels candidats aux postes de Spécialiste en Suivi Evaluation et d'Assistant Administratif et Financier/Tresorier du PRACAC publiés dans les journaux mentionnés ci-dessus que la date limite de dépôt de candidature initialement prévue pour le 28 mai 2024 est prolongée au 04 juin 2024. Les dossiers sont à déposer à la même adresse sis 12 rue Duplex/ Secteur Blanche Gomez.

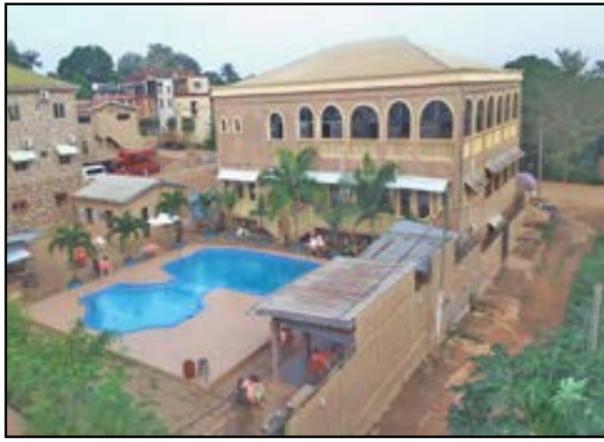
**Le Coordonnateur,
Benoît NGAYOU**

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

SECTEUR PRIVE

L'hôtel Le Tarmac de Dolisie victime de sabotage

Situé non loin de l'aéroport Ngot-Nzougou, l'hôtel Le Tarmac est l'objet depuis un moment de sabotage, de la part de certains sujets véreux, hostiles à la réputation de cet établissement commercial, propriété d'un haut-cadre du pays, originaire du Niari. C'est un lieu paisible et agréable pour les clients, touristes et gens de passage à Dolisie, chef-lieu du département du Niari, troisième ville du Congo, communément appelée capitale de l'or vert.



L'hôtel Le Tarmac de Dolisie fait la fierté des Dolisiens

Existant depuis 2012, l'hôtel Le Tarmac est une référence à Dolisie, il fait la fierté de la ville dans le domaine de l'hôtellerie. Cadre idéal et recommandable, avec un service de qualité, l'établissement attire nombre de touristes et visiteurs de passage ou en séjour dans la troisième ville du Congo, appelée aussi ville carrefour, grâce à son positionnement géographique. Cet hôtel en effet a enregistré un fait curieux ces jours-ci. Les clients y ont découvert des matières fécales à la cuisine et dans la salle à manger du restaurant. La désolation était totale. Pour la direction de l'hôtel, cet acte est le résultat d'un sabotage de nature à faire obstacle au

bon palmarès de l'hôtel. «Le Tarmac est victime de son succès. C'est du sabotage!», nous a confié son propriétaire. L'auteur présumé de cet acte scandaleux est un cuisinier: Kieferd Steven Mackita, qui travaille à l'hôtel depuis novembre 2023. Il avait travaillé auparavant dans d'autres établissements du secteur à Dolisie: hôtel Le Ruisseau, Boudha bar, PK 150. Ce cuisinier fugitif complice de ce montage grossier est actuellement entre les mains de la justice. Il a été rattrapé dans sa cavale grâce à un avis de recherche lancé contre lui, et a été présenté au procureur de la République de Dolisie qui s'est saisi de l'affaire. Choquée, la direction de l'hôtel Le Tarmac s'interroge

quant à la motivation de cet incident; elle soupçonne une concurrence déloyale par des tenanciers d'autres hôtels de Dolisie, «avec des méthodes du moyen âge». L'hôtel emploie une trentaine d'agents, et a une capacité de 36 chambres. Il comprend un bar, un restaurant VIP, des salles de fêtes et de réunion. Depuis 2019, il a été agrandi avec plusieurs activités: piscine, night-club et autres. Très remontés, d'aucuns estiment qu'après cet acte et en attendant le verdict de la justice, la direction devrait sanctionner le personnel de l'hôtel, pour la gravité de cet incident grossier, qui porte préjudice à la structure.

A.G. NGOUMA

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Les doctorants et chercheurs formés à la rédaction d'un article scientifique

En octobre 2024 se tiendra à Rabat au Maroc, l'Université d'été, de la francophonie, organisée par l'Académie internationale de francophonie scientifique (AIFS). Prélude à cet événement de portée scientifique, le bureau national de l'AUF en République du Congo que dirige le Pr Edouard Ngamountsika a procédé, du 14 au 17 mai 2024 à la Grande Bibliothèque universitaire de Brazzaville, à l'organisation d'un atelier sur la publication d'un article scientifique. Cette formation assurée par les Professeurs Yvon-Pierre Ndongo Ibara et Jean Félix Makosso était destinée aux doctorants et chercheurs des universités membres de l'AUF dont l'Université Marien Nguouabi.



Les doctorants posant avec les formateurs et le responsable de l'AUF

Cet atelier s'inscrivait dans le cadre des activités du T2 du bureau national de l'AUF Congo. Pour le Pr Edouard Ngamountsika, il vise à développer un vivier mondial de jeunes chercheurs publiant en langue française. Il offre également la possibilité d'utiliser les meilleurs outils pour concevoir et promouvoir un article scientifique, en respectant les normes académiques de haut niveau. Cette activité a aussi donné aux participants la possibilité de concrétiser leur projet en un article qui sera soumis à

une révision en double aveugle. C'est dire que les évaluateurs procéderont à la lecture de l'article, sans connaître l'auteur(e) et ce dernier ou cette dernière ne pourrait pas non plus connaître l'identité des évaluateurs. Deux ou trois participants, en raison de la pertinence de leurs projets d'articles, prendront part à l'université d'été de Rabat au Maroc en octobre prochain. Les principaux axes de travail ont, entre autres, été de: perfectionner l'organisation d'une recherche scientifique, développer un article selon les techniques de rédaction pertinentes, mettre en place des stratégies de découvrabilité d'un article scientifique. A l'ouverture de la formation, le responsable de l'AUF Congo a fait remarquer qu'il ne s'agit pas d'apprendre aux participants la

rédaction d'un article puisqu'ils disposent des rudiments élémentaires. Mais il était question de mettre à leur disposition d'autres rudiments complémentaires, des outils nécessaires qu'ils n'avaient pas afin de les rendre capables de rivaliser avec d'autres compétiteurs à l'échelle internationale, en matière de rédaction d'un article scientifique. Puisqu'aussi bien, il est facile de tomber dans le plagiat, la participation à un tel exercice aura permis aux participants d'apprendre à lire les autres textes d'auteurs ayant travaillé sur le sujet qu'on souhaite développer pour améliorer considérablement leur capacité intellectuelle et l'humilité de reconnaître ce qui n'est pas de soi.

Gaule D'AMBERT

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès
ANNONCE LEGALE N°443/2024/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de Réquisitions	REFERENCES CADASTRALES	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
1	31867 du 02-05-24	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 2.400,00m2	YIE	POOL	BIABATANTOU Francis Edgard
2	31588 du 21-02-24	Sect K, bloc - ; Pile 05 ; Sup : 425,00m2	RUE NON DENOMMEE / QUARTIER 07 KANGUINI	CUVETTE	MABOUEKI Jean Pierre
3	31420 du 18-01-24	Sect AD, bloc - ; Pile - ; Sup : 792,00m2	QUARTIER LIFOUA	POOL	DANTIOKO MAHAMOUD Camara
4	31154 du 07-12-23	Sect O, bloc - ; Pile - ; Sup : 189,12m2	QUARTIER NGAMBAMOU	POOL	TOGOLA MADOU
5	31739 du 03-04-24	Sect AF, bloc - ; Pile - ; Sup : 520,83m2	LIFOUA	POOL	TABANGOLI Calixte
6	31574 du 19-02-24	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 519.249,49m2 soit 51ha92a49ca	VILLAGE IMBIMI	POOL	ONDAYE Jean Baptiste
7	30646 du 10-08-23	Sect P7suite, bloc 29 ; Pile 04 (ex.1998) ; Sup : 368,43m2	1998, RUE MOUKOUKOULOU (QUARTIER PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	Société OMEGA-AT S.C.I
8	28634 du 09-05-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 408,05m2	5, RUE AMBOULOU (QUARTIER DJIRI-PONT)	9-BZV	ITOUA Dania Saurel
9	31690 du 19-03-24	Sect P7suite (ex.P7), bloc 43 ; Pile 1 ; Sup : 260,38m2	1809BIS, RUE MOTABA (QUARTIER PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	AYESSA MAMBOU MAYENNE Jade Marie-Andrey
10	31810 du 22-04-24	Sect P10, bloc 83 ; Pile 12 ; Sup : 414,98m2	45, RUE MANGUENGUENGUE	5-BZV	MOUATEKE MOUASSANGUIELA Christiane Roza
11	31689 du 19-03-24	Sect P7, bloc 115 ; Pile 1bis (ex.1091bis) ; Sup : 92,87m2	1091BIS, RUE SOUNDA (QUARTIER PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	AYESSA AHISSOU Axel Emeraude Cornelia
12	31392 du 10-01-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 860,00m2	QUARTIER MAKABANDILOU	9-BZV	IKIA DIMI Jérôme Jocelyn
13	31635 du 29-02-24	Sect P3, bloc 34 ; Pile 13 (ex.7bis) ; Sup : 206,64m2	85BIS, RUE YAKOMA	3-BZV	ADAM Defallah Garreh
14	22268 du 09-10-24	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 15.000,00m2 soit 1ha50a00ca	VILLAGE MVOUA	POOL	DZANGA-NIOLONGO Eurydice Ariane
15	31630 du 28-04-24	Sect P7suite (exP7), bloc 10, Pile 45 (ex1575), Sup : 336,99m2	1575, AVENUE DES TROIS MARTYRS (QUARTIER BATIGNOLLES)	4-BZV	MAKILIMA SALEMO Emas et Enfants
16	31819 du 24-04-23	Sect P3, bloc 12 ; Pile 1 ; Sup : 209,43m2	62, RUE MBOCHIS (QUARTIER IBALLA)	3-BZV	ONDOKO Marie-Flore Alphonsine
17	31755 du 04-04-24	Sect N, bloc - ; Pile - ; Sup : 215,71m2	RUE IYOKO, KINTELE (QUARTIER IHOUEME)	POOL	MOUNDELE Pryziñth Eunice Pierre
18	31791 du 17-04-24	Sect P13 (ex.P1), bloc 211 ; Pile 10 (ex.119) ; Sup : 276,69m2	133, RUE MANA	5-BZV	NGANIA Gildas Raoul
19	28938 du 18-07-22	Sect CK, bloc 93 ; Pile 21 ; Sup : 391,10m2	29, RUE OBIKA (QUARTIER CONGO-CHINE)	9-BZV	MOKOUA Edgard Fortuné
20	29627 du 03-01-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 398,70m2	RUE MBOMA ELLEMBE (QUARTIER GASTON MPOUILLOU)	POOL	BAKANIKINA Lidwine Imelda Marcelle
21	31534 du 09-02-24	Sect AT, bloc 20 (ex.11) ; Pile 1 ; Sup : 813,18m2	1 ET 3, RUE MAMPOUYA BENJAMIN (QUARTIER NGAMBIO)	4-BZV	GOUAMBA Gildas
22	31769 du 09-04-24	Sect P6, bloc 76 ; Pile 4 (ex.3) ; Sup : 284,14m2	144, RUE BAKOUKOUYAS	5-BZV	GANDOU Lord Marhyne
23	31857 du 29-04-24	Sect P5, bloc 57 ; Pile 4 ; Sup : 504,16m2	92, RUE MBOKO	3-BZV	NIANGADOU Abdoulaye
24	31701 du 22-03-24	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 1.106,29m2	QUARTIER 8 FLORENT NTSIBA (KINTELE)	POOL	NDAMASSI Annie Géorgine
25	31405 du 12-01-24	Sect : Zone Rurale ; Sup : 80.773,71m2 soit 8ha07a74ca	VILLAGE MVOUA	POOL	KOUMOU MORITOUA Abraham
26	31783 du 12-04-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 205,03m2	13, RUE ESSOUSSA (QUARTIER LE BLEDE)	7-BZV	IKIESSIBA Chantal
27	31863 du 30-04-24	Sect C, bloc - ; Pile - ; Sup : 1.590,00m2	QUARTIER STADE LA CONCORDE (KINTELE)	POOL	NGAKALA Karl Rogatien
28	29333 du 27-10-22	Sect : Zone Rurale ; Sup : 20.220,16m2 (2ha02a20ca)	MVOUA (VILLAGE ESSIO)	POOL	EMBABA NGATSE Aimée Grâce
29	27378 du 08-07-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 404,86m2	RUE MAYONG	6-BZV	EMBABA MOUKAMBI Gomer
30	27379 du 08-07-21	Sect P14, bloc 237 ; Pile 08 ; Sup : 151,50m2	06, RUE BELLET	5-BZV	EBAMBA MOUKAMBI Gomer
31	31819 du 24-04-24	Sect P1, bloc 58 ; Pile 3 ; Sup : 216,04m2	4, RUE LIKOUALA (QUARTIER MAGATTE)	3-BZV	MBOUMBA ALIMI Gerrys Fahad
32	31724 du 28-03-24	Sect P8, bloc 150 ; Pile 17 ; Sup : 397,42m2	105, RUE DES TROIS MARTYRS	4-BZV	MOUSTAPHA Moussa
33	31657 du 17-03-24	Sect CE, bloc 30 ; Pile 16 ; Sup : 431,89m2	26, RUE ITOBA	6-BZV	AMONA-MBANI Olga Pulchérie
34	30261 du 23-05-23	Sect M, bloc - ; Pile - ; Sup : 599,40m2	QUARTIER MPOUILLOU GASTON	POOL	NGOMA NKADOULOU Léonce Amour
35	31811 du 04-04-24	Sect A, bloc 68 ; Pile 1 ; Sup : 873,73m2	QUARTIER PAUL GAMBI	POOL	ATIPO-ETOU Philomène
36	31924 du 15-05-24	Sect P8, bloc 62 ; Pile 10 ; Sup : 268,90m2	17, RUE POLYDOR	4-BZV	ONIANGUE Aisbert Melaine Freud
37	14425 du 06-06-16	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 30.477,44m2	VILLAGE YIE (PK 45)	POOL	ILOKI KOUMOU Cathy Délicia
38	31799 du 19-04-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 401,96m2	QUARTIER MAKABANDILOU	9-BZV	Enfants MOKANA-ONDONGO NZAPA
39	31798 du 19-04-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 257,54m2	QUARTIER MAKABANDILOU	9-BZV	GBALA-NZAPA Tabitha Dorcas
40	31800 du 19-04-24	Sect BD3, bloc 4 ; Pile 4bis ; Sup : 401,26m2	4, RUE KALANGA (QUARTIER NKOMBO MATARI)	9-BZV	GBALA-NZAPA Tabitha Dorcas
41	31436 du 19-01-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 549,28m2	VILLAGE MOUTOH (ZONE AGRI-CONGO)	POOL	ELENGA ITOUA Audriche Destin
42	31435 du 19-01-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 439,35m2	VILLAGE MOUTOH (ZONE AGRI-CONGO)	POOL	ELENGA ITOUA Audriche Destin
43	31437 du 19-01-24	Sect A, bloc - ; Pile - ; Sup : 200,00m2	RUE SAINT APOTRE (QUARTIER STADE DE LA CONCORDE)	POOL	Enfants ELENGA
44	31733 du 29-03-24	Sect : Zone Rurale ; Sup : 800,00m2	VILLAGE IMPANI	POOL	IBOVI OYELA Rodrigue
45	19965 du 14-01-19	Sect P1, bloc 73 ; Pile 4 ; Sup : 945,06m2	CENTRE-VILLE	4-BZV	KASSIMOU TOURE

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 27 mai 2024
Le Chef de Bureau, Gilbert MBANDZA.

CELEBRATION DE LA PREMIERE JOURNEE MONDIALE DES ENFANTS

Le Pape a dialogué avec les plus petits sur la Trinité lors de la messe pour les enfants

Le dimanche de la Sainte Trinité, le 26 mai 2024, le Pape a présidé la messe pour la première Journée mondiale des enfants, devant plus de 50.000 personnes place Saint-Pierre. Dans une homélie catéchétique destinée aux plus jeunes, le Souverain pontife a fait répéter l'importance du Père, du Fils et du Saint-Esprit, dans nos vies, leur demandant de prier pour la paix dans le monde.

Devant une marée de couleurs faites de drapeaux et panneaux bigarrés arborés par les enfants, dans un style simple accessible aux plus jeunes, sous forme de dialogue, le Pape a médité sur le mystère de la Trinité dans son homélie: «Combien de "dieux" y a-t-il? Un seul en trois personnes: le Père qui nous a tous créés, qui nous aime tant, Dieu et quand nous prions Dieu le Père, quelle est la prière que nous prions tous?» a interpellé l'évêque de Rome, laissant les enfants lui répondre: «Le Notre Père». «Quel est le nom du Fils? Jésus. Nous prions Jésus pour qu'il nous accompagne dans la vie et qu'il nous fasse grandir. Et nous prions Jésus de nous aider, d'être près de nous et quand nous communions aussi, nous recevons Jésus et Jésus nous pardonne tous nos péchés», a poursuivi le Pape, entouré d'enfants sur le parvis de la place Saint-Pierre. «Est-ce vrai que Jésus pardonne tout?», a demandé le Pape François. «Jésus pardonne même aux plus laids des

pêcheurs?» Oui!», ont répondu les enfants. «N'oubliez pas ceci: Jésus pardonne tout et pardonne toujours et nous devons avoir l'humilité de demander pardon. "Pardonne-moi, Seigneur, j'ai mal agi. Je suis faible. La vie m'a mis en difficulté mais tu pardonne tout. Je voudrais changer de vie et tu m'aides».

Au stade de Rome en fête, le Pape a célébré la paix avec les enfants du monde
Venant ensuite à l'Esprit-Saint, le Pape François a reconnu que ce n'est pas facile de comprendre, «parce que l'Esprit-Saint est Dieu, il est en nous». «Nous recevons l'Esprit-Saint dans le Baptême, nous le recevons dans les Sacrements. L'Esprit-Saint est ce qui nous accompagne dans la vie. Nous le pensons et nous le disons ensemble: «L'Esprit-Saint nous accompagne dans la vie». L'Esprit-Saint est celui qui nous donne la force, nous reconforte dans les difficultés. Ensemble, le Pape et les enfants ont répété: «L'Esprit-Saint nous accom-



Le Pape François dialoguant avec les enfants

pagne dans la vie». Enfin concluant cette brève homélie improvisée, le Pape a interrogé les enfants sur le nom de la mère des chrétiens au ciel. «Savez-vous comment prier la Vierge Marie? [réponse: oui] Vous êtes sûrs? Faisons-le maintenant, je veux entendre... [ils récitent le Je vous salue Marie].» Le Pape a enfin exhorté chaque enfant à prier pour les parents, les grands-parents, les enfants malades, dont de nombreux étaient présents place Saint-Pierre, mais aussi pour la paix dans le monde, clôturant avec la prière de l'Angelus cette première édition de la Journée mondiale des enfants, initiée la veille au stade olympique de Rome, en

présence de 50 000 personnes. Le Pape a également annoncé la prochaine date de la seconde Journée mondiale des enfants, fixée à septembre 2026, après l'année jubilaire. Au terme de la messe, l'acteur italien Roberto Benigni, comédien, réalisateur et protagoniste (entre autres) du film: «La vie est belle (1997)», a ensuite pris la parole pour une petite prestation humoristique et amusée devant le Pape et les enfants. La présidente du Conseil italien, Giorgia Meloni, et sa fille, ainsi que le maire de Rome, Roberto Gualtieri, étaient présents parmi les fidèles place Saint-Pierre.

G.W.B.

JOURNEE MONDIALE DES ENFANTS

Les enfants de la Diaspora congolaise d'Italie ont célébré l'événement

Dans l'un de ses messages à tous les enfants du monde, le Pape François déclare: «très chers enfants, je vous attends. J'aimerai aussi apprendre de vous». Le souhait de voir les enfants du monde autour de lui, a trouvé sa pleine réalisation, à l'occasion de la première Journée mondiale des enfants (JME), tenue à Rome, le samedi 25 et le dimanche 26 mai 2024, respectivement au stade olympique de Rome et à la Place Saint Pierre, sous le thème: «Voici que je fais toute chose nouvelle».



Des représentants de la diaspora congolaise d'Italie

Le premier moment de la JME était le «village pour enfants» caractérisé par des activités socio-culturelles: concert de chants, jeux, musique, football, etc. Dans son dialogue avec ces milliers d'enfants du monde rassemblés autour de lui, le Pape François est revenu sur la nécessité de semer la paix et sur l'importance de vouloir le bien aux autres. Dans nos sociétés et pays fracassés et écrasés par les guerres aux conséquences alarmantes, le Pape reste convaincu que les plus petits demeurent un vrai espoir pour façonner une société pacifique. Car le renouveau de notre monde passe à travers eux. Présents à cet événement grandiose et merveilleux, les enfants de la Diaspora congolaise d'Italie ont fait entendre leurs voix, par le truchement de la petite Sarah Koukimouka, née en Italie, de parents congolais (Frédéric Koukimouka et Flora Zoubabela). Devant cette foule innombrable d'enfants réunis au stade et lors de son interview à Radio Vatican, elle s'est exprimée en ces termes: «Chaque enfant est un diamant, qu'il soit africain, européen, asiatique, océanien ou américain. Et nous sommes le futur de ce monde. Nous pouvons nous aimer de partout pour changer le monde».

Le deuxième moment de la première édition de la JME s'est tenu le dimanche 26 mai en la fête de la Sainte Trinité au cours d'une célébration eucharistique présidée par le Saint-Père. Une foule immense d'enfants et accompagnateurs venus de partout a embelli la Place Saint-Pierre, sous un ciel bleu, aux multiples couleurs des drapeaux des différents pays du monde, dans la beauté et la richesse de la diversité culturelle. Dans son homélie, le Pape a rappelé le rôle de chaque personne de la Sainte Trinité: le Père a créé le monde et les hommes, le Fils les sauve tandis que le Saint-Esprit les accompagne dans les diverses circonstances de la vie tout en leur donnant la force. Il a invité les enfants à prier pour tous les parents et les grands-parents.

Les enfants étant l'espoir, le renouveau et la vie du monde à venir, prions pour que le Dieu Trine et unique soit attentif à leurs cris de paix prononcés durant les moments forts de cette rencontre mondiale des enfants.

Sr. Dr. Rhyta KIMANI, CP

(Chargée des affaires socio-culturelles de la Fraternité congolaise de Rome)

FETE PATRONALE DU MBONGUI ABBE EUGENE NKAKOU

L'abbé Vincent Massengo a exhorté la communauté chrétienne à l'unité en la Sainte Trinité

L'abbé Vincent Massengo, vicaire général de Brazzaville, représentant Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, a présidé samedi 25 mai 2024 en différé en la chapelle du Mbongui abbé Eugène Nkakou située derrière le lycée Pierre Sarvognan De Brazza, à côté du marché Total à Bacongo, l'eucharistie marquant la commémoration de la fête patronale de cette communauté chrétienne anciennement «Foyer Abraham» et qui a lieu le 24 mai de chaque année. Cette eucharistie a été concélébrée par une dizaine de prêtres, parmi lesquels les abbés Crépin Giscard Gandou D'Isseret, responsable du lieu et Franky Gloire Kitilou, secrétaire chancelier de l'archidiocèse de Brazzaville.

Elle a été animée par la chorale Kenguelé de la paroisse Saint Joseph de Linzolo, la chorale du Mbongui abbé Eugène Nkakou et le chœur des amis du grégorien de la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo. Les membres de la famille biologique de l'abbé Eugène Nkakou étaient parmi les invités.

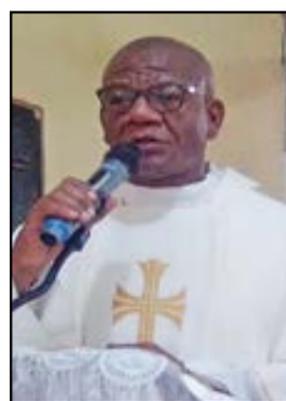
Dans son homélie, l'abbé Vincent Massengo a exhorté cette fervente et dynamique communauté chrétienne à l'unité en la Sainte trinité comme le dit l'évangile du jour dans Matthieu 28, 16-20: Jésus le ressuscité envoie ses disciples en mission. «L'abbé Eugène Nkakou est né en 1910 d'une grande famille chrétienne. Se sentant attiré par la prêtrise, son père s'y opposa. C'est avec beaucoup de tracasseries qu'il entre au séminaire, et le 29 mai 1938 il accède aux sublimes fonctions du sacerdoce, ensemble avec l'abbé Auguste Rock Nkounkou. A 32 ans de vie sur terre, dont quatre ans seu-

lement de sacerdoce, le 24 mai 1942 sonnait le glas annonçant son décès à Boundji, sa terre de mission. Inhumé à Boundji dans un premier temps puis ré-inhumé à Brazzaville, ses restes mortels reposent au cimetière de la mission à la cathédrale Sacré-Cœur. Comment devenir



Abbé Vincent Massengo

Eugène Nkakou a été enterré à Boundji, mais la famille est allée à l'encontre de ce qui est établi. Nos Seigneurs Georges Firmin



Abbé Crépin Giscard Gandou D'Isseret

l'autre ont été enterrés à Boundji et à Brazzaville. Nos préjugés mesquins nous détournent de la réalité et de la volonté de Dieu qui veut que nous vivions la Sainte Trinité. Enseignant, il avait les aptitudes d'un grand musicien et d'un grand joueur de football. Il eut le privilège de créer plusieurs équipes. C'est cela savoir apporter l'évangile, savoir apporter l'unité et l'amour. A Boundji, la résidence où il habitait en tant qu'enseignant et qui porte son nom est toujours en bon état jusqu'aujourd'hui. Selon les témoignages recueillis auprès de mon père, les abbés Eugène Nkakou et Auguste Rock Nkounkou ont étudié au séminaire Saint Bellarmin de Mayidi, en République Démocratique du Congo», a dit le vicaire général. Vers la fin de la messe, l'abbé



Vue des participants à la messe

de vrais disciples et de vrais missionnaires du Christ lorsqu'on sait que nos pensées et nos idées sont ailleurs? L'abbé

Singha devaient être inhumés à Pointe-Noire sa terre de mission, tout comme Ernest Kombo à Owando. Finalement, l'un et

Crépin Giscard Gandou D'Isseret a invité la famille de l'abbé Eugène Nkakou à s'associer à l'Eglise pour que cette résidence soit transformée en siège de la fondation ou qu'elle devienne une œuvre de bienfaisance pour la formation de la jeunesse. «Ne perdons pas de vue les traces de ce qu'a été l'abbé Eugène Nkakou de son vivant, car son habitation peut être transformée en convergence des jeunes. Désormais, chaque année, nous célébrerons la fête patronale en ces lieux autrefois foyer Abraham, mais débaptisé Mbongui Abbé Eugène Nkakou par l'assemblée spéciale des ouvriers apostoliques (ASOA) tenue du 26 juin au 2 juillet 2022, à Brazzaville». Pour rappel, les premiers fruits de l'évangélisation du Congo en 1883 sont les ordinations presbytérales des abbés Charles Mahonde et Louis Guerlot, en 1892, soit neuf ans après le

lancement des activités évangéliques. Il fallait attendre l'année 1938 pour voir deux congolais atteindre le sacerdoce: les abbés Auguste Rock Nkounkou et Eugène Nkakou. La promotion de 1946 se composait des abbés Théophile Mbemba, Fulbert Youlou, Benoît Gassongo, Raphaël Danguy et Louis Loubassou. Parmi ces cinq prêtres, deux devinrent de responsables de premier plan: les abbés Théophile Mbemba qui fut le premier archevêque noir du Congo et Fulbert Youlou qui devint président de la République (1959-1963). Tandis que l'abbé Benoît Gassongo promu évêque auxiliaire de Fort Rousset fut sacré à Rome en 1965 et nommé administrateur apostolique en remplacement de Mgr Emile Verhille, évêque du lieu. Louis Loubassou quant à lui, choisit d'autres itinéraires.

Pascal BIOZI KIMINOU

COMMUNICATIONS SOCIALES

La 58^e Journée mondiale célébrée sous le signe de l'intelligence artificielle

«Intelligence artificielle et sagesse du cœur: pour une communication pleinement humaine». C'est le thème qu'a choisi cette année le Pape François pour la 58^e Journée mondiale des communications sociales, célébrée chaque année au mois de mai. Cet événement est le rendez-vous par excellence pour les médias d'Eglise notamment catholiques, de dresser un bilan annuel et se positionner, surtout à l'ère du numérique où les médias sociaux semblent prendre de l'ascendant.

Déchantant le contenu du thème qu'il a proposé cette année aux professionnels des médias catholiques pour la célébration de la 58^e Journée mondiale des communications sociales, le Souverain pontife a, dans son message, dévoilé les motivations du choix de cette problématique. «Dans cette époque qui risque d'être riche en technique et pauvre en humanité, notre réflexion ne peut partir que du cœur de l'homme. Ce n'est qu'en nous dotant d'un regard spirituel, en retrouvant une sagesse du cœur, que nous pouvons lire et interpréter la nouveauté de notre temps et redécouvrir la voie d'une communication pleinement humaine». Le Saint-Père précise: «le cœur, entendu bibliquement comme le siège de la liberté et des décisions les plus importantes de la vie, est un symbole d'intégrité, d'unité, mais il évoque aussi les affections, les désirs, les rêves, et il est surtout le lieu intérieur de la rencontre avec Dieu. La sagesse du cœur est donc cette vertu qui nous permet de tisser ensemble le tout et les parties,

les décisions et leurs conséquences, les hauteurs et les fragilités, le passé et l'avenir, le je et le nous». Concernant le bon ou mauvais usage qui caractérisent bien souvent les utilisateurs des médias sociaux, le Pape François fait constater: «Les systèmes d'intelligence artificielle peuvent contribuer au processus de libération de l'ignorance et faciliter l'échange d'informations entre les différents peuples et générations. Ils peuvent, par exemple, rendre accessible et compréhensible un énorme patrimoine de connaissances écrit dans les langues qui leur sont inconnues. Mais ils peuvent aussi être des instruments de "pollution cognitive", d'altération de la réalité par des récits partiellement ou totalement faux qui sont crus. La simulation, qui est à la base de ces programmes, peut être utile dans certains domaines spécifiques, mais elle devient perverse lorsqu'elle fausse le rapport à l'autre et à la réalité». Lors du 50^e anniversaire de



L'auteur de l'article et le préfet du dicastère de la Communication

Comité épiscopal panafricain des communications sociales (CEPACS) en novembre 2023 à Lagos, au Nigeria, le Dr Paolo Ruffini, préfet du dicastère pour la Communication, venu de Rome avait annoncé le thème de cette Journée, et avait rappelé le bien-fondé d'une communication authentique au sein de l'Eglise, dans le contexte de synodalité. «Le secret de la communication n'est pas la technique mais l'amour. Nous pourrions penser que la communication dépend des médias, en tant que simple transmission de nouvelles, de connaissances, de notions, d'émotions. Certes, la communication, c'est aussi cela. Mais si nous regardons la racine latine du mot "communication", nous voyons qu'elle combine deux autres mots: cum, ensemble, et munus, don. Cela nous indique

que la communication est avant tout un don mutuel de nous-mêmes, un don qui provient de la relation que nous établissons avec l'autre. Si nous remontons aux premiers chrétiens, nous redécouvrons que c'est là leur première source de communication. Ils étaient reconnus par l'amour». «La communication martelait le patron du dicastère de la Communication, ne se résume pas à des "communiqués de presse". Il s'agit d'établir des relations sincères, profondes et stables». A travers ce thème, le Pape présente les deux facettes des médias sociaux et leur ambivalence, lesquels représentent à la fois une opportunité et un risque.

Aristide Ghislain NGOUMA

FETE DU SAINT SACREMENT-B-

«Ceci est mon corps, ceci est mon sang»

Textes: Ex 24,3-8; Ps 115; He 9, 11-15; Mc 14,12-16.22-26

En ce dimanche, chers sœurs et frères, l'Eglise, mater et magistra nous donne de célébrer le mystère du Corps et du Sang du Christ; la fête du Saint Sacrement aussi appelée la Fête-Dieu. Quel angle d'approche pouvons-nous déceler ce jour? Il s'agit en effet du trésor inépuisable que Jésus nous a légué; c'est Lui-même. En effet par les espèces du pain et du vin, une transsubstantiation s'opère et nous avons le Corps et le Sang du Christ. Célébrer l'Eucharistie, c'est célébrer la présence de Jésus qui se donne à nous; c'est la source et le sommet de la vie chrétienne comme nous le rappelle le concile Vatican II. A l'instar du peuple Hébreux au désert qui était nourri par la manne, nous aussi, nous avons besoin de nous nourrir pour avancer; pour grandir et être féconds dans notre vie et notre nourriture, c'est l'Eucharistie.

Nous devons être des théophages; ceux qui se nourrissent de Dieu et non des anorexiques; ceux qui ne nourrissent pas leur vie de foi. Pour le pape Saint Jean Paul II; «Ecclesia de Eucharistia vivit», l'Eglise vit de l'Eucharistie. En effet, depuis la pentecôte, l'Eglise peuple de la nouvelle alliance, a commencé son pèlerinage vers la patrie céleste, le divin sacrement a continué à marquer ses journées, les remplissant d'espérance confiante.

Par ailleurs, la messe est à la fois et inséparablement le mémorial sacrificiel dans lequel se perpétue le sacrifice de la croix, et le banquet sacré de la communion au Corps et au Sang du Seigneur. L'Eglise vit continuellement du sacrifice rédempteur et elle y accède non seulement par un simple souvenir plein de foi; mais aussi par un contact actuel, car ce sacrifice se rend présent et se perpétue continuellement dans chaque communauté qui l'offre par les mains du ministre consacré.

Nous devons donc vivre avec joie nos célébrations eucharistiques; pour Saint Cyrille d'Alexandrie, la participation au Saint Mystère, est vraiment une confession et un rappel que le Seigneur est mort, et il est revenu à la vie pour nous et notre faveur. C'est donc pour nous que le Seigneur se donne; il vient nous combler de ses grâces. C'est un mystère d'amour qui doit se vivre dans l'unité et l'entraide. Le Docteur angélique Saint Thomas d'Aquin le chante «adoro te devoto latens Deitas...».

En outre, l'Eucharistie est le présent du ciel dont le peuple se souvient. Jésus parle, il dit sa parole, il rend grâce. Il nous faut à notre tour nous nourrir de la Parole de Dieu, être comme le dit l'abbé Paulin Poucota, des Bibliophages, et du pain eucharistique. Jésus nous rappelle aussi qu'il est le pain descendu du ciel pour nous donner la vie éternelle. Cela est donc nécessaire pour le chrétien. L'Eucharistie doit redynamiser notre vie et nos communautés.

Demandons au Seigneur en cette Fête-Dieu de nous donner la force de vivre la parfaite unité, la solidarité, le vivre ensemble; pour promouvoir la justice, la réconciliation et la paix dans le monde et pour être sel de la terre et lumière du monde. Mt 5, 13.

Abbé Ander KETIKETI

(Administrateur de la paroisse Sainte Thérèse de Ngambio)

IN MEMORIAM

Voici aujourd'hui douze mois de cela, (30 mai 2023-30 mai 2024) que notre très chère maman, grand-mère, arrière-grand-mère, tante, la veuve Ntsiba née Nzéli, plus connue sous son petit nom de "maman Moulokimoukima" a été rappelée auprès du Père Très-Haut. Maman tes œuvres resteront à jamais gravées dans nos cœurs.

La douleur de t'avoir perdue ne nous fera jamais oublier les souvenirs de t'avoir eue comme mère et grand-mère, car nos cœurs continuent à saigner. Ton fils, tes petites-filles, Ntsiba-Moulama, Ntsiba-Nzéli et Nzéli-Ntsiba gardent de toi des souvenirs merveilleux.

Que la lumière du ciel brille sur elle sans déclin.

Ton fils Fulgence NTSIBA.



de mettre ces Protocoles d'Accord à la disposition du grand public dans un souci de transparence et de faire une sensibilisation explicative de proximité. Les évêques du Congo-Brazzaville remercient le Chef du Gouvernement et les membres du Gouvernement, pour la clarté des échanges. Les évêques du Congo-Brazzaville, tout en félicitant le Peuple de Dieu, les femmes et hommes de bonne volonté pour leur attachement à la préservation du patrimoine national, rassurent la population qu'ils demeureront attentifs et vigilants quant au suivi de l'application des termes exacts de ces Accords. 1 Les évêques du Congo-Brazzaville

exhortent le Peuple de Dieu et toutes les personnes de bonne volonté à ne pas céder aux spéculations de tous genres de nature à perturber la paix et la tranquillité des esprits.

Débutée le 21 mai à 9 heures, au Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), la Session extraordinaire des évêques du Congo a pris fin le vendredi 24 mai 2024, à 10 heures.

Fait à Brazzaville, le 24 mai 2024

Pour la Conférence des évêques du Congo,

Le Secrétaire Général

Abbé Vivien Carol ETOULO

SENEGAL

Une École de synodalité pour approfondir la mission

Mettre en pratique la synodalité: écouter pour comprendre et accueillir, discerner pour marcher et agir ensemble», a été le thème d'un séminaire qui s'est tenu à Dakar, dans le cadre de l'«École de synodalité», organisé par la religieuse sénégalaise Sr Anne Béatrice Faye. Du 10 au 12 mai, 79 participants, auxquels se sont joints d'autres en ligne, ont échangé en partant de la première session du synode, our préparer les Eglises locales à la deuxième phase du synode sur la synodalité. L'«École de synodalité» est une initiative qui vise à faire mieux comprendre ce qu'est le processus synodal au niveau local. L'idée, explique sœur Anne Béatrice Faye, est née après la participation à la première session du Synode sur la synodalité d'octobre 2023. De retour chez elle, la religieuse sénégalaise s'est alors demandé

«comment faire pour que mon peuple, c'est-à-dire mon Église locale, puisse faire l'expérience que j'ai eue la grâce de faire au niveau de l'Église universelle?», rapporte-t-elle. Elle a alors créé un espace, qui avait pour premier objectif de permettre une bonne réception du Rapport de synthèse publié à la fin des travaux. La méthode adoptée pour y parvenir est celle de la conversation dans l'esprit. Plusieurs activités ont déjà été organisées, notamment cinq webinaires et une rencontre en ligne sous forme de forum, à la suite de la proposition du Secrétariat général du Synode qui suggérait d'instaurer dans les Eglises locales de tels espaces. Les thématiques développées sont tirées du même Rapport et sont présentées par des intervenants qui ont participé à la première phase du Synode sur la synodalité ainsi que par

d'autres, de plusieurs compétences. Être à l'écoute de l'Esprit-Saint, à l'écoute mutuelle des grandes questions qui se posent à l'Église universelle et celle d'Afrique. La rencontre qui s'organise actuellement s'inscrit aussi dans la même logique, celle de vivre l'expérience du synode et surtout de faire l'expérience de l'écoute mutuelle, indique sœur Faye. Cette conversation portera à «poser les questions que le peuple de Dieu se pose aujourd'hui à travers les Eglises locales», a-t-elle précisé, estimant que «c'est vraiment un événement important qui nous permet petit-à-petit de vivre, de faire l'expérience de ce que l'Eglise vit aujourd'hui». Pour cette professeure de philosophie, «les gens attendent vraiment de pouvoir expérimenter cette dimension de l'écoute,

l'écoute mutuelle, l'écoute des grandes questions que se pose aujourd'hui l'Afrique, l'écoute des grandes questions que se posent le monde et l'Église aujourd'hui». Une telle écoute de l'Esprit-Saint est nécessaire pour la mission, car «tout est orienté vers la mission». Sœur Faye estime que la grande question que nous devons nous poser est celle de savoir ce que l'Esprit nous instruit aujourd'hui pour mieux répondre à la mission évangélique. Selon elle, c'est cette question qui traverse de bout en bout toute l'expérience synodale que nous vivons au cœur de l'Église. Ce séminaire est donc une occasion pour se rendre compte de ce que le processus synodal suscite comme expérience, comme nouveauté, comme ouverture en vue de la mission.

G.W.B

PROBLEME DES TERRES

Les évêques en mission d'information auprès du Premier ministre

Les évêques du Congo étaient réunis en session extraordinaire du 21 au 24 mai 2024 à Brazzaville. Ils ont examiné, entre autres points à l'ordre du jour, l'Accord-cadre de partenariat économique, de la promotion et de la protection des investissements entre la République du Congo et la République du Rwanda, du 12 avril 2022, objet d'inquiétudes des Congolais. Ayant sollicité une audience auprès du Premier ministre pour en comprendre le contenu, ils ont été reçus par le chef du Gouvernement jeudi 23 mai. A la fin de la session, les évêques ont publié le communiqué ci-après, qui a été lu le dimanche 26 mai dans les différentes églises du pays.

-Au Peuple de Dieu du Congo-Brazzaville
-Aux Personnes de bonne volonté Réunies en Session extraordinaire du 21 au 24 mai 2024 à Brazzaville,

les évêques du Congo-Brazzaville ont examiné, entre autres points à l'ordre du jour, la question de l'«Accord-Cadre de partenariat économique, de la promotion et de

la protection des investissements entre la République du Congo et la République du Rwanda, du 12 avril 2022».

Cet Accord étant l'objet de nombreuses inquiétudes et interrogations au sein du peuple congolais, les évêques et pasteurs, également préoccupés, ont souhaité une audience avec le Premier Ministre aux fins d'en comprendre le contenu.

Les évêques ont été reçus en audience par le Premier Ministre accompagné de sept membres du gouvernement, le jeudi 23 mai à 15 heures. C'en est suivi un échange serein et fructueux d'environ deux heures trente minutes, au cours duquel le Premier Ministre a mis à la disposition des évêques les documents et autres supports liés aux Protocoles d'Accord entre le Congo et le Rwanda. Dans le même but de comprendre

ces accords, le Conseil permanent des évêques a reçu l'Ambassadeur du Rwanda auprès de la République du Congo.

Eu égard aux documents auxquels ils ont eu accès, il ressort de l'analyse des évêques les conclusions suivantes: 1- Il n'y a eu ni cession, ni vente, ni spoliation de terres congolaises au profit du Rwanda. 2- Les protocoles signés concernent cinq «Autorisations provisoires d'occuper» d'une durée de deux ans renouvelables et un Décret d'«Autorisation expresse d'occuper», d'une durée de 20 ans. 3- Les protocoles d'Accord sont encadrés par les textes législatifs en vigueur au Congo-Brazzaville. (Cf. Le journal officiel). 4- Conformément aux contenus des textes, il s'agit de Protocoles dont le but est d'être «gagnant-gagnant». 5 - Les évêques ont suggéré au Premier Ministre

"Le développement est le nouveau nom de la paix" (Pape Paul VI)

ENERGIE ET HYDRAULIQUE

Eclairer l'opinion publique sur le manque d'eau et d'électricité

La Coalition congolaise «Publiez ce que vous payez» (PCQVP-Congo) a procédé à la dissémination de son premier rapport de suivi des investissements publics du ministère de l'Energie et de l'hydraulique. Ce rapport, publié en décembre 2023 à Pointe-Noire, présenté et discuté le 17 mai 2024 à Brazzaville, couvre les exercices 2020, 2021 et 2022. Cette étude entend éclairer l'opinion publique sur le ressenti des populations sur l'accès à l'eau et à l'électricité, en démontrant qu'au-delà des politiques mises en œuvre et malgré les investissements engagés par le Gouvernement, ces deux secteurs présentent encore d'importantes lacunes.



Brice Makosso et Christian Mounzéo avec les participants à la fin du débat

La présentation du rapport et le débat qui a suivi ont été sous la supervision de Christian Mounzéo, coordonnateur du PCQVP-Congo; Jean Aimé Brice Makosso, coordonnateur adjoint et Mme Rita Espérance Mabyalhat Lhembet, responsable du programme de Suivi des investissements publics au sein de la Commission Justice et Paix dans le diocèse de Pointe-Noire. Dans leurs exposés, les conférenciers ont expliqué que Publiez ce que vous payez soutient la transparence. Depuis plus d'une décennie, la Coalition congolaise mène un plaidoyer sur l'utilisation rationnelle, efficace et efficiente des revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles dans le but de maximiser l'impact de l'exploitation de ces ressources sur les droits des communautés riveraines avec les projets industriels.

Cependant, l'eau et l'électricité sont aussi des domaines cruciaux de la vie humaine. La prise en charge doit faire partie des priorités, sans quoi le développement ne saurait être évoqué. C'est ce qui a justifié le lancement de cette étude ayant un double objectif: scruter et évaluer les investissements publics du secteur énergie et hydraulique et recueillir le ressenti des abonnés de la compagnie de l'électricité et celle de l'eau.

Les conférenciers ont souligné que le Congo possède pourtant des richesses naturelles, mais il reste pauvre en pratique. En dépit de son important réseau hydrographique, les programmes gouvernementaux en matière d'accès à l'eau potable comme le projet «Eau pour tous» qui a coûté près de 15 milliards de Francs CFA et le projet du boulevard énergétique qui sont supposés combler le déficit en matière des besoins en énergie au Congo sont déficitaires. Au-delà des réformes engagées, les investissements colossaux ont été consentis depuis la dernière décennie, avec 170 milliards de FCFA pour la centrale hydroélectrique d'Imboulou, 24 milliards de FCFA pour la centrale thermique de Brazzaville, la centrale électrique du Congo 568 millions de dollars américains, le barrage hydroélectrique de Liouesso 65 milliards de FCFA. Mais, les citoyens ont toujours du mal à percevoir les impacts positifs de ces engagements financiers. Au total, PCQVP-Congo a suivi pour le compte du ministère de l'Energie et de l'hydraulique 52 projets. 10 % seulement sont achevés, dont 2 % achevés et fonctionnels en partie, 8 % achevés et fonctionnels. 2 % de ces projets sont en cours de réalisation, contre 73 % de ces projets non exécutés. Les projets dont les informations sont non disponibles sont près de 15 %, parmi les 52 % cités.

Des recommandations ont été formulées par l'étude. Elles sont adressées, entre autres, au Gouvernement de façon générale, au ministère de l'Energie et de l'hydraulique, au ministère des Affaires foncières, aux partenaires, à la Commission nationale de transparence, aux médias et aux citoyens.

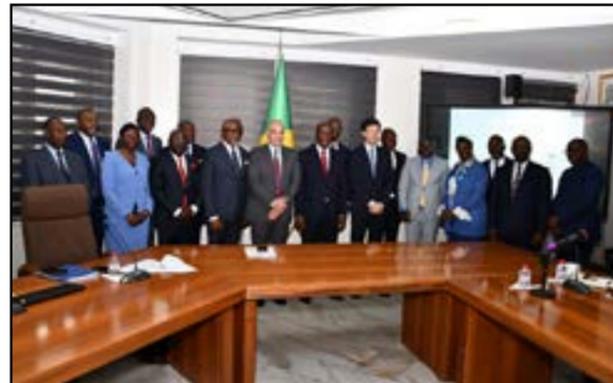
Christian Mounzéo a relevé: «L'étude met en exergue plusieurs préoccupations, en particulier la faible volonté du Gouvernement de répondre aux sollicitations des directions générales de l'énergie et de l'hydraulique, en vue de la mobilisation de la contrepartie congolaise pour la mise en œuvre d'un certain nombre de projets, la faible implication du Gouvernement pour la relance des projets de municipalisation et d'autres projets de l'énergie et de l'hydraulique ruraux abandonnés à l'intérieur du pays...».

Philippe BANZ

FINANCES

Explorer les modalités de la structuration de l'endettement

Le ministre de l'Economie et des finances, Jean-Baptiste Ondaye, entouré des cadres de son département ministériel et des autres ministères, a eu une séance de travail avec le cabinet Centerview Partners, spécialiste en finances, conduit par Hamouda Shekir, directeur manager. Cette séance de travail a permis d'échanger sur l'opportunité des questions du financement des objectifs de développement et de la transition climatique, ainsi que sur les problématiques liées à la préservation de la biodiversité. Il a aussi été question d'explorer les modalités de structuration d'une opération de «déb-for-nature swap», qui permet de refinancer à moindre coût la dette existante, tout en finançant des projets durables.



Jean-Baptiste Ondaye entouré des membres du cabinet Centerview Partners et les cadres des ministères

L'équipe du Cabinet Centerview Partners a édifié le ministre Jean-Baptiste Ondaye sur les caractéristiques ainsi que les conditions de mise en place des opérations de «debt-for-nature swap». Le processus de développement du pays nécessite des financements. C'est à ce titre que le ministre de l'Economie a souligné: «l'accélération de la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2022-2026, programme cher au Président de la République, pour assurer au Congo une croissance économique plus forte, plus diversifiée et plus inclusive, passe par la mobilisation des financements plus

conséquents et adéquats. C'est pourquoi, dans le cadre du financement de notre PND, nous avons identifié les opérations de «debt-for-nature swap». Ces opérations ont des effets bénéfiques, à la fois, sur le financement des projet de développement et sur la préservation de la soutenabilité des finances publiques». Le ministre Jean-Baptiste Ondaye a aussi rappelé que dans le cadre du programme des réformes économiques et financières avec le FMI, des efforts importants ont été consentis dans la mise en œuvre des réformes structurelles et budgétaires. Celles-ci se sont traduites par la normalisation des

relations du Congo avec ses principaux partenaires économiques et financiers internationaux, sanctionnés notamment par la conclusion positive de quatre revues. «Les échanges de la 5^{ème} revue, qui viennent de prendre fin la semaine dernière, augurent plutôt des perspectives encourageantes pour le Conseil d'administration du FMI prévu en juin prochain. La fin de l'année 2024, devrait marquer la fin du programme conclu avec le FMI, au titre de la facilité élargie de crédit. Nous devrions dès lors, basculer sur un nouveau programme ou nous engager vers la facilité pour la durabilité et la résilience. En attendant, nous devons réfléchir sur la stratégie à mettre en place pour compenser la réduction des appuis budgétaires des différents partenaires, à l'issue du programme en cours», a-t-il dit. Le ministre a ajouté que la prochaine étape consistera à mettre en place un système d'émission et de vente de crédit carbone, tout en soulignant que la structuration d'une opération de «debt-for-nature swap» présente plusieurs avantages.

Philippe BANZ

POINTE-NOIRE

La coopérative agro-pastorale Y'a Diyi a commémoré la Journée mondiale de l'abeille



Les membres de la coopérative, pendant la marche.

En commémorant la Journée mondiale de l'abeille, le 20 mai de chaque année, la coopérative agro-pastorale Y'a Diyi a voulu souligner l'importance de cet insecte dans une activité qui prend de l'importance dans l'économie. Ainsi, une marche a été organisée en sensibilisant les Congolais, en particulier la population de la capitale économique, sur le rôle essentiel de l'abeille. La marche a eu lieu le lundi 20 mai dernier avec pour point de départ le siège de Y'a Diyi, jusqu'au rond-point Lumumba.

La Journée mondiale de l'abeille a été instituée en 2017 par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 72/21 du 20 décembre 2017. Cette Journée a été célébrée sous le thème: «Volons au secours des abeilles, avec les jeunes». Un thème qui coïncide avec l'année de la jeunesse décrétée au Congo. Pour l'ONU, cette Journée vise à sensibiliser la jeunesse sur le rôle et la place des abeilles dans l'équilibre écologique et inciter les jeunes à la pratique de l'apiculture. La coopérative Y'a Diyi, qui est spécialisée dans la production du miel et d'autres produits ruches, a célébré cette Journée par une marche intitulée «Api Marathon»,

dans le but de rencontrer la jeunesse et de l'exhorter à la pratique de l'apiculture professionnelle, afin de l'impliquer à la sauvegarde de l'abeille. Un insecte qui joue un rôle dans la pollinisation des plantes et des fleurs.

Dans son mot, le président de la coopérative, Juste Justin Goma Gabou, a invité la population, et surtout les jeunes, à s'impliquer pour être les protecteurs de l'abeille.

La coopérative Y'a Diyi a aussi une école de formation sur l'apiculture professionnelle. Elle est ouverte à tous pour former tout jeune qui le souhaite.

En tant que jeune, le coordonnateur de la coopérative Y'a Diyi, Destin Satchila Goma Gabou, s'est réjoui du déroulement de cette journée pour ce genre de coopérative peu courante au Congo. C'était aussi l'occasion de réaffirmer l'engagement à faire résolument du pays une destination apicole.

A noter qu'au cours de cette journée, une exposition-vente des produits a été faite, dont le miel du pot de 100 grammes à 700 francs CFA et de 300 grammes à 3000 francs.

Le siège de la coopérative agro-pastorale Y'a Diyi est situé à côté de la mairie de Loandjili, en face de Ex-Cabas.

Madocie Déogratias MONGO

MEDICAMENTS

Dresser la cartographie de la chaîne d'approvisionnement

Le ministère de la Santé et de la population, par l'entremise de la direction de la pharmacie et du médicament, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a lancé le 22 mai 2024, à Brazzaville, une réflexion sur l'évaluation de la chaîne nationale d'approvisionnement des produits de santé. L'atelier a été placé sous la direction de Mme Rosa Chanelle Inyongi Ollenssongo, Dr en pharmacie, directrice de la pharmacie et du médicament, en présence du Dr Hugues Asken Traore, Conseiller technique principal en santé au PNUD, au bureau du Congo, et coordonnateur de l'Unité de gestion de programme du Fonds mondial. Le but visé a été d'apprécier les performances des systèmes d'approvisionnement en place et de proposer des mesures d'amélioration.



Mme Rosa Chanelle Inyongi Ollenssongo et le Dr Hugues Asken Traore (au milieu) entourés des participants

L'objectif principal a été l'élaboration de la cartographie de la chaîne d'approvisionnement des produits de santé. Cette activité s'était inscrite dans le cadre de l'amélioration de la gestion du médicament au niveau national.

Le Dr Hugues Asken Traoré a précisé que le PNUD voulait bien accompagner ce processus d'évaluation de la chaîne d'approvisionnement qui est très important. Au terme de cette évaluation, il faut faire en sorte que le médicament arrive au dernier kilomètre, pour que les principaux bénéficiaires qui sont les populations puissent être en bonne santé.

Ouvrant l'atelier, le Dr Rosa Ollenssongo a indiqué que l'un des objectifs principaux de la politique pharmaceutique nationale et aussi de la politique pharmaceutique commune des pays de la CEMAC adoptée en 2013 était d'assurer un approvisionnement régulier et une utilisation rationnelle du médicament et des dispositifs médicaux. Malgré les avancées notoires de ces dix dernières années, notamment avec la mise en route de la Centrale d'achat des médicaments essentiels et produits de santé (CAMEPS), elle a souligné que la gestion rationnelle des médicaments au Congo demeurait une préoccupation dans l'exécution du plan stratégique du ministère en charge de la Santé.

La directrice de la pharmacie et du médicament a ajouté que «chaque fois, après un temps, il faut se remettre en question parce que la science évolue, les techniques avancent. Aujourd'hui, on est à l'ère de l'intelligence artificielle. Il y a, toujours, un moyen d'apporter d'autres éléments positifs supplémentaires dans le cadre de notre travail. La chaîne d'approvisionnement est un système de gestion, en gros, du médicament. Nous devons gérer tous ces médicaments qui rentrent et ceux qui sortent, tout ce qui est en lien avec le flux du médicament qui vient de l'extérieur acheté par le pays et ceux qui viennent de l'extérieur avec l'appui des partenaires», a-t-elle précisé. Pendant l'atelier, les participants ont revu la situation actuelle de la chaîne d'approvisionnement du pays, afin de surmonter toutes les difficultés inhérentes à la chaîne d'approvisionnement et trouver des approches de solutions. L'accès aux médicaments essentiels reste un défi pour le système de santé du Congo et constitue un préalable à l'atteinte de la couverture sanitaire universelle (PNDS) 2022-2026.

Ph. B

CAISSE D'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

Le premier Comité de direction mis en place

La Caisse d'assurance maladie universelle (CAMU) a tenu jeudi 23 mai 2024, à Brazzaville, la session inaugurale de son conseil d'administration, sous les auspices du ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du travail et de la sécurité sociale, Firmin Ayessa. L'occasion a permis de présenter et d'installer les membres de ce conseil présidé par le Pr Yvonne Valérie Youmbo Matoumona Mavoungou. «Nous pouvons nous réjouir aujourd'hui que la CAMU fasse un pas de plus dans son opérationnalisation», a dit le ministre d'Etat Firmin Ayessa.



Le ministre d'Etat Firmin Ayessa installant le Pr Yvonne Valérie Youmbo Matoumona Mavoungou.

Pour la CAMU, une année après l'adoption de la loi portant sa création le 27 mai 2023, les lignes bougent déjà avec l'installation de ce comité de direction. Ses membres nommés par décret présidentiel du 3 avril 2024 pour une durée de trois ans, renouvelable une fois, représentent les acteurs des secteurs public, privé et des travailleurs, dans la diversité de leurs expertises respectives, tant dans les domaines de la santé, de l'économie, du droit, de la gestion des risques et de l'assurance maladie. Dans son adresse d'orientation aux tout-premiers administrateurs de la CAMU, Firmin Ayessa a déclaré : « Désormais, par le mandat qui est le vôtre, vous êtes responsables de la

définition des grandes orientations de la caisse, y compris ses objectifs à long terme, ses politiques de couverture et ses stratégies d'investissement. Vous assurez la supervision de l'administration de l'organisme, en évaluant sa performance, en contrôlant les dépenses et en veillant à la bonne gestion des fonds », a-t-il indiqué. Consciente de l'ampleur de la mission, la présidente du conseil d'administration a invité les administrateurs à saisir l'importance. « Le défi qui se présente à notre conseil d'administration est de taille. C'est pourquoi, en mesurant la portée de la confiance placée en nous, je vous exhorte à toujours garder à l'esprit qu'il s'agit à la fois d'un

privilege, mais aussi d'une lourde responsabilité, exigeant de nous, dévouement, détermination et professionnalisme », a-t-elle souligné. C'est en unissant nos forces, en mettant nos compétences en commun et avec l'appui de tous nos partenaires, a précisé la présidente du comité, que nous parviendrons à des résultats concrets attendus par la tutelle, ce qui contribuera véritablement à apporter une meilleure réponse aux attentes des populations en matière de santé. Le ministre de la sécurité so-

ciale a, pour sa part, exhorté les administrateurs à mener leur mission avec abnégation et rigueur aux fins de produire les résultats attendus pour le grand bénéfice des populations assurées. A noter qu'une convention d'objectifs a été paraphée entre le ministre d'Etat, chargé de la sécurité sociale et la présidente du comité de direction de la CAMU pour se conformer à l'article 9 des statuts de cette caisse.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

SANTÉ

Prévenir la fistule obstétricale pour garantir la santé de la mère

La communauté internationale a célébré le 23 mai 2024 la 12e Journée internationale pour l'élimination de la fistule obstétricale sur le thème: « Rompre le cycle : prévenir la fistule dans le monde ». Le thème de cette année a mis l'accent sur la nécessité impérieuse de lutter de manière globale contre la fistule obstétricale, en mettant en lumière non seulement le besoin d'un accès équitable à des services de santé maternelle de qualité, mais aussi d'une réintégration sociale des personnes affectées et d'un investissement soutenu dans les systèmes de santé. La fistule obstétricale est la conséquence d'une lésion liée à l'accouchement qui a été essentiellement négligée. Elle est généralement causée par un arrêt prolongé du travail, sans intervention médicale en temps utile, ordinairement une césarienne d'urgence. Il est possible de prévenir la fistule et, dans la plupart des cas, de la soigner.

Elle est encore l'une des affections les plus cachées qui cause des problèmes médicaux et sociaux comme la dépression et la pauvreté. Elle laisse les femmes incontinentes, honteuses d'elles-mêmes et souvent coupées de leur communauté. De 2 à 3,5 millions de femmes souffrent d'une fistule obstétricale dans le monde en développement.

Bien que timide, la santé maternelle a connu ces dernières années des progrès significatifs à l'échelle mondiale, mais la fistule obstétricale reste une menace, en particulier dans les pays à faible revenu ou intermédiaire. D'où la notion de prévention reste d'actualité pour que d'ici à 2030, il soit mis fin à la fistule obstétricale.

Cette lésion peut aussi être évitée en grande partie en retardant l'âge de la première grossesse, en mettant fin aux pratiques traditionnelles néfastes et en offrant des soins obstétricaux en temps utile.

Germaine NGALA

EDUCATION

Le lycée Simon Pierre Kikounga-Ngot en pleine métamorphose

Maurice Bimbeni est le proviseur du lycée d'enseignement général Simon Pierre Kikounga-Ngot, situé au cœur du quartier populaire Tahiti, dans le 1er arrondissement Foundou-Foundou, à Dolisie chef-lieu du département du Niari. Depuis son arrivée dans cet établissement scolaire en 2020, ce lycée connaît un changement positif, au jour le jour. Ce dernier mène une lutte acharnée contre les antivaleurs, milite pour la protection de l'environnement et le réchauffement climatique. Sur toutes ces actions, le proviseur de ce lycée scrute l'horizon autrement.



Maurice Bimbeni

*Monsieur le proviseur, après avoir visité votre établissement, comment expliquez-vous ces multiples mutations?

**C'est une influence que j'ai acquise depuis mon enfance. J'ai fait mon école primaire à Bouanza A. Je suis parti de cette école il y a de cela plusieurs décennies. Chaque fois que je descendais à Bouanza, je remarquais que les dernières constructions relevaient toujours de notre époque. La dernière maison construite dans cet établissement remontait à 1979. Depuis là, plus rien de nouveau n'était fait, bien qu'il y ait eu un compatriote qui a fait construire un nouveau bâtiment. J'étais influencé par ce geste. Quand j'arrive dans certaines écoles, nous remarquons parfois une certaine dégradation de certains bâtiments. Ce, malgré les efforts fournis par l'Etat dans l'amélioration des conditions de travail des enseignants. Aujourd'hui, quand vous arrivez au lycée de Mouyondzi, ce n'est plus le même lycée que nous avons laissé hier. Un peu partout, il y a des réhabilitations qui se font, les nouvelles écoles sont en construction. Les pouvoirs publics ne peuvent pas tout

faire. Nous avons pensé qu'on pouvait chaque jour ajouter un plus dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail. J'ai pensé qu'en dehors de la pédagogie, dans le cadre du réchauffement climatique, on pouvait planter un arbre fruitier ou du gazon partout pour la protection de l'environnement afin de lutter contre les érosions dont nous sommes victimes. Nous avons amorcé, avec l'appui des parents d'élèves, la construction d'un nouveau bâtiment et créé une bibliothèque scolaire. Pour éviter que la cour de l'école soit un raccourci pour les piétons et un couloir pour les véhicules et les bêtes domestiques, nous avons érigé un mur de clôture que vous avez vu. Le sol de Dolisie étant argileux, nous avons revêtu la cour de pavés pour éviter que les élèves pénètrent dans les salles de classes sans la boue aux pieds quand il pleut.

*Le ministère de l'Enseignement vient de publier le calendrier des examens d'Etat. Comment vous y prenez-vous?

**Nous sommes en train de nous atteler pour conscientiser nos élèves afin qu'ils participent de façon permanente

aux cours. Serge Roland Nkalath, directeur départemental de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation du Niari, est en train d'effectuer des descentes dans tout le département, pour exhorter les apprenants et les enseignants à se mettre résolument au travail le temps est devenu très imparti. Nous avons organisé le baccalauréat blanc, pour jauger le niveau réel de nos candidats.

*Auriez-vous un message à adresser aux candidats?

**Je m'adresse particulièrement aux élèves de Terminale. Il ne faut pas penser que le bac peut tomber du ciel. La réussite est au bout de l'effort. Partout où nous passons, la devise a été toujours: « L'effort fait l'effort ». on ne peut rien obtenir sans peine. Nous sommes déjà prêts.

Propos recueillis par
Equateur Denis NGUIMBI

EXAMENS D'ETAT A L'ENSEIGNEMENT GENERAL

Le CEPE ouvrira le bal

Doucement et sûrement l'année scolaire 2023-2024 tend vers sa fin avec l'organisation des examens d'Etat session de juin et juillet 2024. Dans moins d'une semaine, les candidats seront évalués. Le premier examen est le Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) dont les épreuves orales auront lieu le 4 juin, puis les épreuves écrites les 5 et 6 juin sur toute l'étendue du territoire national.

anicroches les examens, un moment important dans la vie de l'école congolaise. Pour exprimer son adhésion dans la lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme, la Direction générale de l'alphabétisation et de

Après neuf mois de cours, l'heure des évaluations a sonné. Du côté du ministère de l'Enseignement préscolaire, tout est pratiquement fin prêt. Les ouvriers du système éducatif s'activent à travers plusieurs commissions pour la réussite de ce pari. Les listes sont déjà affichées, et les réclamations sont ouvertes. Le calendrier des différents examens est déjà publié. Après le CEPE, ce seront les candidats au baccalauréat du 18 au 21 juin de s'engager dans la joute et, enfin, le Brevet d'études du premier cycle (BEPC) va clôturer la campagne des examens d'Etat du 9 au 12 juillet 2024.

Dans la note portant calendrier du déroulement des épreuves écrites du baccalauréat de l'enseignement général ou du BEPC session 2024, en date du 4 avril, le ministre de l'Enseignement général Jean-Luc Mouthou précise que les candidats sont tenus de se munir de leurs pièces d'identité (badge, carte nationale d'identité, permis



Les candidats pendant le déroulement du CEPE (Ph d'archives)

de conduire ou passeport) pendant la période du déroulement des épreuves écrites. L'appel des candidats se fera une heure avant le début de chaque épreuve. Les téléphones portables et les calculatrices programmables sont strictement interdits dans les centres d'examen". Pour les inaptes, l'épreuve écrite d'éducation physique et sportive (EPS) se déroulera dans chaque centre d'examen le dernier jour de chaque examen. Ce sont des dispositions que tout candidat doit respecter pour que se déroulent sans

l'éducation non formelle, direction sous-tutelle du ministère de l'Enseignement général qui a la charge des inscriptions des candidats libres à tous les examens, a mis en place des stratégies. Elle a organisé des cours de soutien, pour renforcer les acquis des candidats afin que les résultats soient satisfaisants cette année, entendu que c'est généralement cette frange des candidats qui fausse les résultats d'ensemble aux examens

E.M.O



Projet de Renforcement du Potentiel en Bois Energie Durable en République du Congo (PROREP)



AO_GRET/PROREP-001/2024

Contrat: TF.FRCON.TF5C350022182.5578.ZZZZZ.ZZZZ

Depuis septembre 2022, le Gret met en œuvre dans les localités de Ngo et Ignié le projet intitulé « projet de renforcement du potentiel en bois énergie en république du Congo PROREP en sigle ».

Ce projet qui vise comme objectif l'établissement des plantations agroforestières pour un approvisionnement durable en bois-énergie de Brazzaville est mis en œuvre en partenariat avec la FAO dans les départements des Plateaux plus précisément dans la localité de Ngo et du Pool nord notamment dans la sous-préfecture d'Ignié.

1. Par le présent avis de marché, le Gret invite les prestataires ayant les capacités et les qualifications requises dans le domaine du labour et hersage, à déposer leurs offres pour les différents lots suivants :

Lots	Activités	Superficie estimative	District	Villages	Localisation	Délai estimatif
Lot 1	Labour et hersage de 04 blocs de 3 hectares y compris les pare feu	14 ha	Ignié	Bambou-Mingali	A 7 km du village	3 jours pour 1 tracteur
Lot 2	Labour et hersage 04 blocs de 4 hectares y compris les pare feu	19 ha	Ignié	Bambou-Mingali	A 7 km du village	4 jours pour 1 tracteur
Lot 3	Labour et hersage 03 blocs de 5 hectares y compris les pare feu	18 ha	Ignié	Bambou-Mingali	A 7 km du village	4 jours pour 1 tracteur
Lot 4	Labour et hersage 3 blocs de 6 hectares y compris les pare feu	21 ha	Ignié	Bambou-Mingali	A 7 km du village	5 jours pour 1 tracteur
Lot 5	Labour et hersage de 3 blocs de 6 hectares y compris les pare feu	21 ha	Ignié	Bambou-Mingali	A 7 km du village	5 jours pour un tracteur
Lot 6	Labour et hersage de 3 blocs de 6 hectares y compris les pare feu	21 ha	Ignié	Bambou-Mingali	A 7 km du village	5 jours pour un tracteur
Lot 7	Contre labour de 61 hectares y compris les pare feu	71ha	Igné	Bambou-Mingali	A 7 km du village	14 jours pour un tracteur
Lot 1	Labour et hersage 50 ha y compris les pare-feu	58 ha	Ngo	Onianva	A 5 km du village	12 jours pour 1 tracteur
Lot 2	Labour et hersage 50 ha y compris les pare-feu	58 ha	Ngo	Onianva	A 5 km du village	12 jours pour 1 tracteur
Lot 3	Labour et hersage 50 ha y compris les pare-feu	58 ha	Ngo	Onianva	A 5 km du village	12 jours pour 1 tracteur
Lot 4	Labour et hersage 50 ha y compris les pare-feu	58 ha	Ngo	Onianva	A 5 km du village	12 jours pour 1 tracteur
Lot 5	Labour et hersage 50 ha y compris les pare-feu	58 ha	Ngo	Onianva	A 5 km du village	12 jours pour 1 tracteur
Lot 6	Labour et hersage 50 ha y compris les pare-feu	58 ha	Ngo	Onianva	A 5 km du village	12 jours pour 1 tracteur
Lot 7	Labour et hersage 50 ha y compris les pare-feu	58 ha	Ngo	Onianva	A 5 km du village	12 jours pour 1 tracteur
Lot 8	Labour et hersage 50 ha y compris les pare-feu	58 ha	Ngo	Onianva	A 5 km du village	12 jours pour 1 tracteur
Lot 9	Labour et hersage 50 ha y compris les pare-feu	58 ha	Ngo	Onianva	A 5 km du village	12 jours pour 1 tracteur
Lot 10	Labour et hersage 52 ha y compris les pare feu	61 ha	Ngo	Onianva	A 5 km du village	13 jours pour 1 un tracteur
Lot 11	Hersage de 66 ha	80 ha	Ngo	Onianva	A 5 km du village	16 jours pour 1 tracteur
Lot 12	Hersage de 66 ha	80 ha	Ngo	Onianva	A 5 km du village	16 jours pour 1 tracteur
Lot 13	Hersage de 87 ha	101 ha	Ngo	Onianva	A 5 km du village	20 jours pour 1 tracteur

2. Le candidat peut soumissionner à un ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible. Toute offre partielle est irrecevable.

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'offres local Ouvert.

4. Le Dossier d'Appel d'Offre peut être retiré aux adresses suivantes :

Pour Bambou-Mingali

• **Projet PROREP bureau GRET IGNIE, sur la RN°2, immeuble R+1, environ 200 m après la FIFA, contacts: 06 689 51 81 / 06 897 72 21/06 664 11 37**

Pour Onianva :

• **Projet PROREP bureau GRET NGO, sur la route de Gamboma à environ 600 m du Carrefour de Djambala, contacts : 06 671 00 70/ 05 528 49 11/06 893 04 57.**

5. Les plis devront parvenir aux adresses indiquées ci-dessus dans une enveloppe scellée, au plus tard le 1^{er} juillet 2024 à 17h00, et seront ouverts le 02 juillet 2024 pour Ngo et le 03 juillet 2024 pour Ignié à 10h30 mn, en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Pour toute question concernant l'appel d'offres, veuillez contacter le Gret au plus tard le 14 juin 2024 à 17h00, par téléphone (+242 06 671 00 70/06 938 25 19) ou par e-mail à ampali.congo@gret.org/milandou.congo@gret.org.

Ngo, le 21 mai 2024

André Jean Parfait AMPALI
Coordonnateur du projet



MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
ProClimat Congo
UNITE DE GESTION DU PROJET

Financement: Banque Internationale de Reconstruction pour le de Développement (BIRD - 9493-CG), Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG) et (IDA - 7433-CG)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT (E) ADMINISTRATIF ET FINANCIER
(Publication du 27 mai 2024)

1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds servira à effectuer les paiements des services au titre du contrat suivant: «recrutement d'un assistant administratif et financier».

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement

Sous l'autorité du Coordonnateur, sous la supervision du Responsable administratif, financier, et comptable et sous le contrôle du Comptable, l'Assistant (e) Administratif (ve) et financier (e) inscrit son action dans le respect des dispositions des règles du Manuel de procédures administratives, financières, comptables et de passation de marché du Projet.

3. Commanditaire de la mission

Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de ce poste.

4. Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit:

- une lettre de motivation; - un Curriculum vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences

pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires); - des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats; - une copie des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures; - les références des anciens employeurs.

N.B: Seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

5. Profil du consultant

L'Assistant (e) Administratif (ve) et financier (e) devra présenter le profil suivant: - avoir au moins un diplôme de BTS en gestion administrative, comptabilité, finance, gestion des organisations ou des entreprises ou équivalent; - avoir une expérience d'au moins deux ans dans une administration ou une entreprise, ou un projet de développement; - avoir une maîtrise de l'outil informatique courant: World, Excel, Internet, Powerpoint, etc.; - connaître le monde rural congolais; - avoir des aptitudes de travail en équipe, dans un milieu multiculturel et sous pression; - avoir une parfaite maîtrise du français et bonnes compétences en communication écrite et orale;

Les candidatures féminines sont encouragées.

6. Durée de la mission

La durée de la mission est de douze (12) mois, renouvelable dans les limites de la durée du projet après évaluation annuelle des performances. Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements dans les zones d'intervention du projet.

7. Processus de sélection

La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale

(version de septembre 2023).

Les Candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles pertinentes et de leurs capacités à réaliser la mission. Le recrutement sera effectué en 2 phases: - une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des dossiers reçus; - une phase de sélection par un interview de chacun des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Afin de retenir le candidat correspondant le mieux au profil attendu du poste en objet.

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) du poste à travers l'adresse e-mail suivante: candidatures.proclimat@gmail.com, de **9 heures à 16 heures** (heures locales), du lundi au vendredi.

Adresse: Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUT, Résidence Ex Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

8. Dépôt de candidature

Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse e-mail suivante: candidatures.proclimat@gmail.com au plus tard le **mardi 11 juin 2024 à 14 heures**, (heure locale). Veuillez préciser en objet le titre du poste et le nom du candidat. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 24 mai 2024

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU



MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
ProClimat Congo
UNITE DE GESTION DU PROJET

Financement: Banque Internationale de Reconstruction pour le de Développement (BIRD - 9493-CG), Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG) et (IDA - 7433-CG)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT (E) DE DIRECTION
(Publication du 27 mai 2024)

1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds servira à effectuer les paiements des services au titre du contrat suivant: «recrutement d'un assistant de direction».

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement

L'assistant (e) de direction, placé (e) sous la supervision du Coordonnateur du ProClimat, est chargée d'apporter son appui dans toutes les activités relatives à la gestion administrative du projet.

3. Commanditaire de la mission

Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de ce poste.

4. Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit:

- une lettre de motivation; - un Curriculum vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description

des tâches réalisées dans des missions similaires); - des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats; - une copie des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures; - les références des anciens employeurs.

N.B: Seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

5. Profil du consultant

L'assistant (e) de direction devra présenter le profil suivant:

- avoir au moins un diplôme de BTS en gestion administrative, assistantat de direction de direction ou équivalent; - avoir une expérience d'au moins deux ans dans une administration ou une entreprise, ou un projet de développement; - avoir une maîtrise de l'outil informatique courant: World, Excel, Internet, Powerpoint, etc.; - connaître le monde rural congolais - avoir des aptitudes de travail en équipe, dans un milieu multiculturel et sous pression; - avoir une parfaite maîtrise du français et bonnes compétences en communication écrite et orale;

Les candidatures féminines sont encouragées.

6. Durée de la mission

La durée de la mission est de douze (12) mois, renouvelable dans les limites de la durée du projet après évaluation annuelle des performances. Le poste est basé à Brazzaville avec des éventuels déplacements dans les zones d'intervention du projet.

7. Processus de sélection

La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de septembre 2023). Les Candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles pertinentes

et de leurs capacités à réaliser la mission. Le recrutement sera effectué en 2 phases:

- une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des dossiers reçus; - une phase de sélection par un interview de chacun des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Afin de retenir le candidat correspondant le mieux au profil attendu du poste en objet.

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) du poste à travers l'adresse e-mail suivante: candidatures.proclimat@gmail.com, de 9 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

Adresse: Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUT, Résidence Ex Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

8. Dépôt de candidature

Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse e-mail suivante: candidatures.proclimat@gmail.com au plus tard le **mardi 11 juin 2024 à 14 heures**, (heure locale). Veuillez préciser en objet le titre du poste et le nom du candidat. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 24 mai 2024

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU



MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
ProClimat Congo
UNITE DE GESTION DU PROJET



Financement: Banque Internationale de Reconstruction pour le Développement (BIRD - 9493-CG), Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG) et (IDA - 7433-CG)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT (E) EN PASSATION DE MARCHE (Publication du 27 mai 2024)

1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds servira à effectuer les paiements des services au titre du contrat suivant : « recrutement d'un assistant en passation de marchés ».

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement

L'Assistant en Passation de Marché (APM) est placé sous l'autorité du Coordonnateur du Projet et sous la supervision directe du Spécialiste en Passation de Marché (SPM) du ProClimat. Il est chargé d'appuyer l'équipe du Projet (UGP et BSP) dans le cadre des activités de passation de marchés. Il travaille en étroite collaboration avec le SPM.

3. Commanditaire de la mission

Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de ce poste.

4. Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit:

- une lettre de motivation;
- un Curriculum vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences

pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires); - des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats; - une copie des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures; - les références des anciens employeurs.

N.B: Seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

5. Profil du consultant

L'Assistant en Passation de Marché devra présenter le profil suivant:

- avoir un diplôme d'études supérieures (BAC + 3 au minimum);
- avoir une expérience professionnelle pertinente en passation des marchés des projets publics ou privés;
- avoir la maîtrise de l'outil informatique et de l'utilisation des logiciels de bureautique (Word, Excel, Power Point.). La maîtrise du STEP est un atout;
- avoir des aptitudes de travail en équipe, dans un milieu multiculturel et sous pression;
- avoir une parfaite maîtrise du français et bonnes compétences en communication écrite et orale;

Les candidatures féminines sont encouragées.

6. Durée de la mission

La durée de la mission est de douze (12) mois, renouvelable dans les limites de la durée du projet après évaluation annuelle des performances. Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements dans les zones d'intervention du projet.

7. Processus de sélection

La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de septembre 2023). Les Candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications

académiques, de leurs expériences professionnelles pertinentes et de leurs capacités à réaliser la mission. Le recrutement sera effectué en 2 phases:

- une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des dossiers reçus;
- une phase de sélection par un interview de chacun des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Afin de retenir le candidat correspondant le mieux au profil attendu du poste en objet.

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) du poste à travers l'adresse e-mail suivante: candidatures.proclimat@gmail.com, de 9 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

Adresse: Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUT, Résidence Ex Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

8. Dépôt de candidature

Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse e-mail suivante: candidatures.proclimat@gmail.com au plus tard le mardi 11 juin 2024 à 14 heures, (heure locale). Veuillez préciser en objet le titre du poste et le nom du candidat. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 24 mai 2024

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

CABINET

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

Appel d'Offres N°: Tx-026-AON-MATIER-CGMP/2024

1. Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement, exercice 2024 des fonds, afin de financer la réalisation des travaux, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de: **travaux de réhabilitation de la route KIMONGO LONDELAKAYES (66 km), tronçon DOLISIE-KIMONGO.**

2. Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants:

- Installation du chantier;
- Aménagement de la plateforme;
- Assainissement.

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après: Place de la République, Immeuble du Plan, 1^{er} étage, portes 101, 102 et 118, du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30.

5. Les exigences matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de trois cent mille (300 000) Francs CFA. La méthode de paiement sera en espèce. Le document d'Appel d'offres sera adressé par version papier.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après: Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, place de la République, Immeuble du Plan, 1^{er} étage, portes 101, 102 et 118 au plus tard le **27 juin 2024** à 13 heures 30 minutes.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après: Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, place de la République, Immeuble du Plan, 1^{er} étage, salle d'ouverture des offres, porte n°114 à **14 heures 30 minutes**. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de **cinq millions (5 000 000) Francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le

Le Directeur du Cabinet du Ministre d'Etat

Zacharie MOKEMO

MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

CABINET

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

Appel d'Offres N°: Tx-027-AON-MATIER-CGMP/2024

1. Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement, exercice 2024 des fonds, afin de financer la réalisation des travaux, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de: **travaux de réhabilitation de la route TCHIKAPIKA-TONGO-BONIALA au tronçon TONGO-MAKOUNGOU (4 Km).**

2. Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants:

- Installation du chantier;
- Travaux préparatoires;
- Travaux de terrassement;
- Travaux d'assainissement.

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après: Place de la République, Immeuble du Plan, 1^{er} étage, portes 101, 102 et 118, du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures 30.

5. Les exigences en matière de qualifications

sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de deux cent mille (200 000) Francs CFA. La méthode de paiement sera en espèce. Le document d'Appel d'offres sera adressé par version papier.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après: Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, place de la République, Immeuble du Plan, 1^{er} étage, portes 101, 102 et 118 au plus tard le **27 Juin 2024** à 13 heures 30 minutes.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après: Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, place de la République, Immeuble du Plan, 1^{er} étage, salle d'ouverture des offres, porte n°114 à **14 heures 30 minutes**. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de **trois millions (3 000 000) Francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le

Le Directeur du Cabinet du Ministre d'Etat

Zacharie MOKEMO

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
 PROJET D'HARMONISATION ET D'AMELIORATION
 DES STATISTIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST
 ET DU CENTRE (HISWACA)

REPUBLIQUE DU CONGO
 Unité *Travail* Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS N°001/HISWACA /24 POUR LE RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN COMMUNICATION

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du «Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: «**recrutement d'un spécialiste en communication**».

2. Missions du spécialiste en communication

Sous la responsabilité du Coordonnateur du Projet, le spécialiste en communication digitale sera chargé de :

- l'élaboration d'une stratégie de communication ;
- la conception et la mise en œuvre d'un plan de communication du projet HISWACA;
- l'analyse et l'évaluation de l'utilisation et de l'accessibilité des données à partir des portails des données des acteurs du Système Statistique Nationale (SSN) ;
- la visibilité des activités du projet, la promotion de l'utilisation des informations statistiques et leur diffusion via les canaux pertinents ;
- l'appui à l'INS dans l'amélioration de la qualité de la diffusion des produits statistiques via le site web et autres canaux de diffusion.

3. Description des principales tâches

Le spécialiste en communication digitale travaillera en étroite collaboration avec les bénéficiaires du projet et assurera un transfert progressif de connaissances aux différentes parties prenantes.

De manière spécifique, le spécialiste en communication digitale devra :

- Développer et optimiser l'image du projet ;
- Présenter le projet et ses réalisations en diffusant à travers tous les canaux de communication ;
- Mettre en œuvre le plan de communication : il s'agira de définir et de dérouler les actions de communication qui prennent en compte la communication institutionnelle, la promotion de l'utilisation des données et la diffusion de l'information statistique ;
- Produire l'ensemble des contenus numériques et multimédia conformément à la stratégie de communication ;
- Administrer et animer les comptes sociaux (community management) ;

ment) ;

- Participer à l'organisation des ateliers, des réunions et des campagnes de sensibilisation organisés dans le cadre de la production et de la diffusion des données statistiques ;
- Assurer le suivi du fonctionnement du site web du projet et sa mise à jour ;

- Assurer la gestion des connaissances (créer, gérer, utiliser, partager, diffuser et classer l'information concernant les progrès, les effets et les difficultés du Projet) ;
- Assurer le suivi des activités confiées aux firmes ou aux consultants intervenant dans le domaine de la communication ;

- Etablir et maintenir des relations étroites avec les médias (locaux et internationaux). A ce titre, le spécialiste sera chargé d'élaborer les communiqués de presse, de faciliter les interviews et la production des articles pour promouvoir la visibilité du projet ;
- Préparer les rapports du projet sur le volet communication ;
- Produire le bulletin d'information à publier périodiquement ;
- Appuyer l'INS dans la diffusion des produits statistiques sur le net ;
- Concevoir et réaliser des supports visuels tels que des affiches, des logos, des flyers, des brochures, des sites web, des animations, etc., en utilisant des logiciels de création graphique ;
- Contribuer à la réalisation du site web du projet et à la mise en page des différents contenus (images, textes, infographies, vidéos...)
- Participer à l'amélioration et à l'animation des sites web de l'INS, du CNFSDP et du projet.

- Appuyer l'INS dans la diffusion des produits statistiques sur le net ;
- Concevoir et réaliser des supports visuels tels que des affiches, des logos, des flyers, des brochures, des sites web, des animations, etc., en utilisant des logiciels de création graphique ;
- Contribuer à la réalisation du site web du projet et à la mise en page des différents contenus (images, textes, infographies, vidéos...)
- Participer à l'amélioration et à l'animation des sites web de l'INS, du CNFSDP et du projet.

- Appuyer l'INS dans la diffusion des produits statistiques sur le net ;
- Concevoir et réaliser des supports visuels tels que des affiches, des logos, des flyers, des brochures, des sites web, des animations, etc., en utilisant des logiciels de création graphique ;
- Contribuer à la réalisation du site web du projet et à la mise en page des différents contenus (images, textes, infographies, vidéos...)
- Participer à l'amélioration et à l'animation des sites web de l'INS, du CNFSDP et du projet.

4. Profil du candidat

Le spécialiste en communication devra répondre au profil suivant :

- Titulaire d'un diplôme supérieur (Bac +3 au minimum) en sciences de l'information, en techniques de communication, en Communication digitale ; en e-business et digital marketing ;
- jouir d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans en tant que chargé de communication ou de relation publique au sein d'un organisme public ou privé ;
- avoir une expérience d'au moins trois (03) ans dans la communication digitale ;
- avoir une expertise démontrée en conception digitale et en gestion de logiciels de montage vidéo, photo ou de conception graphique

(Adobe Creative Suite : Photoshop, InDesign, etc.) pour pouvoir créer des infographies ;

- avoir une bonne maîtrise de la langue française ;
- avoir une bonne connaissance en anglais serait un atout ;
- avoir d'excellentes capacités de rédaction et de communication orale ;
- maîtriser les logiciels de traitement des textes.

5. La sélection du candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018).

Elle se déroulera en deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission par courriel à l'adresse: recrutementhiswaca@gmail.com, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

7. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et envoyées par courriel (recrutementhiswaca@gmail.com) au plus tard le 14 juin 2024 (à minuit, heure locale) avec les documents suivants: (i) la lettre de motivation ; (ii) le curriculum vitae (CV) ; (iii) les attestations ou certificats de travail ; (iii) copies du diplôme.

NB : Seuls les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature

Fait à Brazzaville le 29 mai 2024

Patrick Valery ALAKOUA
 Coordonnateur du projet HISWACA



REPUBLIQUE DU CONGO
 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DES INFRASTRUCTURES
 ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER
 DELEGATION GENERALE AUX GRANDS TRAVAUX
 -CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS
 EN PARTENARIAT MULTILATERAL



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

NOM DU PROJET :	Projet d'aménagement de la route Ketta-Djoum et de facilitation du transport sur le Corridor Yaoundé-Brazzaville, Phase 2
FINANCEMENT :	BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD)
REFERENCE :	Appel d'Offres National N° 004/2023/MATIER/DGGT-CEP
IDENTIFICATION DU MARCHÉ:	Travaux de réhabilitation des infrastructures socio-économiques (5 écoles et 1600 ml de clôture), dans différents villages le long de la route (Kokoua, Goa, Djodjina, Bendama et Bellevue) (Sembé-Ntam)
LOTS	- Lot N° 1 : Ecoles de Kokoua, Goa et Djodjina - Lot N° 2 : Ecoles de : Bendama et Bellevue.

Nombre d'offres reçues lors de l'appel d'offres : dix (10)

Noms, adresse et montants des attributaires provisoires :

Intitulé	Nom des attributaires provisoires	Adresse	Montant en FCFA
Lot N° 1 : Ecoles de Kokoua, Goa et Djodjina	ERICO	Avenue des cités des 17, Moukondo/Mazolo, Tél : +(242)06 668 70 47/06 924 56 55 Email : owasteve@yahoo.fr	861 585 542,73 FCFA HTHD
Lot N° 2 : Ecoles de : Bendama et Bellevue.	SERRU TOP	65, rue Kintélé Ouenzé/ Brazzaville Tél : +242 06 668 07 17/05 538 34 73 E-mail : serrutop1@yahoo.fr	496 799 330 FCFA FCFA HTHD

La publication du présent avis effectuée en application de l'Article 88, alinéa 2 du Code des Marchés publics, ouvre le délai de recours gracieux auprès de la Cellule d'exécution des projets en partenariat multilatéral en vertu de l'Article 141 dudit Code, puis d'un recours au Comité de Règlement des Différends en matière de passation des marchés publics, placé auprès de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, en vertu de l'Article 142 dudit Code.

Pour le Ministre d'Etat, Ministre de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier,
Par ordre, le Délégué général aux grands travaux

Signé

Oscar OTOKA. -



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE
ET DE LA PECHE
PROJET AGRICULTURE, JEUNES
ET ENTREPRENARIAT
UNITE DE GESTION DU PROJET



Investir dans les populations rurales

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

MISSION:

RECRUTEMENT D'UN CABINET, CHARGE DE REALISER L'ETUDE SUR L'ANALYSE DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE DES SERVICES FINANCIERS PAR LES MPME AGROALIMENTAIRES AU CONGO

Réf. : AMI N°004/SC/24/MAEP/UGP-PAJE

1. La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un prêt destiné à couvrir le coût de Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat (PAJE), et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjointer des services de conseil.

2. L'objectif du PAJE est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de «promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires».

3. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'Accord de financement entre la République du Congo et le FIDA et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du PAJE.

4. Les services de conseil ("les services") comprennent la réalisation d'une étude sur l'analyse de l'offre et la demande des services financiers par les MPME au Congo en vue d'identifier les facteurs qui limitent l'accès au financement des MPME et de formuler des recommandations précises et des actions à mener à court, moyen et long terme en vue d'améliorer l'accès des MPME agroalimentaires au financement. La durée de cette consultation est fixée à 1 semaine.

5. L'Unité de Gestion du Projet ("le client") invite à présent les sociétés de conseil admissibles (les firmes) à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les sociétés de conseils doivent fournir les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations demandées.

6. Les sociétés de conseil ou les firmes intéressées doivent manifester leur intérêt et attester qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services. Les sociétés de conseil seront sélectionnées selon la méthode de sélection fondée sur la qualification des consultants (QC) expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/-/document/ifad-procurement-handbook>. Cette méthode prévoit, après l'annonce de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI), les sociétés de conseil manifestent leur intérêt ou soumettent leur profil, qui sont ensuite évalués. Seule la société qui se classe en premier rang sur la liste restreinte sera invitée à soumettre une proposition technique et financière combinée. Si cette proposition est jugée recevable et acceptable, la société sera invitée à des négociations. Les aspects techniques et financiers de la proposition peuvent tous deux faire l'objet

de ces négociations. Si les négociations avec la société sélectionnée n'aboutissent pas, le projet fera appel à la société arrivée en second rang sur la liste restreinte ainsi de suite après avis de non objection du FIDA. Une note minimale de 70 points / 100 est requise pour être éligible à la présélection. En cas d'égalité, les atouts et faiblesses des candidats concernés seront réexaminés pour identifier le meilleur. Les seuls éléments qui seront pris en considération dans ce réexamen seront les suivants : i) le plus grand nombre de réalisations au critère 2, et ii) la préférence sera donnée aux missions réalisées dans la zone d'intervention du projet

7. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte portent sur:

N°	Critères	Points
1.	Avoir une expérience d'au moins 8 années, dont 5 dans la conduite d'études et/ou de recherches portant sur le secteur financier dans un contexte de développement	30
2.	Justifier la réalisation de 3 missions similaires dans le secteur financier, dont un (1) dans un des domaines suivants: analyse du secteur financier ou analyse du marché du crédit ou analyse de l'accès au financement ou analyse de l'offre et de la demande de services financiers.	60
3.	Justifier un personnel professionnel permanent comprenant au moins un (1) spécialiste des questions monétaires et financières ou des finances rurales (Niveau Bacc + 4, au moins)	10

8. Le cabinet présélectionné devra proposer un groupe d'Experts disposant de compétences avérées dans les domaines cités plus haut et permettant d'atteindre les objectifs de la mission. Ce groupe devra être constitué d'au moins quatre (4) Experts:

- Un Chef de mission: spécialiste des questions monétaires et financières, détenant au moins un diplôme de type BAC+4 (Maîtrise ou Master) en sciences économiques et de gestion ou droit, et disposant d'un minimum de 10 ans d'expérience dans la recherche et les études portant sur le secteur financier des pays en voie de développement;
- Un Spécialiste en finance rurale et agricole, détenant au moins un diplôme de type BAC+4 (Maîtrise ou Master) en sciences économiques et de gestion, en banque et finance, en agro-économie et disposant d'une expérience minimale de 3 ans dans la conduite d'études et de recherche portant sur le secteur financier et/ou le financement des chaînes de valeur agricole des pays en voie de

développement;

- Un Analyste des données économiques et financières/statisticien, titulaire au moins d'un BAC+4 en statistiques, mathématiques, économie ou économétrie et disposant d'une expérience d'au moins 3 ans dans la conduite d'études statistiques et/ou économétriques;
- Un Juriste, détenant au moins un BAC+4 (Master) en sciences juridiques avec une expérience au minimum dans la conduite d'études ou de recherches portant sur l'analyse juridique et réglementaire du secteur financier d'un pays en voie de développement.

9. Les sociétés de conseil ou les firmes peuvent se constituer en associations/ groupements afin d'être mieux qualifiées. Elles devront dans ce cas préciser le cabinet qui assurera le rôle de chef de file.

10. es dossiers de manifestation d'intérêt doivent être envoyés à l'Unité de Gestion du PAJE, à l'adresse : Rue de Libération de Paris, sis enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville/République du Congo, et par courrier électronique, E-mail : secretariat@maep-paje.cg, au plus tard le 13 juin à 16h 00 heure locale, en portant expressément la mention suivante: «AMI N° 004/ MAEP/UGP-PAJE: RECRUTEMENT D'UN CABINET, CHARGE DE REALISER L'ETUDE SUR L'ANALYSE DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE DES SERVICES FINANCIERS PAR LES MPME AGROALIMENTAIRES AU CONGO

11. Toute demande de renseignements ou des termes de référence sera adressée uniquement par courriel à l'adresse électronique ci-dessus mentionnée.

12. Nous attirons l'attention des sociétés de conseil intéressées sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

13. La société de conseil ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute société de conseil qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une société de conseil, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre de l'UGP ou du personnel de cette dernière, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, (i) à l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, (ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou (iii) à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Le Coordonnateur National,

Emery Fabrice BIMBOU SENGA

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE POINTE-NOIRE ET DU KOUILOU BUREAU DE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE

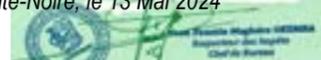
N°06/2024/MEF/DGID/DEFFD/DIIDPNK/BCHPF-PNR-CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de Réquisitions	REFERENCES CADASTRALES	LIEU / QUARTIERS	Arrondis / Département	REQUERANTS
1	30.946 du 29/08/2023	Plle(s) 213 Quinter	MPITA	Arr 01	KOMBO Gervais
2	31.086 du 14/11/2023	Plle(s) 26	96 Avenue BITELIKA-DOMBI Centre-ville	Arr 01	Madame Stephanie Christelle FAUCON et Madame Patricia Audrey FAUCON épouse SALINI
3	31.110 du 04/12/2023	Plle(s) /	DIOSSO (Famille TCHIMBELI)	LOANGO	BOUNZEKI Philippe
4	30.850 du 14/07/2023	Plle(s) 05	MPITA	Arr 01	BAKALA MBOUKOU Salhem Cleeven
5	30.531 du 10/01/2023	Plle(s) 06	MPAKA	Arr 03	enfants Nés et à Naître de Monsieur BASSILOUANTONDO Darly
6	30.476 du 25/11/2022	Plle(s) 142	Centre-ville	Arr 01	Amadou NIAGADO
7	30.830 du 06/07/2023	Plle (s) 02 bis	TCHIMBAMBA (Famille Mandou)	Arr 01	KOUMOU-NDEYI Henri
8	31.204 du 29/01/2024	Pllles(s)09 et 10	DJENO (Famille Tchinnanga-Nanga)	Arr 06	MOUSSOYI Mireille
9	31.196 du 25/01/2024	Pllles(s) 12 bis	MPAKA	Arr 06	MAYETELA NGANGA Rhedila Raudhe Charron
10	30.926 du 17/08/2023	Plle(s) 07	NGOYO (Famille GRAND NGOYO)	Arr 06	MBISSI Berts Destin
11	30.166 du 05/05/2022	Plle(s) 10	NGOYO (Famille TCHITOUTA)	Arr 06	NDINGA Flavien Bernard
12	31.069 du 31/10/2023	Plle(s) 07	MPITA	Arr 01	BICAL Jean André
13	30.858 du 20/07/2023	Plle(s) 02	MPAKA	Arr 03	BIYELEKESSA Jean Clément
14	31.054 du 24/10/2023	Plle(s) 08	TCHIMBAMBA-AVIATION	Arr 01	BISSOUTA Rolande
15	30.803 du 27/06/2023	Plle(s) 05	COTE MATEVE	Arr 06	IBINDATH MASPEY MATOHOD Natacha Gladys
16	31.146 du 14/12/2023	Plle(s) /	DJENO (File Tchinnambi-Tchi-Djeno)	Arr 06	DIMI Magalie Tania Christelle
17	26.369 du 26/08/2016	Plle(s) 01	NGOYO	Arr 06	MBOUZI MALELA Jean Marcel
18	23.848 du 23/06/2014	Plle(s) 01 à 10	LOANGO	SP-LOANGO	MOUTOU William Antoine
19	31.254 du 27/02/2024	Plle(s) 02	NANGA (File TCHIYOBO)	Arr 03	LOUMIKOU Jean Berlandi Bienvenu et Noël Epouse LOUMIKOU Valérie Colette Michelle
20	30.937 du 24/08/2023	Plle(s) 12	COTE MATEVE	Arr 06	Les enfants TONI :TONI Joule Rosney, TONI Desney Antoinette, TONI Fleumey Eunicia, AWAMBI GNEKAMBI Yohann Fresney, AWAMBI GNEKAMBI Thérèse Ormy et à naître de madame AWAMBI GNEKAMBI Roseline
21	25.380 du 07/09/2015	Plle(s) /	LOUBOU	LOANGO	BILO Béatrice
22	30.738 du 15/05/2023	Plle(s) 16	MPAKA (KM8)	Arr 03	TCHICAYA Jeanne Paule Hélène
23	28.664 du 06/04/2018	Plle(s) 07 bis	TCHIMBAMBA	Arr 01	LOKO-MATOU MONA Presley Hermann
24	30.485 du 30/11/2022	Plle(s) 09	DJENO (Tchinnangananga	Arr 06	MAFOULA Hilarion
25	30.882 du 27/07/2023	Plle(s) 03 bis	Tchimbambouka (Cian M'BAMBOUKA)	Arr 06	MANGUILA Romarick Clevev Evrard
26	30.968 du 07/09/2023	Plle(s) 04	NGOYO	Arr 06	MIKISSI Alvy Meddy Grâce; Brigitte Armanca NGA TSANGA Epouse MKISSI
27	29.602 du 10/03/2021	Plle(s) 01	TCHIMBAMBA	Arr 01	LELEMBE MACKELA Prince
28	30.263 du 19/07/2022	Plle(s) 06 ter	NGOYO (File TCHISSECHI)	Arr 06	GOUAKAMABE EKOKO Habib Aymar
29	20.221 du 13/06/2012	Plle(s) 311, 312	DERRIERE CENTRE HYGIENE	Arr 01	BIBENE Axel. A. Victorien et MANGUILA Mireine.E.SIMBOU
30	30.680 du 31/03/2023	Plle(s) 07	TCHIMBAMBOUKA	Arr 06	M'BANDZA BOUKOULOU Azari Pétacci
31	31.112 du 04/12/2023	Plle(s) 01	MPAKA	Arr 06	SAMBA Barthélémy
32	31.189 du 22/01/2024	Plle(s) 01,03,08,09 et 10	DJENO	Arr 06	MOUNDELE Nancy Fridoline
33	31.095 du 17/11/2023	Plle(s) 07	COTE MATEVE (File NTOUMBA)	Arr 06	TABANGOLI Henri Nolan
34	31.095 du 17/11/2023	Plle(s) 11 et 12	COTE MATEVE	Arr 06	TRILLAT Vincent Julien; FOULA MAMPENPET Princilia
35	30.932 du 21/08/2023	Plle(s) 01	NANGA (File TCHIYOBO)	Arr 06	GOMA PETO Jean Pascal
36	30.908 du 08/08/2023	Plle(s) 03	TCHIMBAMBA	Arr 01	GAMBE Marina Onaye Sandra et ITSIEME Anaïs Lauren Blessing
37	25.284 du 17/07/2015	Plle(s) 07	TCHIMBAMBA	Arr 01	MBOUMBA MAYINGUIDI Prude Espérance
38	31.083 du 13/11/2023	Plle(s) 10	TCHIMBAMBOUKA	Arr 06	MPOUNGOU Céline
39	30.527 du 03/01/2023	Plle(s) 07 et 08	NGOYO (File TCHISSECHI)	Arr 06	KIMIA Blaise
40	31.103 du 21/11/2023	Plle(s) 06	MPAKA	Arr 06	BABASSANA Aimée Rebecca

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable. (Arr. 26 de la loi 17/2000, du 30 décembre 2020, portant Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 13 Mai 2024
 Le chef de bureau,



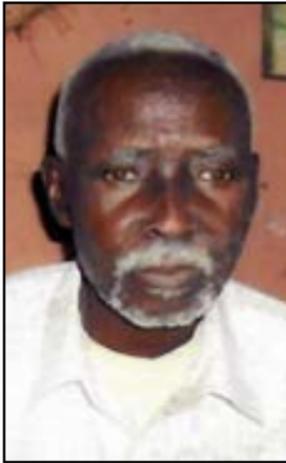
ARTS PLASTIQUES

Hommage à Albert Massamba

Le renommé céramiste et décorateur Albert Massamba, alias Hirondelle, s'est éteint le 9 mai 2024, au CHUB, à l'âge de 91 ans, suite à une longue maladie. Il laisse une œuvre artistique abondante dans ses domaines de prédilection : la céramique et la décoration.

Né en 1933 à Ngabanoué dans le département du Pool, Albert Massamba débute ses études à Kinkala où il obtient son Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE). A Brazzaville où il vient poursuivre ses études, il entre à l'école des arts de l'Afrique Equatoriale Française (AEF) dans laquelle il se forme à côté des Camerounais, des Centrafricains, des Gabonais, des Tchadiens et des Congolais jusqu'en 1960. A cette date le Congo accède à l'indépendance et l'école ferme ses portes. C'est ainsi qu'avec d'autres congolais apprenants à ladite école, ils créent la Coopérative d'art et d'artisanat et sollicitent son officialisation auprès de l'Etat. Mais en vain. Faute de soutien financier, cette structure cesse donc d'exister. En 1966, Albert Massamba, obtient une bourse pour une formation dans une usine textile en République Populaire de Chine. De retour dans son pays en 1967, il est recruté à l'usine textile de Kinsoundi en qualité de techni-

icien décorateur et est affecté au service de fabrication des maquettes des pagnes, des tee-shirts et des serviettes. En temps libre il donne des cours de dessin bénévoles aux jeunes à l'école des arts au Centre culturel de Bacongo. A la fermeture de l'usine textile de Kinsoundi, en 1977, il continue de former les jeunes et fabrique des objets d'art personnels. En 1980, au cours d'une exposition, le ministre de la culture et des arts, émerveillé par ses œuvres, l'intègre à la Manufacture des arts et de l'artisanat où il est nommé, deux ans après, chef des travaux pratiques, responsabilité qu'il assumera jusqu'en 1990. Admis à la retraite, il monte son propre atelier à son domicile de la rue Owando à Ouenzé. Là, il fabrique et vend des objets d'art variés d'argile cuite, merveilleusement décorés. Il y travaille pendant de longues années jusqu'au jour où il perd la vue. Albert Massamba est auteur de plusieurs œuvres. En 1984, il a peint la fresque de la grande salle du Palais



Albert Massamba

des Congrès. En 1989, il a décoré le siège de l'OUA à Addis Abeba en Ethiopie et l'année suivante, la salle de l'immeuble d'Hydro-Congo. Au CEG Tchimpa Vita, il a monté un monument dénommé la Ronde. En 1994, il a réalisé la fresque du square de Gaulle devant le lycée Savorgnan de Brazza, symbolisant la libération de la France. La même année, il a décoré le monument d'orientation à la case de Gaulle. Il a orné également plusieurs immeubles administratifs de la place. Il a participé à plusieurs expositions, entre autres, à la Foire internationale de Pointe-Noire, en 1993, et à celle organisée par l'Association démocratique des Français de l'étranger au Centre culturel français, en 1996. La même année, il a participé au salon «Femme et Municipalité» à Brazzaville et en 1997, à la Semaine de l'art et de l'artisanat. Quant aux prix et distinctions, Il a reçu, en 1967, le 2^e prix à l'exposition d'arts plastiques organisée par l'Ambassade des Etats-Unis et également le 2^e prix à l'exposition de l'artisanat organisée par Lions Club. En 1990, il est distingué de la Médaille du Dévouement Congolais. Les œuvres d'Albert Massamba ont traversé les frontières et sont connues hors de son pays. En 1981, il est invité à la 10^e exposition du travail (groupe des Métiers d'Art) de Paris où il obtient la médaille d'or. En 1986, il participe à la Foire internationale de Libreville et en 1995, c'est le salon international de l'artisanat de Ouagadougou qui l'accueille. Par son sens créatif profond, le naturel extrême ainsi que l'originalité de ses œuvres, Albert Massamba occupe incontestablement une place de choix parmi les artisans congolais qui ont apporté une contribution régénératrice à la culture de leur pays.

mocratique des Français de l'étranger au Centre culturel français, en 1996. La même année, il a participé au salon «Femme et Municipalité» à Brazzaville et en 1997, à la Semaine de l'art et de l'artisanat. Quant aux prix et distinctions, Il a reçu, en 1967, le 2^e prix à l'exposition d'arts plastiques organisée par l'Ambassade des Etats-Unis et également le 2^e prix à l'exposition de l'artisanat organisée par Lions Club. En 1990, il est distingué de la Médaille du Dévouement Congolais. Les œuvres d'Albert Massamba ont traversé les frontières et sont connues hors de son pays. En 1981, il est invité à la 10^e exposition du travail (groupe des Métiers d'Art) de Paris où il obtient la médaille d'or. En 1986, il participe à la Foire internationale de Libreville et en 1995, c'est le salon international de l'artisanat de Ouagadougou qui l'accueille. Par son sens créatif profond, le naturel extrême ainsi que l'originalité de ses œuvres, Albert Massamba occupe incontestablement une place de choix parmi les artisans congolais qui ont apporté une contribution régénératrice à la culture de leur pays.

Eugène GAMPAKA

LOISIRS

Oyo english day a célébré son acte 2

La deuxième édition d'Oyo english day s'est tenue samedi 25 mai 2024 à Oyo, dans le département de la Cuvette. La cérémonie, comme lors de la première édition l'an dernier, a eu pour cadre la salle de Canal olympia, prise d'assaut par les amoureux de la langue de Shakespeare. L'activité portée par l'abbé Gervais Protais Yombo, curé de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo, promoteur de Shakespeare english club of Oyo (SECO), a été organisée en collaboration avec l'Institut supérieur polytechnique Sainte Lucie d'Oyo (ISPSLO) et tous les clubs d'anglais de la ville.

La cuvée 2024 d'Oyo english day a tenu ses promesses. Elle a réuni environ 300 participants en majorité des jeunes au Canal olympia Alima. Parmi eux, plusieurs acteurs et invités, dont les enseignants, les élèves et parents d'élèves, les leaders des clubs d'anglais ainsi que tous les amoureux de la langue de Shakespeare. La particularité de cette deuxième édition a été la participation du club d'anglais de la Fondation Lambert Adouki pour le développement de Makoua (FLADEMA) de la ministre Edith Delphine Emmanuel, FLADEMA english club de Makoua. Oyo english day est une activité éducative qui consiste à organiser à chaque édition une journée culturelle pour la promotion de la langue anglaise. Pendant celle-ci, les animateurs des différents clubs mettent en exergue leur niveau de connaissance de l'anglais, première langue d'expression au monde. L'objectif étant de démystifier l'usage de l'anglais et le rendre

accessible à tous. A travers cette activité, Oyo, ville en pleine expansion en termes d'infrastructures et d'investissements, héberge désormais un vivier pour la valorisation de la langue anglaise qui est aussi celle des affaires. Ce qui se traduit par le soutien des autorités locales. En témoignage la participation à cette deuxième édition du secrétaire général de la commune d'Oyo, Serge Thibaut Mouele Babiessa. Grâce à son inspirateur l'abbé Yombo, Oyo english day est en train de devenir un puissant levier pour briser la vision erronée longtemps prônée par certains élèves au Congo: «Je n'irai jamais en Angleterre». En effet, nombreux sont les élèves congolais, qui, avec paresse, manifestaient jadis leur hostilité pour s'adonner à la pratique de l'anglais, sous prétexte qu'ils ne se rendraient jamais en Angleterre. Aujourd'hui, la réalité s'est considérablement inversée: l'anglais est devenu indispensable. Depuis la première édition, le



L'abbé Gervais Protais Yombo entouré du père Christopher Ngolele (jésuite) et de Serge Thibaut Mouele Babiessa



La salle de Canal Olympia Alima d'Oyo prise d'assaut

concept Oyo english day permet de détecter les amoureux de l'anglais, et nourrit davantage auprès des élèves notamment, le désir de pratiquer cette langue. En cette année dédiée à la jeunesse, l'abbé Gervais Protais Yombo, initiateur de ce rendez-vous, par ailleurs promoteur de l'ISPSLO, offre une fois encore un bon cadre d'expression et des

outils aux jeunes pour envisager avec sérieux leur devenir. Prochains rendez-vous: Makoua english day, le 28 juin 2024, Ewo english day dont la date est à définir et Oyo english day, troisième édition l'an prochain.

Aristide Ghislain NGOUMA

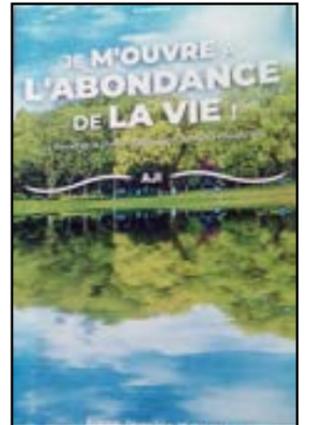
LIVRE

«Je m'ouvre à l'abondance de la vie», d'Alexe Jeanine Ibokou

Psychologue de son état travaillant à son propre compte dans un cabinet privé d'analyse psychologique, Alexe Jeanine Ibokou (AJI) est coach de vie, chercheuse en autonomie affective et financière. Avec ses onze ans d'expérience, elle vient de mettre pour la première fois à la disposition des lecteurs et des férus de la littérature, un livre intitulé: «Je m'ouvre à l'abondance de la vie». C'est un essai de 246 pages qui est structuré en six chapitres dont les plus en vue: «M'aimer»; «Comment vous devriez apprendre à vous aimer»; «Devenez mon meilleur ami»; «Protéger mon cœur». Ce livre a été présenté et dédié le samedi 11 mai 2024 à Brazzaville, dans un style théâtral dont un homme se demandait comment s'ouvrir à l'abondance de la vie, alors qu'il était devenu veuf avec ses deux filles à charge. La cérémonie s'est déroulée en présence de nombreuses personnes.



Mme Alexe Jeanine Ibokou pendant la dédicace



La couverture du livre

Les différents chapitres de ce livre parlent du secret de la liberté relationnelle, morale et financière que l'homme devrait se servir. «Je m'ouvre à l'abondance de la vie» signifie avoir un dialogue intérieur du cœur, afin de libérer les doutes, les peurs, les complexes et les emprises. L'auteure est spécialiste de recherches de créativité, d'aides et d'accompagnement de l'être humain vers son autonomie affective de son senti et de son ressenti, de son humeur et de son moral, mais aussi de ses échecs et de ses réussites. Elle est passionnée de la sensibilité humaine qui est son quotidien de tous les jours et sur laquelle, elle a mené ses recherches dans le laboratoire pour initier ce dialogue avec soi-même, en vue de régler les mauvais souvenirs, tirer les mauvaises habitudes, corriger les actions et améliorer les résultats. L'auteure raconte: «Tout au fond de nous, il y a un royaume auquel nous ne pouvons accéder sans être franc et fidèle avec nous-même. Allons à notre rencontre, découvrons notre plein potentiel, nous apprenons à mieux nous connaître en devenant notre meilleur ami; c'est dans ce contexte que ce livre utilise principalement le pronom personnel «je», car on ne peut vivre libre en demeurant esclave ni réussir en demandant aux autres de régler nos problèmes et d'assumer nos responsabilités à notre place. Ceci pour dire que de la manière dont nous allons consulter le médecin en cas de maladie, c'est de la même manière si nous avons des problèmes qui dépassent notre entendement que nous devons consulter un psychologue. La force de vivre, c'est de s'aimer et d'aimer. Ouvrons ce livre, ouvrons-nous à nous-même, ouvrons-nous à l'abondance de la vie», a-t-elle indiqué. En définitive, l'auteure de ce livre s'adresse à tout citoyen en soulignant que l'être humain quel que soit son apparence et son statut, ne doit pas pleurnicher lorsque surgissent les problèmes de quelque nature que ce soit. Au contraire, il doit les affronter afin de pouvoir trouver des solutions idoines pour les résoudre.

Ce livre est vendu à 9.000 F.CFA au siège de la Mutuelle du réseau d'acteurs de génies, d'actionnaires et de leaders entrepreneurs (RAGAL), rue Mayama, à Moungali-Brazzaville.

Pascal BIOZI KIMINOU

Maître Léole Marcelle KOMBO Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale
de la Clinique Les Oliviers
1^{er} étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE SMAC INDUSTRIES

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 05 Avril 2024, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 09 Avril 2024, sous le folio 070/14 NO1228, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée (SARL) en République du Congo, dont caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: SMAC INDUSTRIES ;
Forme: Société à Responsabilité Limitée ;
Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) francs CFA;
Siège social: 13, Avenue Marien Ngouabi, quartier OCH, Pointe-Noire, République du Congo ;
Objet: La société a pour objet, en République du Congo :
-Prestation de services (Fourniture de matériels industriels, Mise à disposition du personnel, Maintenance et travaux) ;
-Logistique et transport ;
-Vente de gaz butane.
Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM ;
Gérant: Madame Daphrasie Kechalda DAMBA MALONDA;
RCCM: CG-PNR-01-2024-B12-00077 du 17 Avril 2024.

Pour insertion légale,
Maître Léole Marcelle KOMBO.

ANNONCES

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

CABINET

N°0794 / MEF-CAB

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Dans le cadre de l'implémentation de la gestion axée sur les résultats, le Ministre de l'Economie et des finances procède à la révision de l'organisation de la Caisse Congolaise d'Amortissement (CCA) et à la promotion aux postes de directeurs centraux de celle-ci. Les postes à pourvoir sont les suivants :

- Un directeur du financement ;
- Un directeur des études et prévision ;
- Un directeur des opérations ;
- Un directeur des affaires juridiques et du contentieux ;
- Un directeur de l'audit interne ;
- Un directeur des systèmes d'information ;
- Un directeur des moyens généraux ; et
- Un agent comptable.

Les candidats intéressés doivent être de nationalité congolaise, avoir un diplôme Bac +5 minimum dans les domaines respectifs ou justifier d'une expérience de plus 10 ans dans les fonctions d'encadrement.

Le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un casier judiciaire ;
- un certificat de nationalité ;
- les copies certifiées conformes des diplômes dont le ministre se réserve le droit d'en vérifier l'authenticité ;
- des documents administratifs (décret, note de service, attestation de l'employeur) attestant le parcours professionnel ;
- les attestations de formation justifiant l'acquisition des connaissances et aptitudes professionnelles spécifiques ;
- deux lettres de recommandation des personnes référentes attestant des compétences et de la bonne moralité du candidat.

Les dossiers sont à transmettre du 25 mai 2024 au 07 juin 2024, exclusivement par courrier électronique, à l'adresse suivante : dircentrauxcca@gmail.com

Les fiches d'emploi élaborées pour aider les candidats dans leur choix sont disponibles sur le site web du ministère de l'économie et des finances, www.finances.gouv.cg.

Fait à Brazzaville, le 24 MAI 2024
Le Ministre,
Jean Baptiste ONDAYE.

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

CABINET

N° 0793 MEF-CAB

COMMUNIQUE

Le Gouvernement a pris en date du 19 septembre 2023, le décret n°2023-1579 fixant les modalités de remboursement des arriérés commerciaux et sociaux de l'Etat.

En application dudit décret, le Gouvernement a procédé depuis mars 2024, au paiement de l'acompte de 10 millions de FCFA prévu par le plan global d'apurement.

La deuxième étape du plan global d'apurement concernera la signature d'une convention particulière par les créanciers ayant des montants supérieurs à 10 millions de FCFA.

La liste desdits créanciers sera affichée à la Caisse Congolaise d'Amortissement (CCA) et peut être consultée sur le site du ministère de l'économie et des finances (www.finances.gouv.cg).

Les créanciers éligibles sont invités à choisir le traitement de leur créance parmi les trois options prévues dans le plan d'apurement.

A cet effet, un guichet est ouvert à la CCA du 29 mai au 30 juin 2024.

Passé ce délai, la Caisse Congolaise d'Amortissement déterminera d'office une option de traitement pour les créanciers qui ne se seront pas prononcés.

Fait à Brazzaville, le 24 MAI 2024

Le Ministre de l'Economie et des Finances
Jean Baptiste ONDAYE

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE LA SANGHA
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE OUESSO

Suivant réquisitions reçues par le Bureau de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants :

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N° 010/2024/OUESSO INSERTION LEGALE

N°	N° de réquisitions	REFERENCES CADASTRALES	LIEU	REQUERANTS
01	2559 du 13/07/2020	Section E ; bloc 143; Pile 6; Sup.: 1.076,89 m ²	Quartier Mboma, Arrondissement n° 2 Mbindjo	ASSURANCE GENERALE DU CONGO
02	2955 du 17/01/2024	Section A ; bloc /; Pile 3; Sup.: 606,86 m ²	Quartier Adjabla (Zone Collège de Souanké), Communauté Urbaine de Souanké	Mr BADOLO Jean Paul
03	2947 du 18/12/2023	Section / ; bloc /; Pile /; Sup.: 1152,00 m ²	Quartier n° 2 Mpelemba (Avenue Marien NGOUABI), Communauté Urbaine de Souanké	Mr GNEGNE Bourahima
04	2950 du 02/01/2024	Section B ; bloc /; Pile 1bis; Sup.: 94,46 m ²	Quartier n° 2 Mpelemba (Avenue Marien NGOUABI), Communauté Urbaine de Souanké	Mr GNEGNE Bourahima
05	2951 du 02/01/2024	Section A ; bloc /; Pile 2; Sup.: 619,50 m ²	Quartier n° 5 Scierie (Zone Collège de Souanké), Communauté Urbaine de Souanké	Mr GNEGNE Bourahima
06	2811 du 16/09/2022	Section I ; bloc /; Pile 3; Sup.: 400,00 m ²	Quartier Mindongo (Route Maboko), Arrondissement n° 1 Nzalangoye	Enfants OTORO
07	2990 du 30/04/2024	Section C ; bloc 41; Pile 289; Sup.: 440,00 m ²	Quartier Birhan-kiem (Lot. Koutangoye – Hôpital Général), Arrondissement n° 2 Mbindjo	Mr NDINGA KOULA Alphonse
08	2980 du 05/04/2024	Section B ; bloc 83; Pile 2; Sup.: 777,02 m ²	Quartier Birhan-kiem (Avenue NDOUMBA Jacques), Arrondissement n° 2 Mbindjo	Mme KABA OSSA Sandra Epitson
09	2986 du 22/04/2024	Section C ; bloc 1018; Pile 951; Sup.: 400,00 m ²	Quartier Birhan-kiem (Lotissement Famille Koutangoye), Arrondissement n° 2 Mbindjo	Enfants MASSAMBA Piersyna Belvin
10	2991 du 02/05/2024	Section F ; bloc 15bis; Pile 19; Sup.: 285,00 m ²	Quartier Mometa ANAC (Zone Aéroport de Ouessou), Arrondissement n° 1 Nzalangoye	Mr MAHAMATH ZENE
11	2979 du 05/04/2024	Section B ; bloc 23; Pile 8; Sup.: 506,50 m ²	Quartier Birhan-kiem (Zone la Présidence), Arrondissement n° 2 Mbindjo	Mr PLACKTOR Komi
12	2810 du 15/09/2022	Section A ; bloc /; Pile 19; Sup.: 578,72 m ²	Zone Lycée d'excellence, Sous-Préfecture de Mokeko	Mr NGASSAKI Bruno Jules
13	2981 du 12/04/2024	Section A ; bloc /; Pile 8; Sup.: 400,00 m ²	Village Maboko (Route Maboko), Sous-Préfecture de Mokeko	Mlle DA-COSTE HENRIQUES Sandra Antonia Dalyce
14	2982 du 22/04/2024	Section E ; bloc 128; Pile 8; Sup.: 552,00 m ²	Quartier Ngongo (Zone 4 mars), Arrondissement n° 2 Mbindjo	Mr DODZOCK TOUAZOCK Ben Achaim
15	2993 du 06/05/2024	Section A ; bloc /; Pile /; Sup.: 685,85 m ²	Quartier MBAFANE, (1, Rue Robert LEPOUPA), Communauté Urbaine de Souanké	Mr OUSMANOU KOIRANGA
16	2915 du 29/09/2023	Section H ; bloc 129; Pile 7; Sup.: 494,70 m ²	Quartier Faisceaux (Avenue Ancienne piste), Arrondissement n° 1 Nzalangoye	Mr EBOME MANGUessa Ghislain Thierry
17	2994 du 06/05/2024	Section A ; bloc 100; Pile 3 et 4; Sup.: 800,00 m ²	Zone Lycée d'excellence. Mokeko, Sous-Préfecture de Mokeko	Mr NGOMBE Armando Feliz
18	2916 du 29/09/2023	Section H ; bloc 110; Pile 11; Sup.: 405,44 m ²	Quartier Mindongo (Rue Sarah CHISSO), Arrondissement n° 1 Nzalangoye	Mr EBOME MANGUessa Ghislain Thierry
19	2989 du 24/04/2024	Section A ; bloc 202; Pile 6; Sup.: 400,00 m ²	Quartier Château d'eau (Rue des ouvriers), Arrondissement n° 1 Nzalangoye	Mr ABOUBAKAR MAMADOU
20	2988 du 24/04/2024	Section J ; bloc /; Pile 6; Sup.: 400,00 m ²	Quartier Mindongo (Route Maboko), Arrondissement n° 1 Nzalangoye	Mr TOTOKANI Arsène
21	2987 du 23/04/2024	Section / ; bloc /; Pile /; Sup.: 1.397,00 m ²	Village NTAM (Route Nationale n° 2), Sous-Préfecture de Souanké	Société Civile Immobilière MILONGO
22	2992 du 03/05/2024	Section C ; bloc 1032; Pile 1006; Sup.: 400,00 m ²	Quartier Birhan-kiem (Lot. Koutangoye), Arrondissement n° 2 Mbindjo	Mr ONKO LECKEY Hugues Juvet
23	2996 du 17/05/2024	Section C ; bloc 26; Pile 162; Sup.: 400,00 m ²	Quartier Birhan-kiem (Lot. Koutangoye), Arrondissement n° 2 Mbindjo	Enfants MASSAMBA Piersyna Belvin (Ryan et Bryan)
24	2995 du 17/05/2024	Section A ; bloc /; Pile 5; Sup.: 445,30 m ²	Quartier MPILA (Zone Collège de Souanké), Communauté Urbaine de Souanké	Mr OUMBE Martial
25	2975 du 07/03/2024	Section E ; bloc 74; Pile 14 bis; Sup.: 378,00 m ²	Quartier Ngongo (Zone Eglise Kimbanguiste), Arrondissement n° 2 Mbindjo	Mr ITOUA Godefroy
26	2985 du 22/04/2024	Section B ; bloc /; Piles 3-4-5; Sup.: 1.500,00 m ²	Quartier Mokeko, Communauté urbaine de Mokeko	Mme NGOUMA-TELEMEINE Christelle Laura

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière)

Fait à Ouessou, le 21 mai 2024

Le Chef de Bureau
Raymond ITOUA BOSSOBITA

FOOTBALL/LIGUE 1

L'AC Léopards dans le costume de champion avant l'heure

À l'issue de l'avant-dernière journée de championnat, l'AC Léopards de Dolisie a décroché sa sixième étoile, sept saisons après son dernier sacre.

Le championnat de Ligue 1 est en train de vivre ses dernières péripéties. Des points supplémentaires sont tombés dans l'escarcelle de l'AC Léopards de Dolisie. Crédité désormais de 52 points avec 3 points d'avance sur son poursuivant immédiat, l'Inter Club de Brazzaville (49 points), l'équipe chère à feu Nimi-Tsati (il fut longtemps son président) est mathématiquement champion de la Ligue 1 congolaise pour la saison 2023-2024, à une journée de la fin du championnat qui interviendra ce 2 juin au terme de la vingt-sixième journée.

De fait, même dans l'éventualité où les Fauves du Niari perdraient leur dernier match face à l'AS Cheminots de Pointe-Noire et que le dauphin remporterait le sien, ce dernier comblerait seule-



L'AC Léopards disputera la Ligue des champions

ment l'écart, mais dans les confrontations directes (0-0 à Dolisie et 1-1 à Brazzaville) entre les deux protagonistes et à la différence de buts générale, l'avantage sera à l'AC Léopards pour son but inscrit sur terrain adverse. La rencontre qui a scellé le triomphe des Fauves du Niari a suivi son cours sur le rectangle vert du Stade Paul Moukila "Sayal" suite à une victoire 2-1 aux dépens du V.Club-Mokanda de Pointe-Noire. Mais cette

avant-dernière journée n'a pas été facile pour les Dolisiens. Car l'adversaire du jour leur a donné du fil à retordre en menant au score durant plus d'une demi-heure de jeu. Ce n'est qu'à partir de la 66^e minute, avec l'égalisation de Bersyl Obassi, et un peu plus tard avec le but victorieux de Kennedy (75e) que les Fauves du Niari ont poussé, enfin, un ouf de soulagement. On comprend pourquoi leur public a célébré bruyamment ce nouveau titre.

les quatre premiers au classement final de la phase de poule unique: Inter Club I, Angés-Noirs, ECB et Brazza Basket. Les résultats ci-après ont été enregistrés à l'issue des 16^e et 17^e journées de la phase des poules uniques.

Seniors dames: ECB-Liber BC (97-05), Inter Club II-Diables-Noirs BB (23-47), Brazza Basket-Inter Club I (44-68), ECB-Brazza Basket (45-50), Liber BC-Inter Club II (13-54), Inter Club I-Angés Noirs BC (60-54).

Seniors hommes (Poule unique): RCO-Diables-Noirs BB (47-78), Liber BB-Angés Noirs BC II (72-46), ECB-Avenir du rail (46-81), Avenir du rail-Angés-Noirs BC I (101-60), Inter Club-Génération miracle (79-38), CARA-AS Thomas (63-64), Patronage Sainte-Anne-Etoile du Congo (56-66), Liber BC-Inter Club (47-52), BCM-Avenir du rail (78-102), Génération Miracle-AS Otohô (40-79), ECB-CARA (42-129), Etoile du Congo-Angés Noirs BC II (108-18), BCM-AS Otohô (72-69), AS Grandeur-AS Thomas (58-68).

G-S.M.

FIFA

Mobilisation contre le racisme

Réunie en congrès à Bangkok, en Thaïlande, à l'occasion de son 74^e congrès, la FIFA (Fédération internationale de football association) s'est attaquée au fléau du racisme dans le football.

Le racisme est une chose terrible, c'est un fléau pour les sociétés. Et le football n'est pas épargné. Trois jours pour débattre de ce phénomène au cours de ce congrès de Bangkok qualifié d'historique. En lice : des centaines de délégués, parmi lesquels trois Congolais conduits par le président de la FECOFoot (Fédération congolaise de football), Jean-Guy Blaise Mayolas. Ils ont abouti à un ambitieux programme de lutte contre ce phénomène dévoilé par Gianni Infantino, le patron du football mondial, reposant sur de grands piliers.

Ces piliers sont au nombre de cinq : inscrire la discrimination raciale dans le code disciplinaire de chacune des 211 associations membres de la FIFA, et en faire une infraction spécifique pouvant entraîner de sévères sanctions, telles que des matches perdus par forfait; instaurer un geste particulier que les joueurs et joueuses pourront faire pour communiquer tout incident de ce type, et que les arbitres pourront utiliser pour lancer la procédure à trois étapes en vue d'interrompre, suspendre ou même arrêter définitivement un match ; inciter les autorités judiciaires de chaque pays à considérer la discrimination raciale comme une infraction pénale passible de sanctions appropriées ; promouvoir des initiatives pédagogiques en collaboration avec les écoles et les pouvoirs publics; et créer un panel de lutte contre le racisme regroupant d'anciens joueurs et joueuses, qui sera chargé de superviser la mise en œuvre de ces mesures partout dans le monde et, le cas échéant, d'émettre des recommandations.

Une mesure concrète: la FIFA envisage d'interrompre et de suspendre les matchs en cas de racisme, «en introduisant un geste standard mondial pour que les joueurs communiquent les incidents racistes et que les arbitres signalent la mise en œuvre de la procédure». Ce geste consiste pour les joueurs à lever la main et à croiser les poignets, afin que l'arbitre soit informé d'un incident répréhensible.

Les conclusions de Bangkok concerneraient plus l'Europe et l'Amérique, que l'Afrique. Or, gouverner c'est prévoir. L'Afrique ne pourra vivre en marge de cette nouvelle donne.

Aujourd'hui le racisme. Et demain? D'autres phénomènes méritent d'être éradiqués. A quand, par exemple, une conférence mondiale sur la corruption dans le football?

Jean ZENGABIO

BASKET-BALL A BRAZZAVILLE

A l'orée des play-off



La formation d'Inter Club seniors. (Ph. d'arch.)

Les championnats départementaux de Brazzaville poursuivent leur bonhomme de chemin. La course pour les play-off a mobilisé les amateurs authentiques. Toutefois, les ténors ont pris une option que reflète leur comportement. Les dix premiers en seniors hommes entameront les play-off (deux poules de cinq équipes chacune) ce week-end et formeront la division d'élite la saison prochaine. Il s'agit

d'Inter Club, Etoile du Congo, Avenir du rail, Diables-Noirs BB, BCM, Otohô BB, AS Thomas, CARA, Liber BC et AS Grandeur.

Les sept formations restantes (Patronage Sainte-Anne, Angés Noirs BC I, RCO, Angés Noirs BC II, ECB, RBC et Génération Miracle) sont reléguées en division inférieure.

Du côté des dames, les play-off débutent directement par les quarts de finales. En lice:

AFRICA TAX & LEGAL SERVICES
En sigle ATLS
BP 1233 Pointe-Noire
RCCM : CG/PNR/01-2019-B16-00010

SPIE OIL & GAS SERVICES CONGO
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Au capital de : 42.500.000 F.CFA

Siège Social : Section H, Parcelle 47 Bis du plan cadastral de la ville de Pointe-Noire
RCCM N° CG-PNR-01-2001-B12-01212
République du Congo

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal des décisions Extraordinaires du 06 Mai 2024 de la société SPIE OIL & GAS SERVICES CONGO, l'Associé unique a décidé :

- Changement de la dénomination sociale

L'Associé Unique après avoir pris connaissance des statuts de la société, décide de modifier la dénomination sociale de SPIE OIL & GAS SERVICE CONGO en SPIE GLOBAL SERVICES ENERGY CONGO en abrégé SPIE GSE.

-Modification de la dénomination

sociale de l'Associé Unique L'Associé Unique constate le changement de dénomination de l'Associé Unique et décide de la modifier dans les statuts lors de la mise à jour.

- Mise à jour des statuts Compte tenu de ce qui précède, l'Associé Unique décide de mettre à jour les statuts de la société pour la conformer à ces modifications intervenues.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire du procès-verbal et des statuts mis à jour sous le numéro CG-PNR-01-2001-B12-01212.

Inscription modificative au RCCM de Pointe -Noire le 06 Mai 2022.

Pour avis.



Bureau de la Représentation au Congo
BP : 2465 ; Tél. : (242) 663 83 29 –
666 33 56 ; Fax : 00 47 241 37 332
Brazzaville

Brazzaville, le 15 mai 2024

AVIS D'APPEL D'OFFRE

Titre : RFP/CG/007/2024 – ACCORD A LONG TERME POUR LE SERVICE DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DE LOCAUX ET ESPACES VERTS DES LOCAUX ET RAMASSAGE DES ORDURES AU BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'OMS AU CONGO

La Représentation de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) au Congo vous invite par la présente à soumettre des propositions dans le cadre de la présente invitation à soumissionner (RFP) relatif à l'objet cité ci-dessus.

Ce dossier d'appel d'offre est disponible à la guérite du Bureau de la Représentation de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) au Congo à l'adresse suivante :

**Organisation Mondiale de la Santé
Avenue Charles De Gaulle, Enceinte Cité Louis Pasteur à côté du Laboratoire National de Santé Publique Brazzaville Congo**

*** Vous pouvez vous le procurer en emmenant une clé USB neuve.**

Les soumissions devraient être présentées conformément aux prescriptions de la RFP et parvenir au plus tard le **14 juin 2024 à 14 h00 (heure de Brazzaville)** conformément aux dispositions énoncées dans le RFP.

Les soumissionnaires potentiels qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur des questions techniques, contractuelles ou commerciales peuvent le notifier par courrier électronique à l'adresse **ProcurementUnitWHOCG@who.int** (utiliser la référence **RFP/CG/007/2024**). Les demandes de clarification devraient nous parvenir au plus tard 5 jours avant la date limite de soumission.

L'OMS-CONGO attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales proposées par l'OMS.

Cordiales salutations,

**Country Support Services
(CSU)**